



Bulletin Officiel

N° 4429 Lundi 02 Septembre 2013

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CME

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIFS A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2013	2
---	---

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

ATTIJARI LEASING - 2013-1 -	3-6
UNIFACTOR - 2013 -	7-10
ATL - 2013-2 -	11-13

PAIEMENT DE DIVIDENDES

BH	14
-----------	----

COURBE DES TAUX

14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

15-16

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2013

- SOCIETE MAGASIN GENERAL – SMG -
- SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS – MONOPRIX -
- ENNAKL
- AeTECH
- ASTREE
- TUNISIE LEASING
- SOTUVER

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES (Selon référentiel IFRS) ARRETES AU 30 JUIN 2013

- ENNAKL

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2013

- GROUPE TUNISIE LEASING

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2012

- STB

ANNEXE V

OFFRE A PRIX FERME - OPF -

PLACEMENT GARANTI ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIETE « BEST LEASE »

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2013**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant, et ce, **au plus tard le 31 août 2013**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2013 pour tout placement sollicité après le 31 août 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « Attijari Leasing 2013-1 »

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'Attijari Leasing réunie le 27 juin 2013 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 29 août 2013 d'émettre un emprunt obligataire de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 millions de dinars et a donné le pouvoir au Directeur Général pour ajuster les caractéristiques et les conditions de l'emprunt obligataire comme suit :

Dénomination de l'emprunt : «Attijari Leasing 2013-1 »

Montant : 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 de dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,10%

Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,00%

Catégorie C : d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce au taux fixe de 7,10%

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,10% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N.

Catégorie B d'une durée de 5 ans

7,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Suite -

Catégorie C d'une durée de 7 ans avec 2 ans de grâce

7,10% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- ✓ Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,00% l'an ;
- ✓ Pour les obligations de la Catégorie C, ce taux est de 7,10% l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2013, qui est égale à 4,30%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,40%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,10%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations seront émises pour une durée de 5 ans pour les Catégories A et B et 7 ans pour la Catégorie C.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour les Catégories A et B et de 5 ans pour la Catégorie C pour l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2013-1».

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente des titres. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

- ✓ La duration de la Catégorie B est de 2,751 années ;
- ✓ La duration de la Catégorie C est de 4,329 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 novembre 2013**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **22 novembre 2013** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- Suite -

Amortissement et remboursement :

Pour les obligations des Catégories A et B

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation, et ce de la première année jusqu'à la cinquième année. L'emprunt sera amorti en totalité le **22 Novembre 2018**.

Pour les obligations de la Catégorie C

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la troisième année jusqu'à la septième année d'un montant annuel de 20 dinars. L'emprunt sera amorti en totalité le **22 Novembre 2020**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **22 novembre** de chaque année. Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **22 novembre 2014** et le premier remboursement en capital aura lieu le **22 Novembre 2014** pour les catégories A et B et **22 Novembre 2016** pour la catégorie C.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **16 septembre 2013** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **22 novembre 2013**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 novembre 2013**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 novembre 2013**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **29 novembre 2013** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **16 septembre 2013** auprès d'Attijari Intermédiation - intermédiaire en bourse.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt Obligataire « Attijari Leasing 2013-1 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation - intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

- Suite -

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de la société : L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 13 février 2013, les notes attribuées à la société Attijari Leasing, soient :

- Note à long terme : BB+ (tun)
- Note à court terme : B (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Notation de l'emprunt : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 07 août 2013, la note « BB+ (tun) » à l'émission relative à l'Emprunt Obligataire « Attijari Leasing 2013-1 ».

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2013-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions à l'Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2013-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° **13-0835** en date du **30 août 2013**, du document de référence « Attijari Leasing 2013 » enregistré par le CMF sous le n° **13-008** en date du **30 août 2013**, des indicateurs d'activité d'Attijari Leasing relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013 et des états financiers intermédiaires d'Attijari Leasing arrêtés au 30 juin 2013.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès d'Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse chargé de l'Opération, Rue des lacs de Mazurie-1053 les Berges du lac.

Les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2013 et les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 d'Attijari Leasing seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DES SOCIETES

VISAS du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF :

Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2013 pour tout placement sollicité après le 30/06/2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE UNIFACTOR 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Union de Factoring tenue le 30/06/2010 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars, dans un délai ne dépassant pas les 5 années et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 24/05/2013 d'émettre un emprunt obligataire de 20 millions de dinars aux conditions explicitées ci-après.

➤ **Dénomination de l'emprunt :**

« UNIFACTOR 2013 »

➤ **Montant :**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 20 millions de dinars divisés en 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

➤ **Prix d'émission :**

100 dinars par obligation.

➤ **Prix de remboursement :**

100 dinars par obligation.

➤ **Forme des obligations :**

Les obligations sont nominatives.

➤ **Taux d'intérêts :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'**octobre** de l'année n-1 au mois **septembre** de l'année n.
- Taux annuel brut fixe de 7% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Suite -

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7% l'an pour le présent emprunt.

➤ **Marge actuarielle (Souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2013, qui est égale à 4,299%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,299%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une période totale de 5 ans.

➤ **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2013 ».

➤ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration de l'emprunt obligataire «UNIFACTOR 2013» est égale à 2,751 années.

➤ **Date de jouissance des intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 14/10/2013 seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au 14/10/2013, et ce même en cas de prorogation de cette date.

➤ **Amortissement :**

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le 14/10/2018.

- Suite -

➤ **Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 14 octobre de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement annuel des intérêts auront lieu le 14/10/2014.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

➤ **Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 29/08/2013 et clôturées sans préavis au plus tard le 14/10/2013. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis.

Au cas où le présent emprunt obligataire n'est pas clôturé à la date limite du 14/10/2013, les souscriptions seront prolongées jusqu'au 29/10/2013 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au 29/10/2013, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

➤ **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 29/08/2013 auprès de la BNA Capitaux - Intermédiaire en bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en bourse sis 4 rue 7036 El Menzah IV et l'Amen Invest – Intermédiaire en bourse sis au 9, Rue du Lac Neuchatel Les Berges du lac 1053 Tunis.

➤ **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «UNIFACTOR 2013» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres :**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinar pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

- Suite -

➤ **Garanties bancaires :**

Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

➤ **Notation de la société :**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du 16/10/2012 à Union de Factoring, sur l'échelle nationale, les notes suivantes :

- Note long terme : BB (tun)
- Note court terme : B (tun)
- Perspective : Stable

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Union de Factoring reflètent une qualité d'actifs faible bien qu'en amélioration, ainsi qu'une liquidité serrée. Par ailleurs, les notes intègrent également le soutien que pourraient apporter les actionnaires bancaires d'Unifactor à la liquidité de la société en cas de besoin et l'amélioration de ses ratios de solvabilité et de sa rentabilité.

➤ **Notation de l'emprunt**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 28/05/2013, la note à long terme « BB (tun) » à l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2013 » objet de la présente note d'opération.

➤ **Cotation en bourse :**

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, La société Union de Factoring s'engage à charge l'intermédiaire en bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «UNIFACTOR 2013» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

➤ **Prise en charge des obligations par la STICODEVAM :**

L'Union de Factoring s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2013 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre le ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

➤ **Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué de la note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier sous le numéro **13/0833** en date du **14/08/2013**, du document de référence enregistré par le Conseil du Marché Financier sous le numéro **13/005** en date du **14/08/2013** et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2013 pour tout placement sollicité après le 31/08/2013, est mis à la disposition du public sans frais auprès de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'AFC intermédiaire en bourse - 4 Rue 7036 El Menzah IV, de l'Amen Invest intermédiaire en bourse – 9, Rue du Lac Neuchatel Les Berges du lac 1053 Tunis et sur le site Internet du Conseil du Marché Financier www.cmf.org.tn.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2013 pour tout placement sollicité après le 31 août 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2013-2 »

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease tenue le 06/06/2013 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 26/07/2013 d'émettre un emprunt obligataire de 30 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 50 millions de dinars aux conditions explicitées ci-après :

Dénomination de l'emprunt : «ATL 2013-2 »

Montant : 30 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 50 000 000 de dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,9% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 190 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de novembre de l'année n-1 au mois d'octobre de l'année n.

Taux fixe

7,2% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,2% l'an pour le présent emprunt.

- Suite -

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2013, qui est égale à 4,2992%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,1992%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,9%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations du présent emprunt seront émises pour une période totale de 7 ans dont 2 ans de grâce.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 5 ans pour le présent emprunt.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente des titres. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est égale à 4,3211 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15 novembre 2013**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **15 novembre 2013** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises seront remboursables, à partir de la troisième année, d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **15 novembre 2020**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 novembre** de chaque année. Le premier paiement en intérêts aura lieu le **15 novembre 2014** et le premier remboursement en capital aura lieu le **15 novembre 2016**. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **09 septembre 2013** et clôturées sans préavis et au plus tard le **15 novembre 2013**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000) dinars est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 novembre 2013**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

- Suite -

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 novembre 2013**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30 novembre 2013** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 09 septembre 2013 auprès de l'Arab Financial Consultants - intermédiaire en bourse, sis 4, Rue Brahim Jaffel El Menzah IV, 1004 Tunis et la BNA Capitaux- intermédiaire en bourse, sis au complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt Obligataire « ATL 2013-2 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS « AFC » - intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de la société : L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 13 février 2013, les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note à long terme : BBB (tun)
- Note à court terme : F3 (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Notation de l'emprunt : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 19 juillet 2013, la note « BBB(tun) » à l'émission relative à l'Emprunt Obligataire « ATL 2013-2 ».

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « ATL 2013-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : l'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » s'engage dès la clôture des souscriptions à l'Emprunt Obligataire « ATL 2013-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° **13-0834** en date du **23 août 2013**, du document de référence « ATL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° **13-006** en date du **23 août 2013**, des indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Lease relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013 et des états financiers intermédiaires de l'Arab Tunisian Lease arrêtés au 30 juin 2013, pour tout placement sollicité après le 31 août 2013.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène ; de l'AFC intermédiaire en bourse - 4 Rue Brahim Jaffel El Menzah IV 1004 Tunis ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis et sur les sites Internet du CMF : www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2013 et les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 de l'ATL seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard, respectivement le 20 octobre 2013 et le 31 août 2013.

AVIS DES SOCIETES

Paiement de dividendes**Banque de l'Habitat**

Société anonyme au capital de 90.000.000 Dinars
Siège social : 18, av. Mohamed V - 1080 Tunis
Registre de commerce n° B 138 81 1996

La Banque de l'Habitat porte à la connaissance de ses actionnaires, des intermédiaires en bourse et de l'ensemble du public que l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 août 2013 a fixé le montant net du dividende par action à 400 millimes et que ces dividendes seront mis en paiement à partir du 06 septembre 2013 auprès de l'intermédiaire en bourse ou du teneur de compte dépositaire des titres

P/ LA BANQUE DE L'HABITAT

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERALI

2013 - AS - 779

AVIS

COURBE DES TAUX DU 02 SEPTEMBRE 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,796%		
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,800%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,803%	1 001,213
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,805%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,812%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,824%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,835%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,839%	1 015,298
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,846%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,856%	1 027,340
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,861%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014	4,867%		
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,972%	1 027,080
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,133%	997,279
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,232%	999,942
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,373%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,414%		994,788
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,559%	1 039,954
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,875%	983,566
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,915%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,978%	977,523
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,211%		962,529
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,304%	1 038,223
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,314%		951,954

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	146,413	146,452		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,889	12,893		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,326	1,327		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	35,935	35,947		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	48,814	48,826		
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	160,602	159,966		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	556,138	555,007		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	119,896	119,948		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	122,363	122,383		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	116,503	116,452		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	111,814	111,820		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	87,692	87,494		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	140,483	128,141	127,803		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	96,837	96,563		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	106,843	106,709		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 343,183	1 343,640		
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 271,075	2 282,603		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	103,293	104,343		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,406	102,688	102,589		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	120,766	122,723	122,619		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 190,742	1 191,447	1 197,530		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	126,449	126,436		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,418	15,446		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	5 903,747	5 896,118		
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 049,737	5 047,670		
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,184	2,180		
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,893	1,892		
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,101	1,103		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	107,250	106,705	106,737
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,162	102,994	103,027
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,267	104,291	104,319
32 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,466	101,269	101,280
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,164	102,105	102,137
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,613	105,587	105,612
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	31/05/13	3,814	103,696	102,649	102,682
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,579	102,215	102,246
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,035	102,799	102,830
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,393	104,229	104,255
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/13	3,395	101,616	100,610	100,637
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	103,937	102,774	102,804
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,745	102,764	102,790
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,429	105,488	105,519
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,458	104,275	104,305
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	102,929	102,102	102,125
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,350	101,314	101,345
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,217	103,328	103,358
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,401	101,180	101,212
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,370	102,286	102,312
49 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,285	103,221	103,255
50 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,367	101,149	101,184
51 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,800	102,424	102,455
52 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,521	103,545	103,574
53 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	101,942	101,002	101,034

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,458	10,384	10,387
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	103,310	101,705	101,733
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,455	102,271	102,293
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,079	99,946	100,015
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	70,832	67,631	67,603
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	150,572	148,793	148,784
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1493,097	1 480,077	1 479,882
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	111,725	108,233	108,278
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	02/05/13	1,693	110,651	106,778	106,818
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	31/05/13	0,349	87,724	86,016	85,992
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,721	16,712
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	271,210	271,068
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	39,445	36,082	36,114
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 463,959	2 337,126	2 335,111
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	78,374	76,264	76,219
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	58,043	56,578	56,564
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	99,438	100,388	100,346
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	111,271	110,454	110,432
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	99,468	99,506
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,554	11,339	11,331
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	12,456	12,038	12,025
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	14,948	14,928
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	15,221	14,471	14,453
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	27/05/13	0,268	12,161	11,863	11,850
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,086	10,731	10,726	10,716
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,140	10,515	10,472	10,470
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,199	10,686	10,592	10,592
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,670	126,365	126,627
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	125,225	126,460	126,495
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,509	10,263	10,250
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	111,016	102,954	102,681
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,855	19,991	19,963
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	79,123	78,807
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	80,128	79,910
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,633	97,272	97,342
89	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	93,864	93,841
90	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	98,936	98,889
91	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	99,418	99,432
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
92	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	98,265	95,438	95,993
93	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	110,268	101,537	102,776
94	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	136,191	128,302	128,753
95	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,883	10,600	10,597
96	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	117,185	116,110	116,145
97	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	116,684	116,755	116,774
98	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	103,916	102,837	103,097
99	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	97,973	98,367
100	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	180,586	183,952	183,379
101	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	161,095	162,632	162,402
102	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	142,686	141,935	141,919
103	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 973,706	9 997,443	9 967,716
104	MAC EPARGNE ACTIONS FCP *	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	20,028	19,881
105	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	132,302	132,008
106	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 502,440	1 500,709
107	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	107,264	107,273
108	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	87,666	87,327
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	115,510	113,480	114,368
110	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9 259,595	9 015,984	8 997,849
111	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	-	9,529	9,542
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
112	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,314	9,344

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE MAGASIN GENERAL-SMG-

18, rue Kamel Atatürk 1001- Tunis

La société Magasin Général –SMG-, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 accompagné de l'avis des commissaires aux comptes, M Nouredine BEN ARBIA et M Anis LAADHAR.

BILAN				
(Exprimé en DT)				
		30-juin	31-décembre	
Actifs	Notes	2013	2012	2012
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		8 990 569	7 456 048	8 329 423
- amortissements immobilisations incorporelles		(3 246 644)	(2 241 519)	(2 710 766)
Immobilisations incorporelles nettes	4	5 743 925	5 214 528	5 618 657
Immobilisations corporelles		143 537 458	108 889 556	126 134 542
- amortissements immobilisations corporelles		(41 797 927)	(31 970 788)	(35 851 192)
Immobilisations corporelles nettes	4	101 739 532	76 918 768	90 283 350
Immobilisations financières		91 415 312	92 906 339	92 391 621
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(399 562)	(399 562)	(399 562)
Immobilisations financières nettes	5	91 015 750	92 506 777	91 992 059
Total des actifs immobilisés		198 499 206	174 640 074	187 894 066
Autres actifs non courants	6	-	806 385	355 094
Total des actifs non courants		198 499 206	175 446 459	188 249 160
Actifs courants				
Stocks		47 640 295	49 980 578	46 875 154
-Provision pour dépréciation des stocks		(2 823 589)	(2 959 274)	(3 445 780)
Stocks nets	7	44 816 705	47 021 304	43 429 375
Clients et comptes rattachés		28 713 381	26 468 547	25 757 637
-Provision pour créances douteuses		(7 840 784)	(7 696 323)	(7 703 598)
Clients et comptes rattachés nets	8	20 872 597	18 772 224	18 054 040
Autres actifs courants		33 672 498	38 757 313	23 392 159
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(2 406 908)	(1 791 982)	(2 247 946)
Autres actifs non courants nets	9	31 265 591	36 965 331	21 144 213
Placements et autres actifs financiers	10	32 813 924	20 743 808	15 344 603
Liquidités et équivalents de liquidités	11	11 398 302	12 542 849	3 727 536
Total des actifs courants		141 167 119	136 045 517	101 699 766
Total des actifs		339 666 325	311 491 976	289 948 926

BILAN
(Exprimé en DT)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	30-juin		31-déc
		2013	2012	2012
Capital social		11 481 250	11 481 250	11 481 250
Réserves		41 732 235	41 732 252	41 732 235
Actions propres		(429 670)	(664 823)	(218 664)
Autres compléments d'apport		2 412 494	2 399 183	2 413 943
Résultats reportés		(9 781 020)	(16 197 971)	(16 197 971)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		45 415 288	38 749 891	39 210 792
Amortissements dérogatoires		52 031	52 031	52 031
Résultat de l'exercice		1 970 408	2 219 614	6 416 951
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	12	47 437 727	41 021 536	45 679 774
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	13	105 132 429	99 556 143	90 607 000
Provisions pour risques et charges	14	2 326 010	2 736 485	2 478 040
Dépôts et cautionnements reçus		7 402	17 402	17 402
Total des passifs non courants		107 465 841	102 310 030	93 102 442
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	15	145 622 988	122 515 105	101 187 583
Autres passifs courants	16	21 275 045	13 890 169	15 671 018
Concours bancaires et autres passifs financiers	10	17 864 725	31 755 136	34 308 109
Total des passifs courants		184 762 758	168 160 410	151 166 710
Total des passifs		292 228 598	270 470 440	244 269 152
Total des capitaux propres et des passifs		339 666 325	311 491 976	289 948 926

Etat de résultat				
(Exprimé en DT)				
	Notes	Période 6 mois		Période de 12 mois
		Allant du 01.01 au 30.06		allant du 01.01 au 31.12
		2013	2012	2012
Produits d'exploitation				
Revenus		248 431 226	218 811 522	480 955 887
Autres produits d'exploitation		7 788 542	7 256 970	16 739 391
Total des produits d'exploitation	17	256 219 768	226 068 493	497 695 278
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises vendues	18	206 198 953	183 191 321	400 023 223
Charges du personnel	19	19 894 961	16 910 724	37 083 867
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	6 359 635	6 228 492	14 606 542
Autres charges d'exploitation	21	19 532 185	15 728 465	35 005 850
Total des charges d'exploitation		251 985 734	222 059 001	486 719 482
Résultat d'exploitation		4 234 034	4 009 491	10 975 796
Charges financières nettes	22	(2 724 287)	(2 245 131)	(4 324 798)
Produits des placements	23	664 480	334 795	725 704
Autres gains ordinaires	24	481 893	1 223 796	1 249 272
Autres pertes ordinaires	25	(414 132)	(868 337)	(1 679 319)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		2 241 987	2 454 614	6 946 656
Impôt sur les bénéfices	26	271 580	235 000	529 705
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 970 408	2 219 614	6 416 951
Eléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de l'exercice		1 970 408	2 219 614	6 416 951
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		1 970 408	2 219 614	6 416 951

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE				
(Exprimé en DT)				
		30-juin		31-déc
	Note	2013	2012	2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		1 970 408	2 219 614	6 416 951
Ajustements pour:				
* Amortissements et provisions		6 004 541	5 764 558	11 284 613
* Reprises sur amortissements des immobilisations				
* Reprises sur provisions		-	(279 450)	(370 359)
* Plus ou moins values de cession des immobilisations	24	-	264 351	13 728
* Régularisation des immobilisations				
* Variation des :				
- stocks	7	(765 140)	(11 744 215)	(8 638 791)
- créances	8	(2 955 744)	(1 947 398)	(1 236 489)
- autres actifs	9	(10 280 340)	(4 717 514)	10 605 476
- fournisseurs et autres passifs courants		50 039 432	17 457 314	(9 224 829)
Charges d'intérêt	22	3 483 669	2 806 065	5 809 376
Produits des placements	23	(664 480)	(334 795)	(725 704)
Pertes et mise en rebut d'immobilisations corporelles et incorporelles	25	-	(292 394)	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		46 832 346	9 196 136	13 933 972
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(18 064 062)	(11 409 959)	(22 597 436)
Charges à répartir		355 094	324 301	775 592
Autres cautionnements versés		976 309	981	489 415
Prêts aux personnels		-	(298 504)	(272 220)
Autres prêts courants		-	(42 165)	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		-	350 767	125 384
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(16 732 660)	(11 074 579)	(21 479 264)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Actions propres		(212 454)	1 029 888	1 490 807
Opérations sur fonds social		-	17 621	17 603
Décaissements sur remboursements d'emprunts		(5 474 571)	(4 045 286)	(9 519 857)
Décaissements des intérêts sur emprunts		(3 154 863)	(2 401 444)	(5 509 363)
Variation des cautionnements reçus		(10 000)	(1 780)	(1 780)
Variation des placements et autres actifs financiers courants		(17 469 321)	(2 673 740)	2 725 466
Produits des placements		664 480	334 795	725 704
Concours Bancaires courant		-	(11 300 000)	(11 300 000)
Encaissements provenant des emprunts		22 500 000	21 000 000	25 000 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(3 156 730)	1 960 055	3 628 580
Variation de trésorerie		26 942 957	81 611	(3 916 712)
Trésorerie au début de l'exercice		(16 724 049)	(12 807 337)	(12 807 337)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11	10 218 907	(12 725 726)	(16 724 049)

Note 1: Présentation de la société

La Société Magasin Général (SMG) est une société anonyme de droit tunisien constituée le 04 octobre 1988 suite à la scission de la société STIL en trois sociétés (SODAT, STIL, SMG).

Vers la fin de cette période, le réseau de la société s'étend sur 69 points de vente, un programme de remodling et de lancement de nouveaux magasins est en cours.

La Société Magasin Général a été privatisée en 2007, suite à la CAREPP en date du 12/07/2007, autorisant les entreprises publiques (OCT, la BNA et la STEG) à céder en bloc leurs participations dans le capital de la Société Magasin Général à la Société Med Invest Company.

Le 26 Février 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 DT chacune, ayant pour date d'effet le 25 Mars 2013, pour aboutir à 11 481 250 actions en circulation.

Note 2: Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, les méthodes et les principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période semestrielle ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3: Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de la clôture. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés. Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes: les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit,

de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et les frais de courtage.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants:

- Matériel de transport	20%
- Equipement de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériel informatique	15%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

3.3 Taxe sur la valeur ajoutée

Toutes les charges et investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée conformément à l'ART 9 du Code de la TVA. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. Enfin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.4 Stocks :

A) Méthode de valorisation du stock :

Le stock de la société au 30 juin 2013 a été valorisé à son dernier prix d'achat corrigé par l'effet des remises de fin de période.

B) Estimation des provisions sur stocks:

La provision sur stock se compose de la démarque inconnue sur le stock à la clôture ainsi qu'une provision au titre des articles non mouvementés calculée sur la base de la politique de provision arrêtée au sein de l'entreprise en fonction de l'antériorité de l'article.

3.5 Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement est estimé incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

3.6 Provision pour Congés payés et départ à la retraite

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire mensuel moyen. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*".

La provision pour départ à la retraite est calculée sur la base du salaire mensuel moyen en fonction de l'ancienneté et de l'âge du personnel à la date d'arrêté des états financiers avec un taux de rotation moyen de 27%. Elle est comptabilisée dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour départ à la retraite*".

Notes détaillées (les chiffres sont exprimés en dinar Tunisien DT)

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 4: Immobilisations incorporelles et Corporelles

Le tableau des immobilisations incorporelles et corporelles pour la période allant du 01 janvier 2013 au 30 juin 2013 se détaille comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes					Solde au 30/06/2013	Amortissements					Valeur comptable nette		
	Solde au 31/12/2012	Acquisition	Transfert	Rebut	Cession		Solde au 31/12/2012	Dotation	Transfert et Regul	Rebut	Cession	Solde au 30/06/2013	Au 30/06/2013	Au 31/12/2012
Logiciels de gestion	4 704 202	661 146				5 365 348	2 414 999	452 723	-136			2 867 586	2 497 762	2 289 203
Fonds de commerce	3 625 220	0				3 625 220	295 766	83 292				379 058	3 246 162	3 329 454
Total des immobilisations incorporelles	8 329 422	661 146				8 990 568	2 710 765	536 015	-136			3 246 644	5 743 924	5 618 657
Terrains Nus	1 933 169	0				1 933 168	0						1 933 168	1 933 169
Bâtiments	29 680 232	2 136 330	2 269 087			34 085 649	10 245 420	556 449				10 801 869	23 283 780	19 434 812
Instal.gles, agenc, aménag.d.const	18 151 607	1 011 490	-31 014			19 132 083	3 974 672	771 387	-2 761			4 743 298	14 388 785	14 176 935
Matériels industriel	21 482 270	3 405 366	394 050			25 281 686	4 072 681	1 295 988				5 368 669	19 913 017	17 409 589
Mat.Outillage	530 462	238 772	14 850			784 084	381 025	122 322				503 347	280 737	149 437
Matériels de transport de Biens	157 523	4 532 443				4 689 966	141 614	41 597				183 211	4 506 755	15 909
Matériels de transport de Pers.	2 079 910	398 424				2 478 334	937 022	143 573				1 080 595	1 397 739	1 142 888
Instal.gles,agenc,aménag.div.ident	20 376 151	1 740 765	56 897			22 173 813	6 995 716	1 267 733	6 334			8 269 783	13 904 030	13 380 435
Instal.gles,agenc,aménag.non ident	20 454 503	3 302 407	33 722			23 790 632	4 109 211	980 442	-3 573			5 086 080	18 704 552	16 345 292
Equipement de Bureau (mobilier)	1 167 688	89 360				1 257 048	485 968	103 976				589 944	667 104	681 720
Equipement.Bur. (materiel)	87 951	929				88 880	50 090	6 210				56 300	32 580	37 861
Equipement informatique	7 095 852	511 109				7 606 961	4 457 770	656 924	136			5 114 830	2 492 131	2 638 082
Bâtiments en cours	2 269 087	0	(2 269 087)			0							0	2 269 087
Matériels en cours	540 937	0	(408 900)			132 037							132 037	540 937
Installations générales en cours	127 199	35 517	(59 606)			103 111							103 111	127 199
Total des immobilisations corporelles	126 134 541	17 402 912				143 537 452	35 851 189	5 946 601	136			41 797 926	101 739 526	90 283 352
Total des immobilisations	134 463 963	18 064 058				152 528 020	38 561 954	6 482 616				45 044 570	107 483 450	95 902 009

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 91 015 749 DT au 30/06/2013 contre un solde de 91 992 058 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Titres de participation (a)	90 102 798	90 102 798	90 102 798
Prêts aux personnels	522 925	1 724 692	1 698 408
Dépôts et cautionnements	789 588	1 078 849	590 414
Total immobilisations financières brutes	91 415 311	92 906 339	92 391 620
Provision dépréciation titres de participation	(250 000)	(250 000)	(250 000)
Provision dépréciation Prêt personnel	(149 562)	(149 562)	(149 562)
Total immobilisations financières nettes	91 015 749	92 506 777	91 992 058

(a) : Les titres de participation, au 30 juin 2013 se présentent comme suit :

Participations	Solde brut au 30/06/2013	Provision	VCN 30/06/2013
Sté L'IMG	2 015 000	-	2 015 000
Sté CMG	4 799 850	-	4 799 850
BHM	82 981 146	-	82 981 146
Sté Inf. Services	20 000	-	20 000
GSI TUNISIA (Tunicode)	2 000	-	2 000
Sté Socelta	50 000	50 000	-
T D A	200 000	200 000	-
SODAD	1	-	1
Sahra Palace	1	-	1
FORMA PRO	34 800	-	34 800
Total	90 102 798	250 000	89 852 798

Les pourcentages de participation de la Société Magasin Général dans ses filiales se détaillent comme suit :

Participations	Pourcentage
IMG	98.29%
CMG	99.94%
BHM	99.99%

Note 6 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants acquièrent un solde nul au 30/06/2013 contre un solde de 355 093 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur brute 31/12/2012	charges à répartir 2013	Valeur brute 30/06/2013	Résorptions antérieures	Résorption 2013	VCN 30/06/2013	VCN 31/12/2012
Assistance technique	1 698 099	-	1 698 099	1 678 562	19 537	(0)	19 537
Charges de pré exploitation	832 109	-	832 109	496 553	335 556	(0)	335 556
Charges occasionnées lors de l'augmentation de capital	48 611	-	48 611	48 611	-	0	0
Frais de publicité	1 101 707	-	1 101 707	1 101 707	-	-	-
Frais de recouvrement des créances douteuses	119 133	-	119 133	119 133	-	(0)	(0)
Personnel Partant	4 560 395	-	4 560 395	4 560 395	-	0	0
Indemnité d'éviction	344 419	-	344 419	344 419	-	(0)	(0)
Total	8 704 473	0	8 704 473	8 349 380	355 093	0	355 093

Note 7 : Stock

La valeur nette du stock s'élève à 44 816 705 DT au 30/06/2013 contre un solde de 43 429 375 DT au 31/12/2012 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Stocks de marchandises chez SMG	47 258 008	48 069 783	46 875 154
Stocks de marchandises chez des tiers	382 287	1 910 795	-
Total stock bruts	47 640 295	49 980 578	46 875 154
Provision des stocks	(2 823 589)	(2 959 274)	(3 445 780)
Total stock nets	44 816 705	47 021 304	43 429 375

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 20 872 597 DT au 30/06/2013 contre 18 054 040 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Clients effets à recevoir	6 778 807	8 462 120	8 635 104
Clients sociétés et associations	12 922 046	8 445 740	9 310 415
Clients douteux ou litigieux	7 840 784	7 694 512	7 703 598
Clients factures à établir	1 171 745	1 866 176	108 520
Total clients bruts	28 713 381	26 468 547	25 757 637
Provision des clients	(7 840 784)	(7 696 323)	(7 703 598)
Total clients nets	20 872 597	18 772 224	18 054 040

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 31 265 591 DT au 30/06/2013 contre 21 144 213 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Fournisseurs débiteurs	2 703 853	2 944 868	1 024 756
Prêts et avances aux personnels	1 720 046	306 388	402 408
Report d'impôt sur les sociétés	5 203 786	4 176 504	5 169 164
Report de TFP	20 859	20 859	20 859
TVA. Etat, impôts et taxes	415 303	2 532 857	-
Sociétés du groupe	615 986	4 416 658	1 191 300
Débiteurs divers	4 934 530	4 142 863	5 981 245
Produits à recevoir (a)	16 015 345	18 554 037	7 898 835
Comptes d'attentes à régulariser	77 851	68 821	83 702
Charges constatées d'avance Etat, impôts et taxes	1 964 939	1 568 106	1 619 890
		25 352	
Total autres actifs courants bruts	33 672 498	38 757 313	23 392 159
Provision des autres actifs courants	(2 406 908)	(1 791 982)	(2 247 946)
Total autres actifs courants nettes	31 265 591	36 965 331	21 144 213

(a) Le détail des produits à recevoir se présente comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Remboursement à recevoir sur perte d'exploitation	6 253 061	7 253 061	6 253 061
Animation commerciale	9 560 554	10 627 553	15 110 94
Charges communes	200 000	670 300	134 000
Intérêts créditeurs	1 730	3 123	680
Total des produits à recevoir	16 015 345	18 554 037	7 898 835

Note 10: Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 32 813 924 DT au 30/06/2013 contre un solde de 15 344 603 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Prêts courant liés au cycle d'exploitation	467 515	590 511	540 137
Echéance à moins d'un an sur prêts non courants	26 842	29 800	27 342
Billets de Trésorerie	31 850 000	19 350 000	14 250 000
Actions cotées	3 568	773 497	216 234
Intérêts courus	465 999	-	310 889
Total des placements et autres actifs financiers	32 813 924	20 743 808	15 344 603

Note 11: Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 11 398 302 DT au 30/06/2013 contre un solde de 3 727 536 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Valeurs à l'encaissement	806 716	2 904 037	92 854
Banques créditrices	10 316 833	9 425 739	3 373 362
CCP	14 807	14 444	14 763
Caisses	259 945	198 629	246 556
Total liquidités et équivalents de liquidités	11 398 302	12 542 848	3 727 536

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 17 864 725 DT au 30/06/2013 contre un solde de 34 308 110 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Billets de trésorerie émis	-	-	-
Banques débitrices	1 179 395	25 268 575	20 451 586
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	15 449 143	5 474 571	12 949 143
Intérêt courus	1 236 187	1 011 989	907 381
Total concours bancaires et autres passifs financiers	17 864 725	31 755 136	34 308 110

La trésorerie au 30/06/2013 s'élève à 10 218 907 DT contre (16 724 050) DT au 31/12/2012, elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Valeurs à l'encaissement	806 716	2 904 037	92 854
Banques créditrices	10 316 833	9 425 739	3 373 362
CCP	14 807	14 444	14 763
Caisses	259 945	198 629	246 556
Banques débitrices	(1 179 395)	(25 268 575)	(20 451 586)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10 218 907	(12 725 727)	(16 724 050)

Note 12: Capitaux propres

Les capitaux propres sont passés de 45 679 774 DT au 31/12/2012 à 47 437 727 DT au 30/06/2013. Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Amortissements dérogatoires	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2011	11 481 250	835 000	35 718 750	2 903 999	1 661 213	595 670	(1 599 800)	2 304 271	(651 181)	52 031	(15 546 790)	37 754 413
- Dons sur fond social					(4 900)							(4 900)
- Intérêts sur fond social						22 521						22 521
- Actions propres							934 977					934 977
- Résultat de la période									(15 546 790)		15 546 790	-
- Résultat sur cessions actions propres								94 911				94 911
- Prime d'émission												-
Résultat de la période											2 219 614	2 219 614
Capitaux propres au 30/06/2012	11 481 250	835 000	35 718 750	2 903 999	1 656 313	618 191	(664 823)	2 399 182	(16 197 971)	52 031	2 219 614	41 021 536
- Dons sur fond social												-
- Intérêts sur fond social						(18)						(18)
- Actions propres							446 159					446 159
- Résultat de la période												-
- Résultat sur cessions actions propres								14 761				14 761
- Prime d'émission												-
Résultat de la période											4 197 337	4 197 337
Capitaux propres au 31/12/2012	11 481 250	835 000	35 718 750	2 903 999	1 656 313	618 173	(218 664)	2 413 943	(16 197 971)	52 031	6 416 951	45 679 774
- Dons sur fond social												-
- Intérêts sur fond social												-
- Actions propres							(211 006)					(211 006)
- Résultat de la période									6 416 951		(6 416 951)	-
- Résultat sur cessions actions propres								(1 449)				(1 449)
- Prime d'émission												-
Résultat de la période juin 2013											1 970 408	1 970 408
Capitaux propres au 30/06/2013	11 481 250	835 000	35 718 750	2 903 999	1 656 313	618 173	(429 670)	2 412 494	(9 781 020)	52 031	1 970 408	47 437 727

A- Fonds social

Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif de l'entreprise et le montant utilisé de cette réserve est porté au niveau des notes aux états financiers. Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.

Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social viennent en déduction de cette réserve et la nature de chaque catégorie d'opérations est portée au niveau des notes aux états financiers.

Libellé	juin-13	déc-12
1. Solde au 1er janvier		
-Trésorerie	8 598	-
-Prêts au personnel	2 256 883	2 256 883
Total	2 265 481	2 256 883
2. Ressources de l'exercice		
-Intérêts de prêts au personnel	-	22 503
3. Emplois de l'exercice		
-Aides au personnel non remboursables	-	(4 900)
4. Solde à la fin de la période		
-Trésorerie	-	8 598
-Prêts au personnel	2 345 002	2 256 883
Total	2 345 002	2 265 481
Réserves pour fonds social	1 656 313	1 656 313
Intérêts sur fonds social	618 173	618 173
Total	2 274 486	2 274 486

B- Actions propres

La Société a réalisé des opérations de rachat et de vente de ses propres actions en vue de réguler le cours boursier. Les mouvements des achats et de ventes des actions propres au cours du 1^{er} semestre 2013 se présentent comme suit :

Libellé	Montant	Nombre d'actions
Action propre au 31 décembre 2012	218 664	1 289
Actions propres théorique après Split		6 445
Achats d'actions propres	259 149	7 810
Ventes d'actions propres	(46 695)	(1 415)
Résultat de cession des actions propres	(1 449)	
Action propre au 30 Juin 2013	429 670	12 840

C- Affectation du résultat de 2012

L'assemblée générale ordinaire réunie le **25 Juin 2013** a décidé l'affectation du résultat de l'exercice 2012 dans la rubrique « résultats reportés ».

Note 13 : Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 105 132 429DT au 30/06/2013 contre un solde de 90 607 000 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit:

Libellé	Total brut	Remboursements antérieurs	Remboursements 2013	Reclassement Échéance à moins d'un an au 30/06/2013	Emprunts non courant au 30/06/2013
Emprunts bancaires	139 500 000	13 443 857	5 474 571	15 449 143	105 132 429
Total des emprunts	139 500 000	13 443 857	5 474 571	15 449 143	105 132 429

Note 14 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 2 326 010 DT au 30/06/2013 contre un solde de 2 478 040 DT au 31/12/2012. Les mouvements des provisions pour risques et charges se présentent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2012	Dotations	Reprise	Solde au 30/06/2013
Provisions pour risques et charges	2 478 040	140 001	292 031	2 326 010
Total des provisions pour risques et charges	2 478 040	140 001	292 031	2 326 010

Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 145 622 988 DT au 30/06/2013 contre un solde de 101 187 583 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisation	64 244 782	57 358 176	34 417 055
Fournisseurs effets à payer	77 607 129	60 016 504	60 347 125
Factures non parvenues	3 771 077	5 140 426	6 423 403
Total des fournisseurs	145 622 988	122 515 105	101 187 583

Note 16 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 21 275 045 DT au 30/06/2013 contre un solde de 15 671 018 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Clients avances sur achats	612 434	606 342	357 213
Rémunérations dues	118 625	(18 641)	87 005
Personnels cession sur salaire	3 765	5 539	4 968
Dettes provisionnées sur personnel	8 611 935	7 235 641	7 391 888
Etat, impôts et taxes	1 224 029	-	13 292
CNSS	2 089 428	1 494 400	2 166 096
Autres créditeurs divers	810 862	222 507	1 047 531
Charges à payer	6 503 618	3 216 832	3 368 782
Actionnaires dividendes à payer	48 623	48 623	48 623
Produits constatés d'avance	1 251 726	1 078 926	1 067 958
TVA. Etat, impôts et taxes			117 662
Total des autres passifs courants	21 275 045	13 890 169	15 671 018

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 17 : Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du premier semestre 2013 s'élèvent à 256 219 768 DT contre 226 068 493 DT au premier semestre 2012, qui se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Vente de marchandises	248 431 226	218 811 522	480 955 887
Autres produits d'exploitation	7 788 542	7 256 970	16 739 391
Total des produits d'exploitation	256 219 768	226 068 493	497 695 278

(a) : Les autres produits d'exploitation se présentent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Participation fournisseurs aux Budgets Marketing	6 758 932	6 279 462	13 592 233
Reprise sur dotations aux provisions	-	279 450	1 190 169
Ventes de produits résiduels	97 886	-	118 320
Locations diverses	131 724	43 509	227 247
Facturation des charges communes	800 000	646 299	1 584 000
Facturation du produit de formation CIDES	-	-	25 893
Autres produits divers liés à une modification comptable	-	8 250	1 530
Total des autres produits d'exploitation	7 788 542	7 256 970	16 739 391

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues du premier semestre 2013 s'élèvent à 206 198 953DT contre 183 191 321 DT au premier semestre 2012, soit une augmentation de 23 007 632 DT.

Note 19: Charges du personnel

Les charges du personnel du premier semestre 2013 s'élèvent à 19 894 961 DT contre 16 910 724 DT au premier semestre 2012, qui se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Salaires et compléments de salaire	17 060 762	15 019 436	32 064 781
Charges patronales	2 530 993	1 921 180	4 615 926
Autres charges sociales	303 206	(29 893)	403 160
Total des charges du personnel	19 894 961	16 910 724	37 083 867

Note 20: Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions du premier semestre 2013 s'élèvent à 6 359 635 DT contre 6 228 492 DT au premier semestre 2012 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Dotation aux amortissements	6 482 613	4 694 452	10 410 228
Dotation aux provisions pour risques et charges	(152 030)	167 535	849 471
Dotation aux provisions des comptes débiteurs	158 962	-	695 964
Dotation aux provisions des stocks	(622 190)	732 356	1 218 862
Résorption des charges à répartir	355 094	463 933	934 188
Provision pour dépréciation des comptes clients	137 186	170 215	497 829
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	6 359 635	6 228 492	14 606 542

Note 21: Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation du premier semestre 2013 s'élèvent à 19 532 185 DT contre 15 728 465 DT au premier semestre 2012, soit une augmentation de 3 803 720 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Achats non stockés de matières & fournitures	3 870 505	2 316 594	6 791 590
Loyers du siège et autres locaux	1 898 997	1 631 790	3 447 475
Entretien et réparations	1 356 260	703 529	1 996 916
Primes d'assurance	343 148	200 556	592 281
Personnels extérieurs à l'entreprise	2 467 036	2 661 363	5 682 882
Rémunérations d'intermédiaires	1 118 511	188 959	1 144 185
Publicités, publications et relations publiques	3 351 839	3 047 295	6 221 792
Transport sur achats	2 982 826	2 451 300	5 040 128
Transport du personnel	486 272	319 793	902 984
Déplacements missions et réceptions	312 391	187 825	549 454
Frais postaux et télécommunications	498 583	557 023	1 194 122
Services Bancaires et assimilés	184 613	944 261	435 013
Charges diverses ordinaires	470 404	350 379	184 847
Autres impôts, taxes et versements .assimilés	190 801	167 798	822 183
Total des autres charges d'exploitation	19 532 185	15 728 465	35 005 849

Note 22: Charges financières nettes

Les charges financières nettes du premier semestre 2013 s'élèvent à 2 724 287 DT contre 2 245 131 DT au premier semestre 2012, soit une augmentation de 479 156 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Charges d'intérêts	3 452 971	2 796 855	5 809 376
Perte de change	44 431	7 915	87 796
Total des charges financières	3 497 401	2 804 770	5 897 172
Revenu des autres créances	742 416	549 713	1 270 475
Gain de change	-	3 450	29 118
Intérêts des comptes créditeurs	30 698	6 476	272 781
Total des produits financiers	773 114	559 639	1 572 374
Total des charges financières nettes	2 724 287	2 245 131	4 324 798

Note 23: Produits des placements

Les produits des placements du premier semestre 2013 s'élèvent à 664 480 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Produits des placements	662 948	344 005	686 824
Plus ou moins value sur actions cotés	1 532	(9 210)	38 880
Total des produits des placements	664 480	334 795	725 704

Note 24: Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du premier semestre 2013 s'élèvent à 481 893 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
Plus values sur cession d'immobilisations	-	264 351	286 962
Gains non récurrents	334 971	84 396	774 546
Gains sur TR	146 922	875 049	187 764
Total des autres gains ordinaires	481 893	1 223 796	1 249 272

Note N° 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires du premier semestre 2013 s'élèvent à 414 132 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2013	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2012
CNSS personnel partant	405 858	396 681	823 076
Pertes non récurrentes	8 274	179 262	415 481
Autres pertes ordinaires liées à une modification comptable	-	-	140 073
Total des autres pertes ordinaires	414 132	575 943	1 378 629

Note N° 26 : Impôt Sur Les Sociétés

L'impôt sur les sociétés de la période allant du 01 Janvier au 30 Juin 2013 est estimé sur la base du minimum d'impôts (0.1% du chiffre d'affaires TTC), soit 271 580 DT.

SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A.

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2013

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général,

Introduction

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières. Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Société Magasin Général, arrêté au 30 juin 2013 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Comme il est indiqué dans la Note 9 aux états financiers intermédiaires, les produits à recevoir incluent un montant de 6,3 millions de dinars représentant le reliquat des indemnités d'assurance à recevoir au titre des pertes d'exploitation subies au cours du premier semestre 2011. Ces indemnités ont été estimées par la direction et comptabilisées pour 8,3 millions de dinars. La société n'a encaissé jusqu'au 30 juin 2013 qu'un montant de 2 millions de dinars.

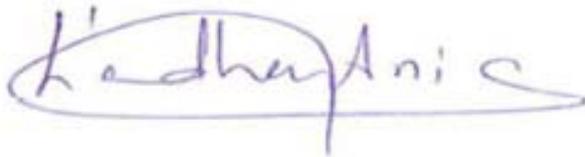
Compte tenu des informations disponibles et de l'avancement des procédures en cours, nous n'avons pas d'éléments probants suffisants nous permettant de nous assurer de la réalité et de la mesure correcte du montant restant à encaisser s'élevant à 6,3 millions de dinars.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence éventuelle du point développé dans le paragraphe précédent sur les capitaux propres d'ouverture, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Magasin Général au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

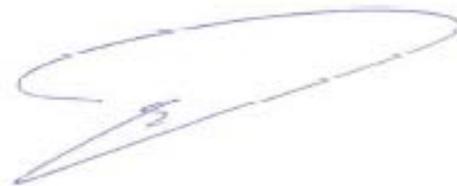
Tunis, le 29 Août 2013

Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Anis LAADHAR



Horwath ACF
Noureddine BEN ARBIA



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis

« S.N.M.V.T-MONOPRIX »

1, rue LARBI ZARROUK 2014 MEGRINE

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T-MONOPRIX », publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 accompagné de l'avis des commissaires aux comptes, Hichem BESBES & Kalthoum BOUGUERRA.

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS**" S.N.M.V.T - MONOPRIX "****BILAN**

(Arrondi au dinar tunisien)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	2 013	2 012	au 31 décembre 2 012
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	3	3 786 683	3 786 683	3 786 683
Amortissements		(2 486 933)	(2 197 718)	(2 342 967)
Immobilisations corporelles	4	85 618 246	76 717 197	79 954 598
Amortissements		(43 660 679)	(37 655 068)	(40 655 609)
Immobilisations financières	5	74 574 686	70 645 515	73 012 305
Provisions		(48 000)	(48 000)	(48 000)
Total des actifs immobilisés		<u>117 784 003</u>	<u>111 248 609</u>	<u>113 707 010</u>
Autres actifs non courants	6	3 746 582	2 000 564	3 051 584
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>121 530 585</u>	<u>113 249 173</u>	<u>116 758 594</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Valeurs d'exploitation	7	42 227 855	35 171 345	35 522 392
Provisions		(2 291 787)	(2 057 205)	(2 039 142)
Clients	8	5 595 952	4 828 803	4 243 781
Provisions		(802 855)	(766 726)	(746 823)
Autres actifs courants	9	25 722 984	17 681 976	24 112 994
Provisions		(104 104)	(104 104)	(104 104)
Placements et autres actifs financiers	10	353 779	226 718	143 538
Liquidités et équivalents de liquidité	11	7 601 185	5 576 726	9 014 401
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>78 303 009</u>	<u>60 557 533</u>	<u>70 147 037</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>199 833 594</u>	<u>173 806 706</u>	<u>186 905 631</u>

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

BILAN

(Arrondi au dinar tunisien)

		<i>au 30 juin</i>		<i>au 31</i>
	NOTES	2 013	2 012	<i>décembre</i>
				2 012
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		33 282 288	33 282 288	33 282 288
Actions propres		(3 460 517)	(1 797 915)	(2 452 170)
Autres capitaux propres		14 580 229	10 460 433	10 460 433
Résultats reportés		4 558 444	9 202 072	9 202 072
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>48 960 444</u>	<u>51 146 878</u>	<u>50 492 623</u>
Résultat de l'exercice		3 426 850	3 232 281	9 376 809
Résultat de l'exercice		<u>3 426 850</u>	<u>3 232 281</u>	<u>9 376 809</u>
Total des capitaux propres avant affectation	12	<u>52 387 294</u>	<u>54 379 159</u>	<u>59 869 432</u>
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts bancaires	13	38 690 957	25 435 111	22 083 550
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>38 690 957</u>	<u>25 435 111</u>	<u>22 083 550</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	77 665 909	60 687 810	61 934 974
Autres passifs courants	15	20 440 083	16 871 315	18 154 863
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	10 649 351	16 433 311	24 862 812
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>108 755 343</u>	<u>93 992 436</u>	<u>104 952 649</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>147 446 300</u>	<u>119 427 547</u>	<u>127 036 199</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>199 833 594</u>	<u>173 806 706</u>	<u>186 905 631</u>

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE RESULTAT

(Arrondi au dinar tunisien)

		<i>au 30 juin</i>		<i>au 31</i>
	NOTES	2 013	2 012	<i>décembre</i>
				2 012
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	17	221 362 704	200 024 111	421 129 516
Autres revenus d'exploitation	18	3 674 619	2 626 257	6 864 761
		<u>225 037 323</u>	<u>202 650 368</u>	<u>427 994 277</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats des marchandises consommés	19	(186 000 078)	(166 523 161)	(350 002 341)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(5 512 077)	(4 770 849)	(10 472 096)
Charges de personnel	21	(14 831 786)	(13 455 107)	(26 798 005)
Dotations aux amortissements et provisions	22	(4 398 728)	(4 043 355)	(8 006 949)
Autres charges d'exploitation	23	(12 227 571)	(10 308 643)	(23 120 915)
		<u>(222 970 240)</u>	<u>(199 101 115)</u>	<u>(418 400 306)</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION				
		<u>2 067 083</u>	<u>3 549 253</u>	<u>9 593 971</u>
Charges financières	24	(1 435 893)	(960 468)	(1 976 267)
Produits financiers	25	3 002 369	170 561	2 320 197
Autres gains ordinaires	26	170 704	2 441 738	2 675 768
Autres pertes ordinaires	27	(25 391)	(968 589)	(1 098 041)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES				
AVANT IMPOTS				
		<u>3 778 872</u>	<u>4 232 495</u>	<u>11 515 628</u>
Impôts sur les bénéfices	29	(352 022)	(1 000 214)	(2 138 819)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES				
APRES IMPOTS				
		<u>3 426 850</u>	<u>3 232 281</u>	<u>9 376 809</u>
Eléments extraordinaires (Pertes & gains)				
		<u>3 426 850</u>	<u>3 232 281</u>	<u>9 376 809</u>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE				

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

" S.N.M.V.T - MONOPRIX "

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(présenté selon le modèle de référence)

(Arrondi au dinar tunisien)

	<i>au 30 juin</i>		<i>au 31</i>
	2 013	2 012	décembre
			2 012
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements reçus des clients	233 287 563	210 397 146	446 803 392
Encaissements reçus des autres débiteurs	-	57 175	128 425
Encaissements reçus des assurances /dégâts stocks	(45)	-	-
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(216 878 282)	(212 396 426)	(442 493 358)
Intérêts payés	(1 290 740)	(808 526)	(1 823 848)
Intérêts reçus	24 389	28 104	47 491
Impôts sur les bénéfices payés	(635 291)	-	-
Commissions bancaires	(298 316)	(213 253)	-
Autres flux liés à l'exploitation	(10 320)	900 648	685 780
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	<u>14 198 958</u>	<u>(2 035 132)</u>	<u>3 347 882</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7 399 928)	(4 797 216)	(9 464 601)
Décais. provenant d'immob. financières	(1 730 000)	(1 037 009)	(3 021 100)
Encais. provenant de la cession d'immob corporelles	-	1 524 406	1 624 406
Encaissement des dividendes	2 206 965	3 104 939	3 106 539
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	<u>(6 922 963)</u>	<u>(1 204 880)</u>	<u>(7 754 756)</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Distribution des dividendes	(9 984 394)	(5 546 831)	(5 546 831)
Encaissement provenant des emprunts	19 200 000	800 000	800 000
Encaissement provenant des assurances/immobilisation	-	-	-
Encaissement provenant des assurances/dégâts immob.	-	-	-
Décais. provenant des remboursements des emprunts	(3 318 340)	(1 691 319)	(4 016 950)
Décaissement suite achat actions propres	(1 007 504)	-	-
Encais.lié au rachat des actions propres	-	474 957	-
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	<u>4 889 762</u>	<u>(5 963 193)</u>	<u>(8 763 781)</u>
VARIATION DE TRESORERIE	<u>12 165 757</u>	<u>(9 203 205)</u>	<u>(13 170 655)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	(8 282 229)	4 888 426	4 888 426
Trésorerie à la clôture de l'exercice	28 3 883 528	(4 314 779)	(8 282 229)

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

« S.N.M.V.T – MONOPRIX »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETES AU 30 JUIN 2013

(Les montants sont arrondis au dinar tunisien)

1. CREATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 33 282 288 dinars tunisiens divisés en 16 641 144 actions de 2 dinars chacune, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010, qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, et suite également aux décisions des Assemblées Générales Extraordinaires du 2 juin 2011 et du 17 mai 2012 ayant augmenté le capital par incorporation des réserves pour respectivement 9 245 080 dinars et 5 547 048 dinars.

La « S.N.M.V.T » est cotée en bourse depuis 1995 et est contrôlée par la société EXIS.

La « S.N.M.V.T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

2. METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Immobilisations

Les immobilisations de la société figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, hors taxes récupérables et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Immobilisations incorporelles :

Logiciels informatiques	33,33%
Fonds de commerce	De 5% à 10%

Immobilisations corporelles :

Constructions	5%
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	10%
Installations et Matériel d'exploitation	10%
Outillages d'exploitation (valeur \leq 200 DT)	100%
Petits matériels d'exploitation	33,33%
Matériel de transport	20%
Equipement et matériel de bureau	10%
Equipement et matériel informatique	33,33 %
Agencements et installations générales	10 %

2.3. Titres de participation

Les titres acquis par la société ont été, conformément aux critères de classement prévus au système comptable des entreprises, considérés comme un placement à long terme et inscrits parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan.

Ces placements ont été constatés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours boursier moyen du mois de clôture.

2.4. Constatations des frais préliminaires

Les frais préliminaires et les frais de pré-exploitation engagés avant l'ouverture des nouveaux magasins ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises, à l'actif du bilan au poste «autres actifs non courants ».

La résorption de ces frais, sera constatée sur une période de trois années, à partir de l'entrée effective des magasins en exploitation.

2.5. Valeurs d'exploitation

Les stocks des produits non alimentaires sont valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Pour les stocks des produits alimentaires, ils sont valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

2.6. Placements à court terme

Les titres acquis par la société, classés selon les critères prévus par le système comptable des entreprises comme des placements à court terme, ont été inscrits au bilan à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur du marché, par référence au cours boursier moyen de clôture, et les plus-values et moins-values dégagées sont portées au résultat de l'exercice. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet d'une provision et les plus-values ne sont pas constatées.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération. Les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas parmi les charges ou produits financiers.

2.8. Revenus des titres

Les revenus des titres sont constatés parmi les produits financiers sur la base de la décision de l'assemblée générale ordinaire ayant statué sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.9. Unité monétaire

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont libellés en Dinar Tunisien.

3. Immobilisations incorporelles	<i>Au</i> 30/06/2013	<i>Au</i> 30/06/2012	<i>Au</i> 31/12/2012
Logiciels informatiques	237 608	237 608	237 608
Fonds de commerce	3 549 075	3 549 075	3 549 075
	3 786 683	3 786 683	3 786 683

4. Immobilisations corporelles	<i>Au</i> 30/06/2013	<i>Au</i> 30/06/2012	<i>Au</i> 31/12/2012
Terrain	3 784 129	3 784 129	3 784 129
Constructions	7 498 353	7 498 353	7 498 353
Agencements des constructions	1 991 086	1 983 392	1 991 086
Installations et matériel d'exploitation	46 143 725	41 838 171	43 856 984
Petit matériel d'exploitation	45 504	24 625	44 995
Matériel de transport	34 799	34 799	34 799
Installations générales, agencements et aménagements divers	16 438 436	14 465 547	15 716 958
Equipements de bureau	350 893	336 753	341 068
Matériel informatique	2 572 832	2 570 559	2 570 559
Immobilisations en cours	2 520 335	1 542 924	1 851 645
Avances sur immobilisations en cours	4 238 154	2 637 945	2 264 022
	85 618 246	76 717 197	79 954 598

4.1 Tableau des mouvements des immobilisations

Le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations de l'exercice:

4.1 Immobilisations corporelles

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

DESIGNATION	Valeur au 1/1/2013	Acquisition 2013	Régularisation 2013	Valeur au 30/06/2013	Amortissement cumulé 1/1/13	Dotation de 2013	Amortissement cumulé 2013	Valeurs nettes au 30/06/2013
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Logiciels	237 608	-	-	237 608	184 589	27 905	212 494	-
Fonds de commerce	3 549 075	-	-	3 549 075	2 158 378	116 061	2 274 439	25 114
Avances sur immob incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	3 549 075
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 786 683	0	0	3 786 683	2 342 967	143 966	2 486 933	3 574 189
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains	3 784 129	-	-	3 784 129	-	-	-	3 784 129
Constructions	7 498 353	-	-	7 498 353	6 234 456	138 501	6 372 957	1 125 396
Installations, agencements constructions	1 991 086	-	-	1 991 086	1 643 316	64 313	1 707 629	283 457
Installations et Matériel d'exploitation	43 856 984	1 633 576	653 165	46 143 725	23 688 564	2 050 780	25 739 344	20 404 381
Petit matériel d'exploitation	44 995	312	197	45 504	43 594	631	44 225	1 279
Matériel de transport	34 799	-	-	34 799	21 148	3 480	24 628	10 171
Agencement, aménagements et installations	15 716 958	568 127	153 351	16 438 436	6 338 698	711 025	7 049 723	9 388 713
Equipement et matériel de bureau	341 068	6 001	3 824	350 893	178 832	14 570	193 402	157 491
Equipement et matériel informatique	2 570 559	2 273	-	2 572 832	2 507 001	21 770	2 528 771	44 061
Immobilisations en cours	1 851 645	1 479 227	(810 537)	2 520 335	-	-	-	2 520 335
Avances sur immobilisations en cours	2 264 022	2 203 590	(229 458)	4 238 154	-	-	-	4 238 154
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	79 954 598	5 893 106	(229 458)	85 618 246	40 655 609	3 005 070	43 660 679	41 957 567
TOTAL	83 741 281	5 893 106	(229 458)	89 404 929	42 998 576	3 149 036	46 147 612	45 531 756

<i>5. Immobilisations Financières</i>		<i>Au</i> <i>30/06/2013</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2012</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2012</i>
Titres de participation	5.1	74 334 909	72 604 909	72 604 909
Prêts à plus d'un an				167 620
Dépôts et cautionnements		239 652	24 572	239 651
Créances rattachées à des participations		125	125	125
		74 574 686	72 629 606	73 012 305
A déduire la partie non libérée des actions	5.1	-	(1 984 091)	-
		74 574 686	70 645 515	73 012 305
A déduire provision pour dépréciation des titres	5.1	(48 000)	(48 000)	(48 000)
		74 526 686	70 597 515	72 964 305

5.1. Titres de participation

Le portefeuille titre de la société, totalise une valeur nette de 74 286 909 dinars au 30 juin 2013 contre 70 572 818 au 30 juin 2012. La ventilation de cette participation, par société, se présente comme suit :

Participations	% dans le capital	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Société L'Immobilière Monoprix - SIM	58,50%	22 997 500	21 267 500	21 267 500
S.G.S TOUTA	99,96%	15 842 573	15 842 573	15 842 573
Sté SAHARA CONFORT	99,998%	12 374 493	12 374 493	12 374 493
HLC	64,1%	9 800 000	9 800 000	9 800 000
COPIT	14,12%	7 258 163	7 258 163	7 258 163
THP	11,18%	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Société MONOGROS	98,73%	987 300	987 300	987 300
Ste SODEA	22%	935 000	935 000	935 000
M.M.T	68,25%	430 000	430 000	430 000
SNMVT INTERNATIONAL	50,02%	250 100	250 100	250 100
Sté DINDY		191 680	191 680	191 680
Sté FILAT.H.EL AYOUM		160 000	160 000	160 000
GEMO	50%	50 000	50 000	50 000
Société ETTHIMAR		30 000	30 000	30 000
Sté MEDIAL		18 000	18 000	18 000
B.T.S		10 000	10 000	10 000
Société SORIEB		100	100	100
		74 334 909	72 604 909	72 604 909
A déduire la partie non libérée des actions HLC		-	(1 984 091)	-
		0	(1 984 091)	0
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société ETHIMAR		(30 000)	(30 000)	(30 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société MEDIAL		(18 000)	(18 000)	(18 000)
		(48 000)	(48 000)	(48 000)
Valeur nette des participations		74 286 909	70 572 818	72 556 909

Les sociétés MONOGROS, SIM, SGS – TOUTA, MMT, HLC, TSS SAHARA CONFORT et SNMVT International sont contrôlées par la S.N.M.V. T – MONOPRIX.

6. Autres actifs non courants	<i>Au</i> 30/06/2013	<i>Au</i> 30/06/2012	<i>Au</i> 31/12/2012
Frais préliminaires	2 360 837	1 974 171	2 157 514
Frais préliminaires en cours	2 987 246	1 222 712	2 296 375
A déduire la résorption des frais préliminaires	(1 601 501)	(1 196 319)	(1 402 305)
	3 746 582	2 000 564	3 051 584
7. Stocks	<i>Au</i> 30/06/2013	<i>Au</i> 30/06/2012	<i>Au</i> 31/12/2012
Stocks de marchandises magasins	37 402 311	30 419 288	30 425 568
Stocks de marchandises dépôt	4 352 138	4 368 838	4 670 777
Stocks emballages et étiquettes	473 406	383 219	426 047
	42 227 855	35 171 345	35 522 392
A déduire provision pour dépréciation de stock (calculée selon taux de rotation)	(2 291 787)	(2 057 205)	(2 039 142)
	39 936 068	33 114 140	33 483 250
8. Clients et comptes rattachés	<i>Au</i> 30/06/2013	<i>Au</i> 30/06/2012	<i>Au</i> 31/12/2012
Clients, ventes à crédit	1 674 223	2 349 484	811 434
Créances sur participation fournisseurs	1 981 330	1 800 319	2 100 203
Clients, effets à recevoir	326 772	-	-
Clients, chèques impayés	347 384	289 085	328 982
Clients, effets à recevoir impayés	1 396	1 396	1 397
Autres clients,	1 264 847	388 519	1 001 765
	5 595 952	4 828 803	4 243 781
Provisions pour créances clients	(529 372)	(541 859)	(493 889)
Provisions sur chèques impayés	(272 086)	(223 470)	(251 537)
Provisions sur effets impayés	(1 397)	(1 397)	(1 397)
	(802 855)	(766 726)	(746 823)
	4 793 097	4 062 077	3 496 958

9. Autres actifs courants	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Personnel avances et acomptes	120 372	166 209	399 504
Etat, impôts et taxes, IS retenues à la source	29 425	41 493	16 446
Etat, impôts et taxes, IS & acomptes provisionnels	641 646	1 689 680	1 867 664
Etat, impôts et taxes TVA à reporter	749 981	351 792	10 687
Etat, impôts et taxes TFP à reporter	61 317	59 079	-
Autres débiteurs	3 995 868	2 148 032	4 064 381
Produits à recevoir, dividendes	2 961 900	2 961 900	5 078 855
Autres produits à recevoir	3 862 841	466 985	325 129
Charges constatées d'avance	5 801 752	2 439 261	5 440 791
Produits constatés d'avance	9.1 6 649 698	6 666 805	6 716 714
Compte d'attente	848 184	690 740	192 823
	25 722 984	17 681 976	24 112 994
Provisions sur comptes débiteurs divers	(104 104)	(104 104)	(104 104)
	25 618 880	17 577 872	24 008 890

9.1 Produits constatés d'avance

Ce compte enregistre notamment, le montant de 5 455 216 DT restant à encaisser des compagnies d'assurance concernant les indemnités rattachées aux événements du 14 Janvier 2011 et non arrêtées définitivement à la date de l'établissement des états financiers intermédiaires du 30 juin 2013. Les gains extraordinaires correspondant ont été constatés au cours de l'exercice 2011.

Ce même compte enregistre également, l'estimation des indemnités d'assurance rattachées à l'incendie de juin 2012 survenu au magasin sis à EL MENZEH 6 et constatée à la rubrique "Autres gains ordinaires". L'indemnité a été estimée à 815 799 dinars pour les stocks et 440 000 dinars pour le matériel et les agencements. La perte liée à ce même incendie de 954 796 dinars, a été constatée à la rubrique "Autres pertes ordinaires".

		<i>Au</i> 30/06/2013	<i>Au</i> 30/06/2012	<i>Au</i> 31/12/2012
10. Placements et autres actifs financiers				
Prêts au personnel		353 779	226 718	143 538
Titres de placement		-	-	-
		353 779	226 718	143 538
11. Liquidités et équivalents de liquidités				
		<i>Au</i> 30/06/2013	<i>Au</i> 30/06/2012	<i>Au</i> 31/12/2012
Placements		50 554	165 374	475 558
Placements (billets de trésorerie)		500 000	500 000	500 000
Chèques à l'encaissement		186 980	115 418	104 754
Compte intermédiaire en bourse			45	-
Banques		3 715 591	3 074 040	5 915 539
C.C.P		533	533	534
Caisses		3 147 527	1 721 316	2 018 016
		7 601 185	5 576 726	9 014 401
12. Capitaux propres				
		<i>Au</i> 30/06/2013	<i>Au</i> 30/06/2012	<i>Au</i> 31/12/2012
Capital social	(A)	33 282 288	33 282 288	33 282 288
Actions propres	(B)	(4 375 731)	(2 893 328)	(3 368 227)
Plus-value sur cession des actions propres		915 214	1 095 413	916 057
Réserve légale		3 328 229	2 773 524	2 773 524
Réserve pour réinvestissement financier exonéré		11 252 000	7 686 909	7 686 909
Résultats reportés		4 464 255	9 191 929	9 191 929
Résultats reportés/dividendes actions propres		94 189	10 143	10 143
Total des capitaux propres avant résultat de la période		48 960 444	51 146 878	50 492 623
Résultat de la période	(1)	3 426 850	3 232 281	9 376 809
Total des capitaux propres après résultat de la période		52 387 294	54 379 159	59 869 432
Valeur nominale de l'action	(C)	2	2	2
Nombre d'actions	(2)	16 641 144	16 641 144	16 641 144
Résultat par action	(1) / (2)	0,206	0,194	0,563

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 Juin 2011 a augmenté le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 9 245 080 dinars. En conséquence, le capital après cette première augmentation est devenu de 27 735 240 dinars, représenté par 13 867 620 actions de 2 dinars de nominal.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Mai 2012 a augmenté une seconde fois le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 5 547 048 dinars. En conséquence, le capital après ces deux augmentations est devenu de 33 282 288 dinars, représenté par 16 641 144 actions de 2 dinars de nominal.

(B) L'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Juin 2011 a autorisé la société, conformément à l'article 19 nouveau de la Loi 94-117 tel que modifié par la Loi n° 99-92 du 17 Août 1999, à procéder, pour une période de trois années, au rachat et la revente des actions de la société en bourse, en vue de réguler le cours boursier.

La valeur totale des actions propres détenues par la société au 30 juin 2013 est de 4 375 731 dinars.

(C) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, et en conséquence le capital est devenu, à cette date, représenté par 9 245 080 actions de 2 dinars de nominal.

Tableau de mouvements des capitaux propres

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Rachat des actions propres	Plus value sur cession actions propres	Résultats reportés sur actions propres	Total
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2012	33 282 288	2 773 524	7 686 909	9 191 929	9 376 809	-3 368 227	916 057	10 143	59 869 432
Affectation approuvée par l'AGO de l'exercice 2012		554 705	3 565 091	-4 727 673	-9 376 809				-9 984 686
Rachat des actions propres						-1 007 504	-843		-1 008 347
Résultats reportés sur actions propres								84 045	84 045
Résultat du premier semestre 2013					3 426 850				3 426 850
SOLDE AU 30 JUIN 2013	33 282 288	3 328 229	11 252 000	4 464 256	3 426 850	-4 375 731	915 214	94 188	52 387 294

	<i>Au</i>	<i>Au</i>	<i>Au</i>
13. Emprunts bancaires	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012

Crédit moyen terme BIAT	38 690 957	25 435 111	22 083 550
-------------------------	------------	------------	------------

	38 690 957	25 435 111	22 083 550
--	-------------------	-------------------	-------------------

	<i>Au</i>	<i>Au</i>	<i>Au</i>
14. Fournisseurs et comptes rattachés	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012

Fournisseurs locaux de marchandises	51 764 019	40 743 233	32 664 809
-------------------------------------	------------	------------	------------

Fournisseurs étrangers de marchandises	-	-	-
--	---	---	---

Fournisseurs Investissements et moyens généraux	1 211 316	767 720	3 993 907
---	-----------	---------	-----------

Fournisseurs chèques en instance	862 449	934 818	664 857
----------------------------------	---------	---------	---------

Fournisseurs locaux de marchandises, effets à payer	28 145 336	19 522 107	28 629 920
---	------------	------------	------------

Fournisseurs Invest&moyens généraux, effets à payer	1 189 840	1 575 123	810 560
---	-----------	-----------	---------

Fournisseurs locaux d'immobilisations	296 943	175 846	547 100
---------------------------------------	---------	---------	---------

Fournisseurs étrangers d'immobilisations	(94 420)	(99 864)	479 135
--	----------	----------	---------

Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	100 677	133 429	119 072
--	---------	---------	---------

Fournisseurs, factures non parvenues	6 386 991	6 666 253	4 156 147
--------------------------------------	-----------	-----------	-----------

Fournisseurs, moyens généraux en cours	71 928	142 938	55 702
--	--------	---------	--------

Fournisseurs, opérations d'importation	(368 355)	(301 117)	(17 401)
--	-----------	-----------	----------

Fournisseurs locaux, remises et ristournes	(11 691 528)	(9 290 530)	(9 863 755)
--	--------------	-------------	-------------

Fournisseurs emballages à rendre	(209 287)	(282 146)	(305 074)
----------------------------------	-----------	-----------	-----------

	77 665 909	60 687 810	61 934 974
--	-------------------	-------------------	-------------------

	<i>Au</i>	<i>Au</i>	<i>Au</i>
15. Autres passifs courants	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012

Clients, remises à accorder/pts de fidélité	2 950 084	1 978 538	-
---	-----------	-----------	---

Personnel	15.1	1 719 838	2 378 508
-----------	------	-----------	-----------

Etat, et collectivités locales	15.2	1 766 556	2 254 924
--------------------------------	------	-----------	-----------

Actionnaires, dividendes à payer	-	1 629	1 337
----------------------------------	---	-------	-------

CNSS	-	1 499 597	1 402 478
------	---	-----------	-----------

Créditeurs divers	-	1 199 676	1 196 876
-------------------	---	-----------	-----------

Assurance groupe	-	63 776	53 786
------------------	---	--------	--------

Charges à payer	-	7 032 686	4 680 068
-----------------	---	-----------	-----------

Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	-	4 206 241	2 924 800
--	---	-----------	-----------

Compte d'attente	-	-	-
------------------	---	---	---

Produits constatés d'avance	-	-	-
-----------------------------	---	---	---

	20 440 083	16 871 315	18 154 863
--	-------------------	-------------------	-------------------

15.1. Personnel	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Rémunération due au personnel	62 758	67 831	66 442
Congés payés et intéressement	1 643 571	2 303 825	1 562 690
Oppositions sur salaires	13 509	6 852	10 183
Autres retenues au personnel	-	-	60
	1 719 838	2 378 508	1 639 375
15.2. Etat, et collectivités publiques	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Etat, impôts et taxes,	1 387 695	1 221 637	1 968 233
Etat, impôts et taxes, TVA à payer	26 839	33 073	93 161
Impôt sur les bénéfices	352 022	1 000 214	2 138 819
	1 766 556	2 254 924	4 200 213
16. Concours bancaires et autres passifs financiers	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Crédits bancaires BIAT, échéances à moins d'un an	6 744 154	5 643 972	6 669 902
Billet de trésorerie		800 000	800 000
Intérêts courus sur emprunts	186 330	97 833	96 280
Ecart d'encaissement	1 209		
Concours bancaires	3 717 658	9 891 506	17 296 630
	10 649 351	16 433 311	24 862 812

17. Revenus

Le chiffre d'affaires réalisé au cours du premier semestre 2013 s'élève à 221 362 704 DT contre 200 024 111 DT au premier semestre de 2012, enregistrant une augmentation de 21 338 593 DT (Soit 10,66 %). Cette situation s'explique essentiellement par la reprise partielle des activités des magasins endommagés suite aux événements qu'a connu la Tunisie en janvier 2011, ainsi que suite à la relance relative, des activités de la société.

18. Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation, qui totalisent 3 674 619 DT au 30 juin 2013 contre 2 626 257 DT pour la même période de l'exercice précédent, proviennent essentiellement des factures de promotion.

19. Achats de marchandises

Le coût des marchandises vendues pour le premier semestre de l'année 2013 a augmenté de 19 476 918 DT (ou 11,70%) par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent, Ce coût est passé de 166 523 161 DT au premier semestre 2012 à 186 000 079 DT pour la même période de 2013.

Cette augmentation est la conséquence de l'amélioration du chiffre d'affaires et de la reprise partielle des activités de la société par l'ouverture d'un nouveau magasin.

La Marge commerciale a augmenté au cours du premier semestre 2013 de 1 861 675 DT (ou 0,7 %), passant de 33 500 950 DT à 35 362 625 DT.

Le taux de marge du premier semestre de l'année 2013 s'élève à 15,98 %, contre 16,75 % pour la même période de l'année 2012, soit une diminution de 0,77 points.

20. Achats d'approvisionnement consommés

La rubrique "Achats d'approvisionnement consommés", qui totalise 5 512 077 DT au 30 juin 2013 contre 4 770 849 DT pour la même période de l'exercice précédent, enregistre les achats des emballages et étiquettes, les consommations d'eau, d'électricité et du gaz, ainsi que les fournitures non stockées.

21. Charges de personnel

Les Charges de personnel totalisent 14 831 786 DT au 30 juin 2013 contre 13 455 107 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 376 679 DT .

22. Dotations aux amortissements et résorptions	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Dotations des immobilisations incorporelles	143 966	203 870	349 119
Dotations des immobilisations corporelles	3 005 070	2 887 856	5 986 213
Résorptions des frais préliminaires	199 196	157 538	363 524
Dot./ prov. risques fournis & risque d'exploitation	1 173 633	815 800	1 356 968
Dotations /provisions pour créances douteuses	338 611	100 000	311 360
Dotations /provisions pour chèques impayés	20 889	25 365	53 432
Dotations /provisions sur stocks	2 291 787	2 057 205	2 039 142
Reprises /provisions sur stocks	(2 039 142)	(1 893 935)	(1 893 935)
Reprises /provisions pour risque fournisseurs	(433 360)	(310 344)	(310 343)
Reprises/provisions sur clients promotion	(301 922)	-	(248 537)
	4 398 728	4 043 355	8 006 949

23. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 12 227 571 DT au 30 juin 2013 contre 10 308 643 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 918 928 DT .

Cette rubrique enregistre essentiellement les coûts des entretiens et réparations, des assurances, des honoraires, des frais de publicité et de communication.

	<i>Au</i> <i>30/06/2013</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2012</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2012</i>
24. Charges financières nettes			
Intérêts sur emprunts bancaires BT	-	4 001	4 001
Intérêts sur emprunts bancaires BIAT	725 958	704 247	1 461 650
Intérêts sur emprunt bancaire Attijari Bank	102 472	-	-
Intérêts sur comptes courants bancaires	544 024	89 909	319 621
Intérêts sur billets de trésorerie	14 013	7 411	17 670
Pertes de change	36 363	12 310	20 518
Moins-values /actualisation titre de placement	750	1 559	10 077
Escomptes accordés	3 717	16 793	18 541
Moins-values /cession titres	8 596	124 238	124 181
	1 435 893	960 468	1 976 267
	<i>Au</i> <i>30/06/2013</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2012</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2012</i>
25. Produits financiers			
Revenus des titres de placement	10 522	10 975	20 263
Revenus des titres de participation	2 967 865	132 896	2 251 450
Produits financiers sur comptes courants bancaires	20 821	24 146	39 130
Produits nets / cession des actions SICAV	3 161	2 544	5 280
Gains de change	-	-	4 068
	3 002 369	170 561	2 320 197
	<i>Au</i> <i>30/06/2013</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2012</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2012</i>
26. Autres gains ordinaires			
Produits nets sur cession d'immobilisations	-	1 133 961	1 134 205
Indemnité d'assurance rattachée à l'incendie du magasin EL MENZEH 6	-	1 255 799	1 255 799
Autres gains ordinaires	169 159	51 978	274 963
Reprise provision chèques impayés	1 545	-	10 801
	170 704	2 441 738	2 675 768

<i>27. Autres pertes ordinaires</i>	<i>Au 30/06/2013</i>	<i>Au 30/06/2012</i>	<i>Au 31/12/2012</i>
Perte des immobilisations suite incendie magasin Menzeh 6	-	48 353	26 024
Perte des stocks suite incendie magasin Menzeh 6	-	906 443	951 940
Autres pertes ordinaires	25 391	13 793	120 071
	25 391	968 589	1 098 041

<i>28. Etat des flux de trésorerie:</i>	<i>Au 30/06/2013</i>	<i>Au 30/06/2012</i>	<i>Au 31/12/2012</i>
---	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Détail de la trésorerie à la clôture de la période

Placements	50 554	165 375	475 558
Placements (billets de trésorerie)	500 000	500 000	500 000
Chèques à l'encaissement	186 981	115 418	104 754
Compte intermédiaire en bourse	-	45	
Banques	3 715 591	3 074 040	5 915 539
C.C.P	533	533	534
Caisses	3 147 527	1 721 316	2 018 016
Découverts bancaires	(3 717 658)	(9 891 506)	(17 296 630)
	3 883 528	(4 314 779)	(8 282 229)

29. Impôt sur les bénéfices

La détermination de l'impôt sur les bénéfices au titre de la période de l'exercice 2013 a tenu compte des éléments suivants:

	<i>Au</i> <i>30/06/2013</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2012</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2012</i>
Résultat comptable après impôt	3 778 872	4 232 496	9 376 809
Total réintégrations	3 980 655	2 825 781	6 191 760
Total déductions	(5 999 417)	(2 057 205)	(4 874 482)
Déductions pour réinvestissements			(3 565 091)
Résultat fiscal	1 760 110	5 001 072	7 129 000
Impôt sur les sociétés			2 138 701
Minimum d'impôt sur les sociétés	352 022	1 000 214	2 138 819

30. Parties liées

Conformément à la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NC39), aux nouvelles dispositions de la loi 2009-16 du 16 Mars 2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales et à la note d'orientation du 2 Mars 2010, sur les diligences du commissaire aux comptes en matière des rémunération des dirigeants, les transaction et les opérations conclues par La « S.N.M.V.T » avec des parties liées sont détaillées ci-après :

30.1. La « S.N.M.V.T » détient 98,73 % du capital de MONOGROS

MONOGROS est le fournisseur principal de la « S.N.M.V.T ». Le solde non encore réglé au 30 juin 2013 s'élève à 24 012 911 DT.

Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T » constatés parmi les charges du premier semestre 2013 et à facturer par MONOGROS sont de 963 495 DT en hors taxes récupérables.

La « S.N.M.V.T » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 38 783 DT HT. La quote-part du premier semestre 2013 est de 19 391 dinars.

La « S.N.M.V.T –MONOPRIX » a constaté les dividendes lui revenant suite à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de Monogros de juin 2013, soit pour 2 961 900 DT.

La « S.N.M.V.T » assume quelques fonctions d'administration (mise à disposition du personnel, utilisation des locaux, police d'assurance) pour le compte de sa filiale sans aucune rémunération.

30.2. La « S.N.M.V.T » détient directement 58,50% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 25,32% par sa filiale MONOGROS

La « S.N.M.V.T » est locataire de neuf locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte Printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Sousse LAKOUAS et Mokhtar Attia) auprès de la « SIM ». Au cours du premier semestre 2013, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de:

- El Manar : 124 191 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 6%,
- Ennasr : 124 106 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sousse Sud : 51 711 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Bizerte Printemps : 280 782 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Tunis Charles de Gaulle : 272 223 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sfax Mahari : 182 620 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- L'Aouina : 309 473 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Mokhtar Attia : 358 864 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sousse LAKOUES : 176 458 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La S.N.M.V.T MONOPRIX a réglé en avance le loyer desdits magasins pour l'année 2013 ainsi que le premier semestre de l'année 2014.

La société « SIM » a facturé, pour le premier semestre 2013, l'assistance technique à la société « S.N.M.V.T » pour un montant de 100 000 DT HT.

La « S.N.M.V.T » a participé en 2013 à l'augmentation du capital de la SIM avec un montant de 1 730 000 DT.

La « S.N.M.V.T » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 16 885 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a encaissé sa quote-part des dividendes décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « S.I.M » du 10 décembre 2012 pour un montant de 2 116 955 DT.

La S.N.M.V.T MONOPRIX a approvisionné la SIM par des produits d'entretiens pour une valeur de 862 DT.

Le Conseil d'Administration du 29 Janvier 2010 a autorisé la « S.N.M.V.T » à se porter caution solidaire de la « S.I.M » pour l'obtention d'un crédit moyen terme, fin 2009, de 10 000 000 DT.

30.3. La « S.N.M.V.T » détient 22 % de la société SODEA qui est également fournisseur de la société

Durant le premier semestre 2013, la société « S.N.M.V.T » n'a réalisé auprès de la SODEA aucune transaction d'achat.

Le 22 avril 2008, un protocole d'accord a été conclu entre la société SODEA et la « S.N.M.V.T » pour convenir des modalités de cession et de paiement des 3740 actions détenues par cette dernière. Cette opération est en cours à la date du 30 juin 2013.

30.4. La « S.N.M.V.T » détient 14,12 % du capital de la société COPIT, et indirectement 4,46% par sa filiale MONOGROS

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la COPIT, de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids).

Au cours du premier semestre 2013, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de :

- Pour Monoprix Zéphyr 39 927 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Maison 12 155 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Kids 12 155 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5%.

30.5. La « S.N.M.V.T » détient 99,96 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »

Le loyer des points de vente loués auprès de la SGS-TOUTA est de 728 000 DT HT par an compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%. Pour le premier semestre 2013, le loyer constaté est de 364 000 DT HT

Pour la location du siège Charguia auprès de la SGS TOUTA, le loyer du premier semestre 2013 est de 194 481 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

Au cours de premier semestre 2013, la S.G.S TOUTA a facturé 129 654 DT HT comme avance sur le loyer du siège Charguia jusqu'au 31 octobre 2013.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 16 885 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

30.6. La « S.N.M.V.T » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS

Au cours du premier semestre 2013, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la MMT des achats s'élevant à 16 491 654 DT. Au 30 juin 2013, le fournisseur MMT accuse un solde créditeur de 1 945 201 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 16 081 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

30.7. La « S.N.M.V.T » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »

La « S.N.M.V.T » est locataire de six locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis, Mednine et El Mourouj) auprès de la société « Sahara Confort ». Au cours du premier semestre 2013, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de:

- Korba : 41 829 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Djerba : 45 389 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Feryana : 7 067 DT HT avec une augmentation annuelle de 5%,
- Rdayef : 8 988 DT HT à partir de juillet 2013 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Jarzis : 55 344 DT HT à partir de juillet 2013 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Mednine : 38 179 DT HT à partir de juillet 2013 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Mourouj I : 27 563 DT HT à partir de janvier 2013 avec une augmentation annuelle de 5%.

TUNIS, le 28 Août 2013

Messieurs les actionnaires de la
Société Nouvelle Maison de la Ville
de Tunis « S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T - MONOPRIX » comprenant le bilan au 30 juin 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie arrêtés à cette date et des notes aux états financiers.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Les états financiers intermédiaires qui font apparaître un total bilan de 199 833 594 DT et un résultat bénéficiaire de 3 426 850 DT, relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend : l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies

significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas en conséquence effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T - MONOPRIX » arrêtés au 30 juin 2013, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux système comptables des entreprises en Tunisie.

Hichem BESBES

Kalthoum BOUGUERRA
FMBZ-KPMG Tunisie

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II –BP 129 -1080 Tunis-

La Société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et Mr Kais FEKIH

BILAN
Au 30/06/2013
(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Note</u>	<u>Au 30/06/2013</u>	<u>Au 30/06/2012</u>	<u>Au 31/12/2012</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		930 795	910 957	912 381
Moins : Amortissements		(901 333)	(854 722)	(884 334)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		<u>29 462</u>	<u>56 235</u>	<u>28 047</u>
Immobilisations corporelles		39 845 920	35 345 442	38 382 448
Moins : Amortissements		(12 673 712)	(10 889 665)	(11 798 642)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		<u>27 172 208</u>	<u>24 455 777</u>	<u>26 583 806</u>
Participations et créances liées à des participations		19 045 232	20 625 045	22 545 232
Moins : Provisions		-	(2 500 000)	(1 199 642)
Autres immobilisations financières	(B-1)	1 079 868	601 039	827 080
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		<u>20 125 100</u>	<u>18 726 084</u>	<u>22 172 670</u>
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES		<u>47 326 770</u>	<u>43 238 096</u>	<u>48 784 523</u>
Autres actifs non courants	(B-2)	169 500	165 285	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>47 496 270</u>	<u>43 403 381</u>	<u>48 784 523</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		50 024 143	27 413 253	35 115 520
Moins : Provisions		(1 590 024)	-	(1 402 397)
TOTAL STOCKS	(B-3)	<u>48 434 119</u>	<u>27 413 253</u>	<u>33 713 123</u>
Clients et comptes rattachés		19 172 355	12 525 573	10 859 823
Moins : Provisions		(1 561 817)	(1 467 389)	(1 492 377)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	(B-4)	<u>17 610 538</u>	<u>11 058 184</u>	<u>9 367 446</u>
Autres Actifs courants	(B-5)	17 934 148	7 340 113	14 238 342
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-6)	79 752 777	83 882 529	64 932 631
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>163 731 582</u>	<u>129 694 079</u>	<u>122 251 542</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>211 227 852</u>	<u>173 097 460</u>	<u>171 036 065</u>

BILAN
Au 30/06/2013
(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Note</u>	<u>Au 30/06/2013</u>	<u>Au 30/06/2012</u>	<u>Au 31/12/2012</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		30 000 000	30 000 000	30 000 000
Réserves		13 570 463	13 570 463	13 570 463
Fonds social		3 403 181	3 431 715	3 140 083
Résultats reportés		13 319 746	12 609 121	12 609 121
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>60 293 390</u>	<u>59 611 299</u>	<u>59 319 667</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>7 882 048</u>	<u>4 761 165</u>	<u>11 263 815</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION (I)	(B-7)	<u>68 175 438</u>	<u>64 372 464</u>	<u>70 583 482</u>
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Provision pour risques et charges	(B-8)	385 585	2 541 731	698 537
Dépôts et cautionnements		5 900	4 000	4 000
Autres passifs non courants	(B-9)	142 670	143 561	142 670
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>534 155</u>	<u>2 689 292</u>	<u>845 207</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-10)	121 592 914	84 573 718	89 605 473
Autres passifs courants	(B-11)	20 657 641	20 977 887	9 621 315
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-12)	267 704	484 099	380 588
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>142 518 259</u>	<u>106 035 704</u>	<u>99 607 376</u>
TOTAL DES PASSIFS (II)		<u>143 052 414</u>	<u>108 724 996</u>	<u>100 452 583</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II)		<u>211 227 852</u>	<u>173 097 460</u>	<u>171 036 065</u>

ETAT DE RESULTAT
(Modèle de Référence)
De la période close au 30/06/2013
(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Note</u>	<u>Du 01/01/2013</u> <u>au 30/06/2013</u>	<u>Du 01/01/2012</u> <u>au 30/06/2012</u>	<u>Au 31/12/2012</u>
Revenus	(R-1)	125 628 653	114 254 349	248 165 973
Coût des ventes	(R-2)	111 075 410	100 652 289	220 506 413
MARGE BRUTE		14 553 243	13 602 060	27 659 560
Frais de distribution	(R-3)	2 390 891	2 054 188	5 338 001
Autres produits d'exploitation	(R-4)	2 782 501	1 101 718	2 508 701
Autres charges d'exploitation	(R-5)	2 738 896	1 421 898	3 709 698
Frais d'administration	(R-6)	9 432 633	7 035 780	15 268 951
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 733 324	4 191 912	5 851 611
Charges financières nettes	(R-7)	103 549	26 689	75 361
Produits des placements	(R-8)	5 898 407	1 558 440	6 916 793
Autres gains ordinaires	(R-9)	200 896	220 505	623 630
Autres pertes ordinaires	(R-10)	57 404	75 485	184 845
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		8 711 674	5 868 683	13 131 828
Impôt sur les sociétés		829 626	1 107 518	1 868 013
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		7 882 048	4 761 165	11 263 815
Effets des modifications comptables (net d'impôt)				
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		7 882 048	4 761 165	11 263 815

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Modèle Autorisé)
Au 30/06/2013
(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Au 30/06/2013</u>	<u>Au 30/06/2012</u>	<u>Au 31/12/2012</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après impôts	7 882 048	4 761 165	11 263 815
Ajustements pour :			
- Amortissement	722 569	727 871	1 831 745
- Provision et reprise	(1 271 114)	139 173	(1 567 830)
Variations Des :			
- Stocks	(14 908 623)	(886 045)	(8 588 311)
- Créances	(8 296 946)	(1 554 723)	111 026
- Autres actifs	(3 695 806)	2 012 849	(4 894 545)
- Fournisseurs et autres dettes	21 997 442	(3 900 695)	1 136 918
- Autres passifs	11 038 226	10 225 160	6 367 698
Plus ou moins values de cessions	1 017 007	(119 158)	(158 257)
Résultat des opérations de placement	(1 451 199)	(1 518 996)	(2 382 462)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	<u>13 033 604</u>	<u>9 886 601</u>	<u>3 119 797</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 299 096)	(8 580 238)	(3 847 074)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	7 937 555	205 059
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	2 300 203	-	(1 920 186)
Encaissements provenant de la cession d'autres actifs financiers	1 451 199	1 518 996	2 382 462
Décaissements sur prêts au personnel	(252 788)	(150 928)	(376 970)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<u>2 199 518</u>	<u>725 385</u>	<u>(3 556 709)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	-	-	(7 500 000)
Décaissement fond social	(300 092)	(223 371)	(520 860)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<u>(300 092)</u>	<u>(223 371)</u>	<u>(8 020 860)</u>
VARIATIONS DE TRESORERIE	<u>14 933 030</u>	<u>10 388 615</u>	<u>(8 457 772)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	64 552 043	73 009 815	73 009 815
Trésorerie à la fin de la période	79 485 073	83 398 430	64 552 043

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETES AU 30 JUIN 2013

1. NOTES PRELIMINAIRES

La société **ENNAKL AUTOMOBILES** est une société anonyme créée le 6 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars.

L'objet principal de la société **ENNAKL AUTOMOBILES** est la commercialisation du matériel de transport, des pièces de rechange et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société **ENNAKL AUTOMOBILES** est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE et, à partir de l'année 2010, SEAT.

2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

- La société a entamé durant ce premier semestre un projet stratégique, portant sur la période 2013-2016 « CAP 2016 » en collaboration avec un cabinet de consulting de renommée. Ce projet va permettre d'améliorer la rentabilité de la société, de renforcer sa position de leader sur le marché de l'automobile et d'assurer l'amélioration du niveau de satisfaction de ses clients.
- Au cours de cette période de l'année 2013, la société a évolué dans une conjoncture économique difficile, marquée essentiellement par la dévaluation du dinar Tunisien par rapport à l'Euro, ce qui provoqué la hausse des prix de vente des différents modèles à plusieurs reprises.
- Le nombre d'agences officielles est passé à 22 agences au 30 juin 2013 avec l'inauguration du nouveau atelier agréé de la MARSA le 18 juin 2013.
- L'ouverture du nouveau terminal AUDI.
- Le lancement en mars de la nouvelle GOLF avec pour la première fois une opération réussie de tests drive (403 unités vendues sur un objectif 1000 voitures en 2013).
- Le lancement de la nouvelle SEAT TOLEDO en mai 2013, premier modèle tri-corps de la marque SEAT.
- Le lancement de la nouvelle SEAT LEON en juin 2013, notamment en version style bien équipée (Full LED).

3. RESPECT DES PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES

Les états financiers de la société **ENNAKL AUTOMOBILES** ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables telles que prescrites, notamment, par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances, portant approbation des normes comptables, ainsi que les différentes dispositions du code de commerce et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

a- Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

b- Méthodes comptables pertinentes

Les méthodes comptables les plus significatives retenues pour la préparation des comptes se résument dans ce qui suit:

b-1 Immobilisations et amortissements

b-1-1 Immobilisations incorporelles

Cette rubrique enregistre les acquisitions des différents éléments des actifs non monétaires identifiables et sans substances physiques (Marques et brevets, licences et logiciels).

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, comprenant tous les frais incorporables au coût.

b-1-2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, comprenant tous les frais incorporables au coût.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	5%
- Matériels et outillages	10%
- Matériels de transport	20%
- Matériels informatiques	33,33%
- Equipements de bureau	10%
- Agencements et aménagements	10%

Les immobilisations de valeur inférieure à 200 Dinars sont amorties le premier exercice de l'acquisition selon la méthode d'amortissement massive.

b-1-3 Charges à répartir

Les charges engagées par la société au cours de l'exercice 2013, relatives au projet stratégique 2013-2016 confié à l'équipe Altime deloitte, sont inscrites à l'actif du bilan en tant que charges à répartir.

La société estime que ces charges procureront des avantages futurs au cours des exercices ultérieurs.

Ces charges seront résorbées sur une durée de 3 exercices à partir de l'exercice 2013.

b-2 Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société **ENNAKL AUTOMOBILES** sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont valorisés à leur prix d'achat majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat.

b-3 Les placements

Les placements à court terme sont constatés à leur coût d'acquisition lors de la souscription, alors que les sorties sont comptabilisées par la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

b-4 Les participations

L'évaluation des participations à la clôture est faite en comparant le coût d'acquisition des titres à la valeur de l'action sur le marché (coût moyen du dernier mois). Seules les moins-values latentes sont provisionnées.

b-5 Les revenus

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété, à savoir la transmission du bordereau de remise de la carte grise à l'ATTT.

b-6 L'impôt sur les bénéfices

La société était assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 30% jusqu'au 31/12/2009.

Cependant, et suite à l'admission des actions de la société **ENNAKL AUTOMOBILIES SA** à la cote de la bourse pour une portion de 40% de son capital dont 30% sur la bourse de Tunis, la société a bénéficié d'une réduction du taux de l'impôt sur les sociétés à 20 % (au lieu de 30 %) pour une durée de cinq ans, à compter de la date de leur entrée en bourse, en vertu de la loi n°2010-29 du 7 Juin 2010.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible.

4. NOTES SUR LES ACTIFS

Note (B-1) Autres immobilisations financières :

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

	<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Dépôt et cautionnement	182 488	354	182 488
Prêts au personnel sur fonds social	846 628	501 637	595 339
Prêts au personnel sur fonds propres	50 752	99 048	49 253
TOTAL :	1 079 868	601 039	827 080

Note (B-2) Autres actifs non courants :

Les charges à répartir se détaillent comme suit :

	<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Dépenses engagées lors du lancement de la marque "SEAT"	-	291 728	291 728
Dépenses engagées lors de l'introduction de la société en bourse	-	699 982	699 982
Dépenses engagées Projet Stratégique 2013-2016	197 925	-	-
Sous-total :	197 925	991 710	991 710
Résorption	(28 425)	(826 425)	(991 710)
TOTAL :	169 500	165 285	-

Note (B-3) Stocks :

Le stock est réparti comme suit :

	<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Stock véhicules neufs			
VW/VWU/AUDI	29 631 973	19 814 983	23 873 912
PORSCHE	3 654 572	1 591 417	4 044 501
MAN (BUS)	1 379 281	-	1 379 281
SEAT	8 625 173	3 400 928	2 180 851

Stock véhicules neufs encours de dédouanement

VW/VWU/AUDI	3 808 700	-	133 795
Stock des travaux en cours	2 802 350	2 520 671	3 397 337
Stock carburant et lubrifiant	122 094	85 254	105 843
Sous total :	50 024 143	27 413 253	35 115 520
Provision	(1 590 024)	-	(1 402 397)
TOTAL :	48 434 119	27 413 253	33 713 123

Note (B-4) Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique se présente comme suit :

		<u>Jun-13</u>	<u>Jun-12</u>	<u>2012</u>
Clients étatiques	{1}	3 544 760	1 635 543	4 265 162
Clients leasing	{2}	10 216 409	7 787 576	2 736 143
Client constructeur	{3}	1 647 813	854 168	842 615
Clients groupe	{4}	253 966	460 774	174 824
Clients sociétés et particuliers		65 870	-	90 055
Autres clients		361 383	259 613	223 057
Effets à recevoir	{5}	1 904 706	333 853	1 357 530
Clients douteux		891 537	955 739	907 122
Clients douteux, chèques impayés	{6}	84 047	49 443	61 451
Clients douteux, effets impayés	{7}	201 864	188 864	201 864
Sous total :		19 172 355	12 525 573	10 859 823
Provision		(1 561 817)	(1 467 389)	(1 492 377)
TOTAL :		17 610 538	11 058 184	9 367 446

N.B : La politique de provisionnement des créances douteuses de la société **ENNAKL AUTOMOBILES** est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois, à la date de clôture comptable
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année, à la date de clôture comptable.

• Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année, à la date de clôture comptable.

• Les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice sont totalement provisionnées.

{1} Le solde du compte "Clients étatiques" est détaillé comme suit :

	<u>Juin-13</u>
MINISTERE DE L'INTERIEUR	1 662 559
CRDA BEN AROUS	293 880
SNDP	224 900
PREMIER MINISTERE	152 138
UTSS	102 500
CENTRE TECHNIQUE DE LA CHIMIE	100 960
MINISTERE DE L'INDUSTRIE	87 090
MINISTERE DE LA DEFENSE	86 637
MANUFACTURE TABACS KAIROUAN	71 980
MINISTERE DE COMMERCE	67 700
COMMUNE GREMDA	59 960
TUNISIE TELECOM	51 668
COMMUNE SOUKRA	49 580
COMMUNE REGUEB	48 980
AUTRES CLIENTS	484 288
TOTAL	<u><u>3 544 760</u></u>

{2} Le solde du compte "Clients leasing" est détaillé comme suit :

	<u>Juin-13</u>
TUNISIE LEASING	2 798 590
ATTIJARI LEASING	1 810 185
ATL	835 160
BEST LEASE	811 629
BANQUE ZITOUNA	710 389
MODERN LEASING	700 418
AIL	686 520
HANNIBAL LEASING	640 839
CIL	583 930
EL WIFEK LEASING	428 329
UBCI LEASING	176 940
TQB LEASING	33 480
TOTAL	<u><u>10 216 409</u></u>

{3} Le solde du compte "Clients constructeurs" est détaillé comme suit :

	<u>Juin-13</u>
VOLKSWAGEN	1 067 271
PORSCHE	324 128
AUDI	177 473
SEAT	78 941
TOTAL	<u><u>1 647 813</u></u>

{4} Le solde du compte "Clients groupe" est détaillé comme suit :

	<u>Juin-13</u>
CAR GROS	253 966
TOTAL	<u><u>253 966</u></u>

{5} Le solde du compte « Clients, Effets à recevoir » est détaillé comme suit :

	<u>juin-13</u>
Effets à recevoir, Clients Leasings (Echéance < 3 mois)	1 571 612
Effets à recevoir, Clients particuliers	333 094
< 3 mois	295 406
3 mois <> 6 mois	22 452
> 6 mois	15 236
TOTAL	<u><u>1 904 706</u></u>

{6} Le solde des chèques impayés est détaillé comme suit :

<u>Année de l'impayé</u>	<u>juin-13</u>
Avant 2007	4 293
2007	4 316
2008	70
2009	8 468
2011	5 411
2012	38 893
2013	22 596
TOTAL	<u><u>84 047</u></u>

{7} Le solde des effets impayés est détaillé comme suit :

<u>Année de l'impayé</u>	<u>juin-13</u>
Avant 2007	174 160
2011	11 704
2012	16 000
Total	<u>201 864</u>

Note (B-5) Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Avances et prêts au personnel	{1}	389 019	334 149	497 075
Acomptes provisionnels		550 908	1 043 982	3 131 946
Autres impôts et taxes	{2}	5 657 434	3 159 706	3 603 705
Débours sur marché		-	2 447	2 447
Autres comptes débiteurs	{3}	2 257 953	163 083	4 517 141
Fournisseurs avances et acomptes		165 392	1 430 541	442 247
Charges constatées d'avance		599 524	591 270	368 452
Produits à recevoir	{4}	8 483 113	774 965	1 844 524
Sous total :		<u>18 103 343</u>	<u>7 500 143</u>	<u>14 407 537</u>
Provision		169 195	160 030	169 195
TOTAL :		<u>17 934 148</u>	<u>7 340 113</u>	<u>14 238 342</u>

{1} Le détail de ce solde est le suivant :

	<u>Juin-13</u>
Prêt à moins d'un an fonds propres	16 678
Prêt à moins d'un an fonds social	150 343
Avances sur salaire	74 856
Autres prêts au personnel	147 142
TOTAL	<u>389 019</u>

{2} Le détail de ce solde est le suivant :

	<u>Juin-13</u>
Crédit d'impôts directs	5 228 941
Report de TVA	428 493
TOTAL	<u><u>5 657 434</u></u>

{3} Le détail de ce solde est le suivant :

	<u>Juin-13</u>
TRUCKS GROS	26 358
ENNAKL Véhicules Industriels E.V.I	2 115 571
Autres	116 024
TOTAL	<u><u>2 257 953</u></u>

{4} Cette rubrique est détaillée comme suit :

	<u>Juin-13</u>
Ristournes Constructeurs	4 067 195
Dividendes à recevoir	4 398 098
Intérêts sur placements	17 820
TOTAL	<u><u>8 483 113</u></u>

Note (B-6) Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Placement SICAV	67 515 883	65 715 041	54 230 954
Effets à l'encaissement	2 920 643	1 343 549	5 368 186
Chèques à l'encaissement	1 041 647	1 289 869	30 618
Banques créditrices			
ETTIJARI BANK	143 257	879 042	70 952
BFT	70 680	1 524 566	1 556 204
BH	50 051	160 354	64 723
STB	511 968	308 635	123 691
BT	143 461	171 997	113 033
BT DEVISE	431 874	864 535	398 493
BNA	102 992	93 125	208 521
UBCI	2 176 922	1 341 090	915 416
ATB	1 795 542	4 657 549	153 397
ATB DEVISE	803 151	437 318	281 073
BIAT {1}	1 159 343	1 380 751	861 900
AMEN BANK	76 168	7 207	-
AMEN BANK ENNASR	1 269	11 949	26 311
AMEN BANK CHARGUIA	377 861	1 545 347	461 960
BANQUE ZITOUNA	-	80 867	-
BANQUE ZITOUNA DEVISE	142 043	2 064 250	24 317
BTK	54 573	-	32 394
UIB LAC	222 961	-	-
CCP	38	38	38
Caisses dépenses et recettes {2}	10 450	5 450	10 450
TOTAL	<u>79 752 777</u>	<u>83 882 529</u>	<u>64 932 631</u>

{1} Ce compte est un compte fusionné avec les comptes BIAT immatriculation VW.

{2} Le détail des caisses est le suivant :

	<u>Juin-13</u>
Caisse Dépenses	
Caisse centrale dépenses	10 000
Caisses Recettes	
Caisse véhicules neufs (Fond de caisse)	50
Caisse dépenses magasin pièces de rechange (Fond de caisse)	200
Caisse dépenses atelier Charguia (Fond de caisse)	200
TOTAL	<u>10 450</u>

5. NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET LES PASSIFS

Note (B-7) Capitaux propres

	<u>Jun-13</u>	<u>Jun-12</u>	<u>2012</u>
Capital social	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Fonds social (*)	3 403 181	3 431 715	3 140 083
Résultats antérieurs	13 319 746	12 609 121	12 609 121
Réserves	13 570 463	13 570 463	13 570 463
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	60 293 390	59 611 299	59 319 667
Résultat de l'exercice	7 882 048	4 761 165	11 263 815
TOTAL CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT	68 175 438	64 372 464	70 583 482

(*) : Le détail de la rubrique fonds social se présente comme suit :

Réserve pour fonds social au 31/12/2012	3 140 083
<u>A déduire</u>	
- Aides et dons au personnel	137 727
- Financement activité sportive et excursion	7 220
- Financement du coût de la restauration	155 145
<u>A ajouter</u>	
- Affectation du résultat 2012	563 190
Fonds social disponible au 30/06/2013	3 403 181

Note (B-8) Provision pour risques et charges

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>Jun-13</u>	<u>Jun-12</u>	<u>2012</u>
Provision pour risques et charges (*)	385 585	2 541 731	698 537
TOTAL	385 585	2 541 731	698 537

(*) : Il s'agit essentiellement des provisions relatives à des affaires en contentieux contre la société ENNAKL Automobiles.

Note (B-9) Autres passifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Provision pour départ à la retraite	142 670	143 561	142 670
TOTAL	142 670	143 561	142 670

Note (B-10) Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Fournisseurs locaux	{1}	1 193 716	1 745 763	2 416 531
Fournisseurs réseau	{2}	352 378	172 431	440 026
Fournisseurs d'immobilisations		315 982	63 629	316 229
Fournisseurs groupe	{3}	1 325 793	3 462 705	1 705 700
Fournisseurs étrangers	{4}	110 920 394	77 926 253	82 239 659
Fournisseurs étatiques		-	2 221	1 018
Fournisseurs, effets à payer		3 252 605	29 966	1 110 152
Fournisseurs, retenue de garantie	{5}	423 346	1 170 750	1 242 363
Fournisseurs, factures non parvenues		3 808 700	-	133 795
TOTAL		121 592 914	84 573 718	89 605 473

{1} le détail de la rubrique "Fournisseurs Locaux" est le suivant :

	<u>Juin-13</u>
SOCIETE GRIMALDI TUNIS	197 626
C T N	186 554
ASSURANCE LA CARTE	136 807
ALTIME TUNISIE	101 220
MAS SECURITE	91 825
TOTAL TUNISIE	42 682
ULYSSE SPARE PARTS	23 624
STAM	6 205
OMMP	6 162
SODEXO	2 806
DIVERS	398 205
TOTAL	1 193 716

{2} le détail de la rubrique "Fournisseurs Réseau" est le suivant :

	<u>Juin-13</u>
STE SFAX AUTOS	73 508
STE SUPER SERVICE AUTOMOBILE	68 462
STE MECANIQUE MODERNE	66 547
STE AUTOS ET SERVICES	28 498
GLOBAL MOTORS SERVICES "G.M.S"	27 180
BIZERTE MOTORS	22 943
STE SAHEL AUTO PASSION	11 210
STE MECANAU	10 657
STE SLAH AYED ET FILS	10 574
SAVES PLUS SARL	9 388
STE MYRAGE PRO	7 046
ST LE POIDS LOURD	4 334
STE LOTFI KACEM & COMPAGNIE	4 130
SOCIETE GHAYEN	3 011
STE MECANIQUE MODERNE PLUS	2 483
DAR AUTO	2 407
TOTAL	<u><u>352 378</u></u>

{3} le détail des "Fournisseurs Groupe" est le suivant :

	<u>Juin-13</u>
CAR GROS	1 325 793
TOTAL	<u><u>1 325 793</u></u>

{4} Le détail de cette rubrique est le suivant :

	<u>Juin-13</u>
VOLKSWAGEN	76 541 630
SEAT	17 542 778
AUDI	15 826 763
PORSCHE	681 467
DIVERS	327 756
TOTAL	<u><u>110 920 394</u></u>

{5} Le détail de cette rubrique "Fournisseurs, Retenue de garantie" est le suivant :

	<u>Juin-13</u>
STE BOUZGUENDA FRERES	100 000
ENTRELEC	95 150
TMEI	69 879
BEN KAHLA	37 562
FONDATION TRAVAUX SPECIAUX	30 995
A.C.S	24 461
TELECOM SERVICES	21 969
STE L'HABITAT	12 453
STE PORTES AUTOMATIQUES	10 731
TES	4 200
KARIM KASMI	4 065
STE SOPEM	3 162
COTRAS	3 071
MAKNI	2 462
TEC	1 399
ETS TRABELSI INDUSTRIES	1 020
WATER SYSTEM	767
TOTAL	<u>423 346</u>

Note (B-11) Autres passifs courants

		<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Personnel et comptes rattachés		515 797	954 327	5 265
Clients, avances et acomptes sur commandes	{1}	4 416 199	4 454 522	3 443 902
Etat, impôts et taxes	{2}	1 336 201	1 750 553	2 312 679
Provision pour congés payés		828 461	791 737	828 461
Débours douanes		212 340	748 251	104 474
Débours cartes grises		296 482	186 603	171 198
Actionnaires, dividendes à payer		9 990 000	7 500 633	-
Compte bloqué		-	456 773	-
CNSS		705 513	446 014	704 860
Assurance groupe		501 571	176 320	263 289
Charges à payer		1 040 015	430 582	803 752
Produits constatés d'avance		227 935	2 915 668	244 592
Créditeurs divers		587 127	165 904	738 843
TOTAL		<u>20 657 641</u>	<u>20 977 887</u>	<u>9 621 315</u>

{1} Le détail de cette rubrique est le suivant :

	<u>Juin-13</u>
Clients ventes en devise	2 496 758
Clients particuliers	1 308 728
Grosses Flottes	413 551
Clients avances sur réparation atelier	19 557
Clients avances sur achats pièces de rechange	85 229
Clients extension de garantie	36 193
Divers	56 184
TOTAL	<u><u>4 416 199</u></u>

{2} Cette rubrique est détaillée comme suit :

	<u>Juin-13</u>
Déclarations mensuelles de Mai et Juin	566 086
Impôts sur les sociétés	770 115
TOTAL :	<u><u>1 336 201</u></u>

Note (B-12) Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

	<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
BIAT TUNISAIR IMMAT VW (*)	155 852	484 099	311 375
AMEN BANK DEVISE	23 160	-	540
BANQUE ZITOUNA	88 692	-	68 674
TOTAL	<u><u>267 704</u></u>	<u><u>484 099</u></u>	<u><u>380 588</u></u>

(*) : Ce compte est un compte fusionné avec le compte BIAT principal.

6. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Note (R-1) Chiffre d'affaires

	<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Ventes véhicules neufs	111 640 141	102 809 536	225 623 387
Ventes véhicules neufs en hors taxe	4 424 278	4 581 806	8 785 716
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	5 305 432	4 521 475	9 208 772
Ventes travaux atelier	1 213 340	1 090 600	2 098 460
Ventes garanties pièces de rechange	3 320 518	1 463 183	3 007 106
Ventes garanties mains d'œuvres	40 195	35 476	71 274
Ventes carburants	5 605	1 962	3 653
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	39 087	23 237	50 814
Ventes accessoires véhicules neufs	12 208	10 783	15 153
TOTAL	<u>126 000 804</u>	<u>114 538 058</u>	<u>248 864 335</u>

Note (R-1) Remises accordées sur ventes

	<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Remises accordées sur ventes véhicules neufs	122 429	65 849	177 743
Remises accordées sur ventes pièces de rechanges	249 722	217 860	520 619
TOTAL	<u>372 151</u>	<u>283 709</u>	<u>698 362</u>

Note (R-2) Achats de marchandises

	<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Achats de Véhicules neufs	97 041 691	77 123 015	168 631 678
Achats de pièces de rechange	6 954 473	6 055 009	13 244 965
Achats des accessoires	20 094	6 883	17 103
Achats équipements	74 094	-	202 987
Frais de transit	47 036	45 378	106 116
Droits de douane	18 487 945	15 195 778	39 428 721
Assurance maritime	121 342	105 456	217 268
Fret maritime	2 154 358	1 779 495	3 957 129
Frais de gardiennage (STAM)	71 999	109 104	285 321
Frais de magasinage	74 337	109 803	289 796
Frais d'acheminement	77	-	-
Achats de lubrifiants	214 914	408 178	207 124
Achats carburants	137 356	243 691	552 862
Travaux extérieurs	44 115	47 467	94 473
Achats atelier	69 024	54 619	181 533
Frais bancaires d'ouverture d'accréditif	283 552	254 457	518 518
Provision sur stock des Ordres de réparation	223 217	-	1 159 131
Reprise sur stock de véhicules neufs	(35 591)	-	-
TOTAL	<u>125 984 033</u>	<u>101 538 333</u>	<u>229 094 725</u>

Note (R-2) Variation de stock

	<u>Jun-13</u>	<u>Jun-12</u>	<u>2012</u>
Stock des travaux encours			
Stock initial	3 397 337	1 881 100	1 881 100
Stock final	2 802 350	2 520 671	3 397 337
Stock véhicules neufs			
Stock initial	31 612 340	24 587 891	24 587 891
Stock final	47 099 700	24 807 328	31 612 340
Stock lubrifiants			
Stock initial	55 133	42 552	42 552
Stock final	85 191	66 221	55 133
Stock carburants			
Stock initial	50 710	15 665	15 665
Stock final	36 902	19 032	50 710
TOTAL	<u>(14 908 623)</u>	<u>(886 044)</u>	<u>(8 588 312)</u>

Note (R-3) Frais de distribution

	<u>Jun-13</u>	<u>Jun-12</u>	<u>2012</u>
Charge salariale des commerciaux	629 140	401 716	1 596 922
Commissions sur vente personnel	76 171	60 662	177 448
Commissions sous concessionnaires	418 749	376 050	884 742
Bonus sous concessionnaires	177 850	163 925	347 525
Frais marketing	644 152	515 908	1 082 687
Abonnements constructeurs	138 063	41 182	174 166
Autres frais sur vente (*)	306 766	494 745	1 074 511
TOTAL	<u>2 390 891</u>	<u>2 054 188</u>	<u>5 338 001</u>

(*) : Le détail de cette rubrique est le suivant :

	<u>Jun-13</u>	<u>Jun-12</u>	<u>2012</u>
Remboursement 1 ^{ère} inspection véhicules neufs	107 066	170 375	364 876
Gratuités accessoires relatives à des opérations commerciales	9 977	142 710	272 516
Frais des plaques d'immatriculation	77 744	70 514	126 036
Frais de lavage des véhicules neufs à la livraison	44 280	54 329	79 950
Frais de transit sur vente	55 475	53 745	165 768
Frais d'homologation et de visite technique	11 065	-	316
Divers	1 159	3 072	65 049
TOTAL	<u>306 766</u>	<u>494 745</u>	<u>1 074 511</u>

Note (R-4) Autres produits d'exploitation

	<u>Jun-13</u>	<u>Jun-12</u>	<u>2012</u>
Ristournes sur chiffre d'affaires Constructeurs	824 286	376 398	429 847
Quote-part dans les charges communes	154 230	101 568	226 201
Commissions sur vente en hors taxe	15 338	-	-
Inscription 4CV	3 340	9 985	17 130
Frais de gestion et autres ventes	9 356	14 841	66 612
Ristournes TFP	94 590	86 963	86 963
Jetons de présence	15 000	15 000	15 000
Location	73 688	98 518	212 358
Transfert de charges (*)	1 592 673	398 445	1 454 590
TOTAL	<u>2 782 501</u>	<u>1 101 718</u>	<u>2 508 701</u>

(*): Le solde de ce compte est constitué essentiellement d'un montant de 1 331 485 DT représentant des remboursements de garantie constructeur relatives au réseau ENNAKL Automobiles.

Note (R-5) Autres charges d'exploitation

	<u>Jun-13</u>	<u>Jun-12</u>	<u>2012</u>
Dons et subventions	31 600	13 600	23 800
Remboursement garanties sous concessionnaires	942 636	258 042	473 533
Réceptions cadeaux et restaurations	94 987	23 672	143 075
Documents et abonnements locaux	11 250	7 271	14 408
Frais séminaires	24 655	38 613	68 940
Locations voitures / bus (SAV)	1 620 840	1 060 137	2 962 265
Diverses charges	12 928	20 563	23 677
TOTAL	<u>2 738 896</u>	<u>1 421 898</u>	<u>3 709 698</u>

Note (R-6) Frais d'administration

	<u>Jun-13</u>	<u>Jun-12</u>	<u>2012</u>
Entretien et réparation	567 884	206 277	467 468
Gardiennage	495 144	309 486	754 233
Personnel intérimaire et sous-traitance générale	20 724	92 586	181 236
Honoraires	178 311	152 652	635 430
Energie	150 186	86 692	234 271
Communication et Internet	109 511	105 716	239 940
Charge de personnel (autre que la charge salariale des commerciaux) {1}	5 651 399	4 162 826	8 257 404
Assurance	100 789	142 392	166 269
Impôts et taxes	401 728	410 411	887 079
Transport de marchandises	32 194	73 327	162 190
Frais de déplacement	306 525	199 743	632 626
Location	93 599	75 050	131 323
Dotations aux amortissements et résorptions	1 270 785	879 449	2 042 599
Dotations aux provisions	69 440	219 800	562 108
Reprises sur provisions	(15 586)	(80 627)	(85 225)
TOTAL	<u>9 432 633</u>	<u>7 035 780</u>	<u>15 268 951</u>

{1} : Une provision a été constatée, au 30/06/2013, relative au 13^{ème} et à la prime de productivité pour les six premiers mois de l'année 2013, pour un montant total de 596 842 DT.

Note (R-7) Charges financières nettes

	<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Frais bancaires	103 549	25 879	63 042
Pertes de change	-	702	11 911
Autres charges financières	-	108	408
TOTAL	<u>103 549</u>	<u>26 689</u>	<u>75 361</u>

Note (R-8) Produits des placements

	<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Produits nets sur placements	1 194 571	614 785	1 546 794
Produits sur placements SICAV	{1} 256 782	904 211	835 667
Dividendes reçus	{2} 4 398 098	-	2 978 495
Intérêts créditeurs	46 791	36 133	175 591
Autres produits financiers	2 320	3 311	79 888
Perte sur cession des titres de participation SDA	(1 199 797)	-	-
Reprise sur provision des titres de participation SDA	1 199 642	-	1 300 358
TOTAL	<u>5 898 407</u>	<u>1 558 440</u>	<u>6 916 793</u>

{1} : Revenus des valeurs mobilières de placement en SICAV obligataires.

{2} : Les associés de la société CAR GROS, réunis dans une Assemblée Générale Ordinaire le 27 Juin 2013, ont décidé la distribution de 3 000 000 DT de dividendes au titre de l'exercice 2012.

Note (R-9) Autres gains ordinaires

	<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Produits non récurrents	15 953	99 693	406 772
Différences de règlement et débours	2 153	1 654	58 601
Profits sur cessions d'immobilisations	182 790	119 158	158 257
TOTAL	<u>200 896</u>	<u>220 505</u>	<u>623 630</u>

Note (R-10) Autres pertes ordinaires

	<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Autres pertes	36 502	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	3 361	8 442	38 892
Différences de règlement et débours	2 938	4 356	57 451
Pénalités de retard	14 603	62 687	88 502
TOTAL	<u>57 404</u>	<u>75 485</u>	<u>184 845</u>

7. NOTE SUR LA TRESORERIE DE FIN DE PERIODE

La trésorerie de fin de période se détaille comme suit :

	<u>Juin-13</u>	<u>Juin-12</u>	<u>2012</u>
Placements SICAV	65 515 883	65 715 041	54 230 954
Chèques clients en portefeuille	1 041 647	1 289 869	30 618
Effets clients en portefeuille	2 920 643	1 343 549	5 368 186
Comptes bancaires débiteurs et CCP	8 264 154	15 528 619	5 292 423
Caisse	10 450	5 450	10 450
Découverts bancaires	(267 704)	(484 099)	(380 588)
TOTAL	<u>79 485 073</u>	<u>83 398 430</u>	<u>64 552 043</u>

8. NOTES SUR LE RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination, au titre de la période en cours, se présentent comme suit :

	<u>Juin-13</u>
Résultat net	7 882 048
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	7 882 048
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (*)	30 000 000
Résultat par action	0,263

Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de la période

(*) Le calcul du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est le suivant :

		Actions émises	Actions en circulation
01-janv-10	Nombre d'actions d'ouverture	18 000 000	18 000 000
25-mars-10	Augmentation de capital par incorporation des réserves (*)	12 000 000	30 000 000
	Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	<u>30 000 000</u>	

(*) L'augmentation du capital de la société est réalisée par incorporation d'une partie des réserves. La distribution d'actions gratuites est une émission sans contrepartie ; elle est traitée comme si elle s'était produite à l'ouverture de l'exercice 2009.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 30/06/2013

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES				AMORTISSEMENTS LINEAIRES				Valeur comptable nette au 30/06/2013
	Cumul des acquisitions au	Acquisitions	Cession / Reclassements	Cumul au	Cumul des amortissements au	Dotation aux amortissements	Amortissements des cessions / Reclassements	Cumul des amortissements	
	31/12/12	juin-2013	juin-2013	juin-2013	31/12/12	juin-2013	juin-2013	juin-2013	
Logiciels informatiques	895 640	1 821	-	897 461	874 208	14 272	-	888 480	8 981
Autres immobilisations incorporelles	16 741	16 593	-	33 334	10 126	2 727	-	12 853	20 481
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	912 381	18 414	-	930 795	884 334	16 999	-	901 333	29 462
Terrains	7 303 882	-	-	7 303 882	-	-	-	-	7 303 882
Constructions	14 998 797	13 600	-	15 012 397	4 546 993	386 889	-	4 933 882	10 078 515
Installations techniques	297 490	-	-	297 490	53 522	7 486	-	61 008	236 482
A A I Technique	401 966	-	-	401 966	399 782	571	-	400 353	1 613
A A I Générale	5 749 450	363 974	-	6 113 424	1 933 226	243 818	-	2 177 044	3 936 380
Matériels de transport	3 494 860	432 542	606 538	3 320 864	1 471 772	335 974	350 291	1 457 455	1 863 409
Equipements de bureau	1 301 426	35 452	-	1 336 878	599 136	48 431	-	647 567	689 311
Matériels informatiques	1 568 662	44 233	-	1 612 895	1 312 732	76 175	-	1 388 907	223 988
Matériels et outillages	3 030 687	1 056 881	-	4 087 568	1 481 479	126 017	-	1 607 496	2 480 072
Immobilisations en cours	209 190	120 351	-	329 541	-	-	-	-	329 541
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 356 410	2 067 033	606 538	39 816 905	11 798 642	1 225 361	350 291	12 673 712	27 143 193
Avances et commandes sur immobilisations	26 038			29 015					29 015
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	39 294 830	2 085 447	606 538	40 776 715	12 682 976	1 242 360	350 291	13 575 045	27 201 670

TABLEAU RECAPITULATIF DES PARTICIPATIONS AU 30/06/2013

Actions	Activités	Participations cumulées fin 2011			Participations 2012						Provisions au 30/06/2013	Total	% de détention
		Nombre d'actions souscrites / achetées	Cours	Valeur d'acquisition	Nombre d'actions souscrites / achetées	Cours	Valeur d'acquisition	Nombre d'actions cédées	Cours	Valeur de cession			
CAR GROS	Vente en gros de pièces de rechange	19 999	100	1 999 900								1 999 900	99,99%
A.T.L	Leasing	1 813 505	2,551	4 627 143	640 062	3	1 920 186					6 547 329	10,67%
					213 354		Actions gratuites						
ATTIJARI BANK I	Banque	772 796	13,584	10 498 003								10 498 003	2,29%
TOTAL				17 125 046								19 045 232	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2013

Désignation	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale	Résultats reportés	Fonds social	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2012	30 000 000	3 000 000	10 221 632	348 831	12 609 121	3 140 083	11 263 815	70 583 482
Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2012 (Assemblée Générale Ordinaire du 13 Juin 2013)								
Affectation en résultats reportés					11 263 815		(11 263 815)	-
Augmentation des réserves légales								-
Affectation en fonds social					(563 190)	563 190		
Dividendes distribués					(9 990 000)			(9 990 000)
Dons accordés sur fonds social						(300 092)		(300 092)
Résultat de la période							7 882 048	7 882 048
Capitaux propres au 30 juin 2013	30 000 000	3 000 000	10 221 632	348 831	13 319 746	3 403 181	7 882 048	68 175 438

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2013

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société **ENNAKL AUTOMOBILES SA** pour la période allant du **1^{er} janvier au 30 Juin 2013**.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société **ENNAKL AUTOMOBILES SA** au 30 juin 2013 qui font ressortir des capitaux propres s'élevant à 68 175 438 DT y compris le résultat de la période qui s'élève à 7 882 048 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la société **ENNAKL AUTOMOBILES SA** arrêtés au 30 Juin 2013, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis le 29 août 2013

FMBZ KPMG Tunisie

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Managing Partner

BAC

Kais FEKIH
Managing Partner

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Adv e-Technologies-
AeTECH

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport

La Société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : **Amine Abderrahmen**.

AeTECH S.A
BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au		
		30 Juin 2013	30 Juin 2012	31 décembre 2012
Actifs				
Actifs non courants				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles		363 766	354 090	359 261
Amortissements des immobilisations incorporelles		(181 908)	(154 433)	(163 111)
	1	181 859	199 656	196 150
Immobilisations corporelles		1 683 564	1 497 150	1 531 214
Amortissements des immobilisations corporelles		(1 138 485)	(1 012 352)	(1 052 616)
	1	545 079	484 798	478 598
Immobilisations financières		265 276	346 206	265 276
Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(200 000)	(200 000)	(200 000)
	2	65 276	146 206	65 276
Autres actifs non courants	3	262 269	-	-
Total des actifs immobilisés		1 054 482	830 661	740 024
Total des actifs non courants		1 054 482	830 661	740 024
Actifs courants				
Stocks		1 759 860	1 439 423	1 363 262
Provisions sur stocks		(390 293)	(277 105)	(390 293)
	4	1 369 566	1 162 318	972 969
Clients et comptes rattachés		5 809 815	4 013 520	4 860 922
Provisions sur comptes clients		(1 296 594)	(1 237 489)	(1 296 594)
	5	4 513 222	2 776 031	3 564 328
Comptes de régularisations et autres actifs courants		3 291 655	2 163 936	2 575 548
Provisions sur autres actifs courants		(15 972)	(15 972)	(15 972)
	6	3 275 684	2 147 964	2 559 577
Placements et autres actifs financiers	7	1 000 000	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	8	800 466	501 798	110 634
Total des actifs courants		10 958 938	6 588 111	7 207 508
Total des actifs		12 013 420	7 418 772	7 947 532

AeTECH S.A

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au		
		30 Juin 2013	30 Juin 2012	31 décembre 2012
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital social		2 223 334	1 640 000	1 640 000
Réserves		164 000	164 000	164 000
Résultats reportés		123 108	13 654	13 654
Autres capitaux propres		2 916 670	-	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		5 427 112	1 817 654	1 817 654
Résultat de l'exercice		(156 561)	(36 040)	109 454
Total des capitaux propres avant affectation	9	5 270 552	1 781 614	1 927 108
Passifs				
Passifs non courants				
Provisions pour risque et charges		50 000	50 000	50 000
Emprunts	10	497 363	428 083	570 451
Total des passifs non courants		547 363	478 083	620 451
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	11	1 126 366	832 321	743 890
Autres passifs courants	12	2 529 235	2 401 766	2 085 577
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	2 539 906	1 924 988	2 570 505
Total des passifs courants		6 195 506	5 159 075	5 399 972
Total des passifs		6 742 869	5 637 158	6 020 424
Total des capitaux propres et des passifs		12 013 420	7 418 772	7 947 532

AeTECH S.A
Etat de résultat
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 6 mois clos le		Exercice de 12 mois clos le
		30 Juin 2013	30 Juin 2012	31 décembre 2012
Revenus	14	4 103 571	3 526 273	8 550 896
Autres produits d'exploitation		-	-	12 013
Produits d'exploitation		4 103 571	3 526 273	8 562 908
Achats consommés	15	(2 503 224)	(2 146 854)	(4 998 657)
Charges de personnel	16	(877 401)	(808 420)	(1 695 963)
Dotation aux amortissements et aux provisions	17	(157 120)	(68 670)	(321 797)
Autres charges d'exploitation	18	(627 158)	(490 116)	(1 112 529)
Charges d'exploitation		(4 164 903)	(3 514 060)	(8 128 946)
Résultat d'exploitation		(61 331)	12 212	433 962
Charges financières nettes	19	(93 699)	(42 236)	(240 879)
Produit des placements		5 242	-	-
Autres gains ordinaires		65	780	30 573
Autres pertes ordinaires		(1 441)	(220)	(17 985)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(151 165)	(29 464)	205 671
Impôt sur les bénéfices		(5 395)	(6 577)	(96 216)
Résultat net de l'exercice		(156 561)	(36 040)	109 454

AeTECH S.A
Etat des flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Exercice de 6 mois clos le		Exercice de 12 mois clos le
	30 Juin 2013	30 Juin 2012	31 décembre 2012
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation			
Résultat net	(156 561)	(36 040)	109 454
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions	157 120	68 670	321 797
- Variations des :			
* Stock	(396 598)	94 320	170 480
* Créances	(948 894)	164 572	(682 830)
* Autres actifs	(716 107)	(116 039)	(536 255)
* Fournisseurs et autres dettes	826 134	309 028	(97 104)
Total des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(1 234 906)	484 511	(714 458)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(156 856)	(134 336)	(237 352)
Encaissements provenant de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	31 892
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	(18 000)	(58 650)
Encaissements provenant de cession d'immobilisations financières	-	-	121 580
Décaissements provenant de l'acquisition des autres actifs non courants	(314 723)	-	-
Total des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(471 578)	(152 336)	(142 530)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement			
Augmentation de capital	3 500 004	-	-
Dividendes et autres distributions	-	(14 500)	(82 000)
Encaissement provenant des emprunts	-	94 800	423 215
Décaissement provenant du remboursement des emprunts	(423 394)	(474 595)	(288 899)
Total des flux de trésorerie affectés aux activités de financement	3 076 610	(394 295)	52 316
Variation de trésorerie	1 370 126	(62 120)	(804 673)
Trésorerie au début de l'exercice	(1 307 374)	(502 701)	(502 701)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	62 753	(564 820)	(1 307 374)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à 500.000 DT, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de 150.000 DT pour être porté à 650.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de 270.000 DT pour le porter à 920.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de 720.000 DT pour le porter de 920.000 DT à 1.640.000 DT et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de 184.000 DT, par incorporation de la réserve extraordinaire de 100.000 DT et d'une partie de la réserve légale pour 84.000 DT et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.
- Un montant de 536.000 DT, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de 36.000 DT, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour 300.000 DT, soit 30.000 actions et 200.000 DT, soit 20.000 actions.

Il est à noter que la société AeTECH a obtenu le visa du CMF le 05 Février 2013 en vue de réaliser une augmentation de capital sur le marché alternatif de la bourse de Tunis. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 portant sur un nombre total d'actions nouvelles de 583.334 à un prix d'émission de 6 dinars par action soit un montant total de l'opération de 3.500.004 DT.

La société a pour objet la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. La société est également un distributeur des produits Tunisiana.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit:

Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêté des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n°15.

Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés. Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes: les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants:

▪ Logiciels (linéaire)	33%
▪ Agencements & aménagements (linéaire)	10%
▪ Equipements de bureau (linéaire)	10-15%
▪ Matériel informatique	33,33%
▪ Matériel de transport	20%
▪ Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties au taux de 100%.

Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent au 30/06/2013 à 726 938 DT. Elles sont analysées dans le tableau suivant :

Catégorie	Valeur brute au 31 décembre 2012	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 30 Juin 2013	Amortissements cumulés au 31 décembre 2012	Dotation	Reprise	Amortissements cumulés au 30 Juin 2013	Valeur comptable nette au 30 Juin 2013
Logiciel	101 126	4 505	-	105 631	38 616	10 532	-	49 148	56 483
Fonds de commerce	250 000	-	-	250 000	116 667	8 265	-	124 932	125 068
Licence	307	-	-	307	-	-	-	-	307
Site Web	7 828	-	-	7 828	7 828	-	-	7 828	-
Total des immobilisations incorporelles	359 261	4 505	-	363 766	163 111	18 797	-	181 908	181 859
Matériel et outillages	83 878	695	-	84 573	61 270	2 241	-	63 512	21 061
Matériel de transport	570 033	120 262	-	690 295	304 511	51 183	-	355 694	334 601
Installations générales constructions	195 286	14 882	-	210 168	114 851	11 257	-	126 108	84 060
Installations téléphoniques	92 395	-	-	92 395	86 916	1 640	-	88 556	3 839
Mobilier et équipements de bureau	98 436	9 988	-	108 424	77 592	4 129	-	81 721	26 703
Matériel informatique	458 274	6 523	-	464 798	403 689	14 656	-	418 344	46 453
Bâtiments	30 793	-	-	30 793	3 787	764	-	4 551	26 242
Tableau d'art	2 118	-	-	2 118	-	-	-	-	2 118
Total des immobilisations corporelles	1 531 214	152 350	-	1 683 564	1 052 616	85 869	-	1 138 485	545 079
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	1 890 475	156 856	-	2 047 331	1 215 727	104 666	-	1 320 393	726 938

2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières n'ont pas varié entre le 31/12/2012 et le 30/06/2013. Elles s'élèvent à 265 276 DT et se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 30 juin 2013	Solde au 30 juin 2012	Solde au 31 décembre 2012
Titres de participation Global Télécom Networking	200 000	200 000	200 000
Actions	18 000	18 000	18 000
Dépôts et cautionnements	47 276	128 206	47 276
Total brut	265 276	346 206	265 276
Provisions pour dépréciation des titres de participation Global Télécom Networking	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Total net	65 276	146 206	65 276

3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants présentent au 30/06/2013 un solde de 262 269 DT contre un solde nul au 31/12/2012. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 30 juin 2013	Solde au 30 juin 2012	Solde au 31 décembre 2012
Charges à répartir	314 723	-	-
Résorption des charges à répartir	(52 454)		
Total	262 269	-	-

4. Stocks

Les stocks présentent au 30/06/2013 un solde net de 1 369 566 DT contre un solde net de 972 969 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 30 juin 2013	Solde au 30 juin 2012	Solde au 31 décembre 2012
Stock solution	1 309 337	1 332 634	1 310 320
Stock distribution	450 523	106 788	52 943
Total brut	1 759 860	1 439 423	1 363 262
Provision pour dépréciation des stocks solution	(390 293)	(277 105)	(390 293)
Total net	1 369 566	1 162 318	972 969

5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 30/06/2013 un solde net de 4 513 222 DT contre un solde net de 3 564 328 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 30 juin 2013	Solde au 30 juin 2012	Solde au 31 décembre 2012
Clients ordinaires solution	3 161 612	2 482 183	2 983 620
Clients ordinaires distribution	2 011 536	1 247 474	1 257 495
Clients douteux ou litigieux	210 130	210 130	210 130
Clients solution, factures à établir	385 937	-	394 940
Clients, effets à recevoir	40 601	73 733	14 737
Total brut	5 809 815	4 013 520	4 860 922
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(1 296 594)	(1 237 489)	(1 296 594)
Total net	4 513 222	2 776 031	3 564 328

6. Comptes de régularisation et autres actifs courants

Les comptes de régularisation et autres actifs courants présentent au 30/06/2013 un solde net de 3 275 684 DT contre un solde net de 2 559 577 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 30 juin 2013	Solde au 30 juin 2012	Solde au 31 décembre 2012
Débiteurs divers	46 818	20 473	20 473
Etat, impôts et taxes	2 389 075	1 635 421	1 954 358
Fournisseurs débiteurs	129 565	22 955	22 955
Charges constatées d'avance	102 410	53 259	88 744
Produits à recevoir	393 494	330 689	333 331
Personnel, avances et prêts	22 039	12 433	24 336
Cartes de recharges et recharges light	208 256	88 706	131 351
Total brut	3 291 655	2 163 936	2 575 548
Provisions sur autres actifs courants	(15 972)	(15 972)	(15 972)
Total net	3 275 684	2 147 964	2 559 577

7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 30/06/2013 un solde de 1 000 000 DT contre un solde nul au 31/12/2012. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 30 juin 2013	Solde au 30 juin 2012	Solde au 31 décembre 2012
Placement AMEN BANK	1 000 000	-	-
Total	1 000 000	-	-

8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30/06/2013 à 800 466 DT contre 110 634 DT au 31/12/2012. Elles se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 30 juin 2013	Solde au 30 juin 2012	Solde au 31 décembre 2012
Banques	634 277	425 117	23 541
Chèques en caisse	19 005	26 832	28 947
Effets à l'encaissement	-	14 000	14 000
Caisses	147 184	35 849	44 146
Total	800 466	501 798	110 634

9. Capitaux propres

Les capitaux propres ont passé de 1 927 108 DT au 31/12/2012 à 5 270 552 DT au 30/06/2013. Cette variation est détaillée dans le tableau de variation des capitaux propres suivant :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2011	1 640 000	103 041	-	-	156 613	1 899 654
Affectation du résultat 2011 (AGE du 20/06/2012)	-	60 959	95 654	-	(156 613)	(0)
Dividendes	-	-	(82 000)	-	-	(82 000)
Résultat de l'exercice 2012	-	-	-	-	109 454	109 454
Capitaux propres au 31/12/2012	1 640 000	164 000	13 654	-	109 454	1 927 108
Affectation du résultat 2012 (AGO du 05/06/2013)	-	-	109 454	-	(109 454)	-
Augmentation de capital (AGE du 03/01/2013)	583 334	-	-	2 916 670	-	3 500 004
Résultat du 1 ^{er} semestre 2013	-	-	-	-	(156 561)	(156 561)
Capitaux propres au 30/06/2013	2 223 334	164 000	123 108	2 916 670	(156 561)	5 270 552

10. Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 497 363 DT au 30/06/2013 contre 570 451 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 30 juin 2013	Solde au 30 juin 2012	Solde au 31 décembre 2012
Emprunts bancaires	156 500	8 000	195 625
Crédit AFD	325 000	375 000	350 000
Emprunts leasing	15 863	45 083	24 826
Total	497 363	428 083	570 451

11. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 1 126 366 DT au 30/06/2013 contre 743 890 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 30 juin 2013	Solde au 30 juin 2012	Solde au 31 décembre 2012
Fournisseurs d'exploitation	631 341	688 312	657 858
Fournisseurs, retenues de garantie	-	2 784	2 784
Fournisseurs, effets à payer	495 025	141 225	83 249
Total	1 126 366	832 321	743 890

12. Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent 2 529 235 DT au 30/06/2013 contre 2 085 577 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant:

Libellé	Solde au 30 juin 2013	Solde au 30 juin 2012	Solde au 31 décembre 2012
Dettes envers l'état	1 175 855	961 810	1 075 570
Avances clients	116 806	45 324	31 431
Personnel	335 869	291 420	313 111
CNSS & Organismes sociaux	177 003	123 958	130 140
Créditeurs divers	36 293	55 996	12 444
Compte courant OTT	288 041	672 441	269 525
Produits constatés d'avance	165 512	154 272	66 926
Charges à payer	233 856	29 046	186 430
Actionnaires, dividendes à payer	-	67 500	-
Total	2 529 235	2 401 766	2 085 577

13. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent 2 539 906 DT au 30/06/2013 contre 2 570 505 DT au 31/12/2012. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant:

Libellé	Solde au 30 juin 2013	Solde au 30 juin 2012	Solde au 31 décembre 2012
Emprunts courants	9 000	485 276	104 141
Échéances à moins d'un an sur emprunt	213 161	120 492	242 710
Financement en devises	570 865	247 883	800 928
Intérêts courus	9 166	4 719	4 719
Banques	1 737 713	1 066 618	1 418 008
Total	2 539 906	1 924 988	2 570 505

14. Revenus

Les revenus réalisés au cours du premier semestre 2013 s'élèvent à 4 103 571 DT contre 3 526 273 DT réalisés au cours de la même période de 2012. Les revenus se détaillent au niveau du tableau suivant:

Libellé	1er semestre 2013	1er semestre 2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012
Revenus distribution	3 142 667	2 370 884	5 357 143
Revenus solution	956 378	1 155 389	3 193 753
Revenus software	4 526	-	-
Total	4 103 571	3 526 273	8 550 896

15. Achats consommés

Les achats consommés encourus au cours du premier semestre 2013 s'élèvent à 2 503 224 DT contre 2 146 854 DT encourus au cours de la même période de 2012. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant:

Libellé	1er semestre 2013	1er semestre 2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012
Achats non stockés	31 652	15 578	42 229
Variation de stocks	(396 598)	94 320	170 480
Achats de marchandises	1 417 060	767 325	2 295 200
Commission activation de lignes	1 451 110	1 269 632	2 490 748
Total	2 503 224	2 146 854	4 998 657

16. Charges de personnel

Les charges de personnel encourues au cours du premier semestre 2013 s'élèvent à 877 401 DT contre 808 420 DT encourus au cours de la même période de 2012. Elles se détaillent au niveau du tableau suivant:

Libellé	1er semestre 2013	1er semestre 2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012
Salaires et traitements	713 444	672 080	1 410 713
Charges sociales CNSS	104 806	95 448	198 307
Assurance groupe	32 877	13 066	40 388
Tickets restaurants	26 274	27 827	46 555
Total	877 401	808 420	1 695 963

17. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions au cours du premier semestre 2013 s'élèvent à 157 120 DT contre 68 670 DT au cours de la même période de 2012. Le détail de cette rubrique se présente au niveau du tableau suivant:

Libellé	1er semestre 2013	1er semestre 2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	18 797	8 678	17 356
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	85 869	75 615	147 770
Dotations aux provisions des stocks	-	-	113 189
Dotations aux provisions des clients	-	-	64 900
Reprise sur provisions des clients	-	(15 623)	(21 418)
Dotations aux résorptions des charges à répartir	52 454	-	-
Total brut	157 120	68 670	321 797

18. Autres charges d'exploitations

Les autres charges d'exploitations encourues au cours du premier semestre 2013 s'élèvent à 627 158 DT contre 490 116 DT encourues au cours de la même période de 2012. Le détail de cette rubrique se présente au niveau du tableau suivant :

Libellé	1er semestre 2013	1er semestre 2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012
Loyers et charges locatives	124 152	137 348	271 615
Entretiens et réparations	77 940	64 882	116 300
Assurances	22 720	22 821	18 930
Frais de formations	25 350	9 494	50 655
Divers services extérieurs	15 843	16 823	26 745
Honoraires	20 907	11 691	68 717
Dons et subventions	34 566	26 979	68 603
Transports et déplacements	53 162	86 990	90 735
Missions et réceptions	131 399	13 882	154 422
Téléphone, frais postaux	41 139	28 019	101 553
Frais bancaires	14 504	25 930	61 786
Impôts et taxes	59 476	45 256	82 469
Jetons de présence	6 000	-	-
Total	627 158	490 116	1 112 529

19. Charges financières nettes

Les charges financières nettes encourues au cours du premier semestre 2013 s'élèvent à 93 699 DT contre 42 235 DT encourues au cours de la même période de 2012. Elles se détaillent au niveau du tableau suivant:

Libellé	1er semestre 2013	1er semestre 2012	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2012
Charges d'intérêts	77 018	50 647	238 623
Pertes de change	9 398	-	6 106
Pénalités de retard	7 197	311	13 096
Intérêts sur autres créances	333	(1 173)	(8 506)
Gains de change	(246)	(7 550)	(8 441)
Total	93 699	42 235	240 879

AeTECH S.A.

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2013

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la société « AeTECH S.A. » couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le fait que suite à une demande de restitution d'impôts, la société AeTECH a reçu une notification de vérification approfondie de sa situation fiscale. Ce contrôle fiscal porte sur l'impôt sur les sociétés, les comptes provisionnels, les retenues à la source, la Taxe sur la Valeur Ajoutée, la Taxe de Formation Professionnelle, le Fonds de Promotion des Logements Sociaux et la Taxe sur les Etablissements Industriels et Commerciaux (TCL). Ce contrôle fiscal couvre les exercices 2004 à 2011 au titre de l'impôt sur les sociétés et les exercices 2009 à 2011 au titre des autres impôts et taxes.

Jusqu'à la date du présent rapport, les travaux de vérification sont en cours et la société n'a pas encore reçu de notification de la part de l'administration fiscale. Ainsi, aucune estimation du risque éventuel ne peut être effectuée.

Notre avis ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Business & Financial Consulting
Amine Abderrahmen

Tunis, le 28 Août 2013

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
- ASTREE-**

Siège social :45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

La compagnie d'Assurances et de Réassurances- Astrée- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013, accompagnés de l'Avis des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI et Mr Chiheb GHANMI.

Annexe n° 1 Actif du bilan		Au 30 Juin 2013			(Chiffres en dinars tunisien)		
		Notes	Brut	Amortissements et provisions	Net	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
AC1 Actifs incorporels	A 1		657 613	608 653	48 960	85 910	66 995
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement			657 613	608 653	48 960	85 910	66 995
AC14 Acomptes versés							
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2		7 191 756	5 789 829	1 401 927	1 006 996	1 324 154
AC21 Installations techniques et machines			6 228 920	4 943 026	1 285 894	830 784	1 102 316
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers			919 350	846 803	72 547	76 676	77 770
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours			43 486		43 486	99 536	144 068
AC3 Placements	A 3		306 525 509	6 586 869	299 938 640	260 658 052	275 216 655
AC31 <u>Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées</u>	A 3.1		10 847 511	4 134 241	6 713 270	6 577 063	6 822 940
AC311 Terrains et constructions d'exploitation			3 855 502	1 928 889	1 926 613	2 014 645	1 970 629
AC312 Terrains et constructions hors exploitation			6 302 009	2 205 352	4 096 657	3 872 418	4 162 311
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées			690 000		690 000	690 000	690 000
AC32 <u>Placements dans les entreprises liées et participations</u>	A 3.2		30 584 780		30 584 780	30 487 775	30 487 775
AC33 <u>Autres placements financiers</u>	A 3.3		264 513 218	2 452 628	262 060 590	223 023 214	237 383 168
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP			86 839 474	2 332 185	84 507 289	65 159 003	71 848 055
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe			83 849 979	416	83 849 563	88 148 673	86 848 673
AC333 Prêts hypothécaires			373 792		373 792	434 285	399 599
AC334 Autres Prêts			429 973	120 027	309 946	391 254	376 841
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers			93 020 000		93 020 000	68 890 000	77 910 000
AC34 <u>Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes</u>	A 3.4		580 000		580 000	570 000	522 772
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4		50 453 889		50 453 889	23 210 304	49 163 347
AC510 Provisions pour primes non acquises			9 897 379		9 897 379	7 928 512	7 572 714
AC530 Provisions pour sinistres Vie			91 869		91 869	45 053	230 401
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie			38 256 151		38 256 151	14 589 954	36 340 201
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie						203 952	
AC561 Autres provisions techniques Non Vie *			2 208 490		2 208 490	442 833	5 020 031
AC6 Créances	A 5		67 630 159	7 007 139	60 623 020	53 747 757	57 829 994
AC61 <u>Créances nées d'opérations d'Assurance directe</u>	A 5.1		58 472 812	5 760 791	52 712 021	50 164 293	35 846 730
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1		1 259 089		1 259 089	216 960	1 259 089
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2		51 476 140	5 488 582	45 987 558	45 098 092	30 312 796
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3		5 737 583	272 209	5 465 374	4 849 240	4 274 845
AC62 <u>Créances nées d'opérations de réassurance</u>	A 5.2		7 224 478	614 433	6 610 045	2 127 516	19 579 813
AC63 <u>Autres Créances</u>	A 5.3		1 932 869	631 915	1 300 954	1 455 948	2 403 451
AC631 Personnel	A 5.3.1		39 350		39 350	31 421	69 249
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2		1 249 143		1 249 143	1 415 713	2 328 752
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3		644 376	631 915	12 461	8 814	5 450
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6		9 304 184		9 304 184	9 582 393	12 430 932
AC71 <u>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse</u>	A 6.1		1 773 625		1 773 625	2 488 121	5 442 957
AC72 <u>Frais d'acquisition reportés</u>	A 6.2		1 721 078		1 721 078	2 038 318	1 721 078
AC73 <u>Comptes de régularisation Actif</u>	A 6.3		5 809 481		5 809 481	5 055 954	5 266 897
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1		5 497 876		5 497 876	4 492 321	4 949 315
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2		311 605		311 605	563 633	317 582
Total de l'Actif :			441 763 110	19 992 490	421 770 620	348 291 412	396 032 077

(Chiffres en dinars tunisien)

Annexe n° 2
Capitaux propres et passif du Bilan

		Notes	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Capitaux propres					
	P 1				
CP1	Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	20 000 000	20 000 000	20 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital	P 1.2	36 231 873	42 901 373	36 231 873
CP4	Autres capitaux propres	P 1.3	25 600 315	14 530 815	21 200 315
CP5	Résultat reporté	P 1.4	449 644	251 960	251 960
	Total capitaux propres avant résultat :		82 281 832	77 684 148	77 684 148
CP6	Résultat au 30 juin	P 1.5	8 856 087	9 221 087	9 797 685
	Total capitaux propres avant affectation :		91 137 919	86 905 235	87 481 833
Passif					
	P 2				
PA2	Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	<u>3 933 798</u>	<u>933 798</u>	<u>3 933 798</u>
PA23	Autres provisions		3 933 798	933 798	3 933 798
PA3	Provisions techniques brutes	P 2.2	<u>253 112 833</u>	<u>214 097 047</u>	<u>245 042 578</u>
PA310	Provisions pour primes non acquises Non Vie		25 520 876	23 093 882	24 029 998
PA320	Provisions d'assurances Vie		95 344 681	91 361 058	90 615 980
PA330	Provisions pour sinistres Vie		2 413 318	1 828 341	2 419 074
PA331	Provisions pour sinistres Non Vie		121 539 740	91 983 484	116 669 145
PA340	Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Vie		744 527	1 604 032	898 024
PA341	Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie		1 381 521	732 161	943 949
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage Non Vie		-	241 349	-
PA360	Autres provisions techniques Vie		1 258 125	654 766	1 258 125
PA361	Autres provisions techniques Non Vie		4 910 045	2 597 974	8 208 283
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	<u>38 560 296</u>	<u>13 359 603</u>	<u>36 449 437</u>
PA6	Autres dettes	P 2.4	<u>33 338 902</u>	<u>31 886 519</u>	<u>21 478 336</u>
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1	<u>8 316 147</u>	<u>8 647 659</u>	<u>6 709 587</u>
PA611	Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	7 634 947	7 812 314	5 916 481
PA612	Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	681 200	835 345	793 106
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	P 2.4.2	<u>18 680 309</u>	<u>16 838 757</u>	<u>8 305 242</u>
PA63	Autres dettes	P 2.5	<u>6 342 446</u>	<u>6 400 103</u>	<u>6 463 507</u>
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	453 020	434 517	438 067
PA632	Personnel	P 2.5.2	641 801	612 176	769 342
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	4 948 317	5 141 883	4 730 722
PA634	Créditeurs divers	P 2.5.4	299 308	211 527	525 376
PA7	Autres passifs	2.6	<u>1 686 872</u>	<u>1 109 210</u>	<u>1 646 095</u>
PA71	Comptes de régularisation passif	P 2.6.1	1 686 872	1 109 210	1 646 095
Total des capitaux propres et du Passif :			421 770 620	348 291 412	396 032 077

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n° 3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

Notes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 30/06/2013	Au 30/06/2013	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
PRNV1 <u>Primes acquises</u>	50 661 115	<21 959 616>	28 701 499	33 327 347	56 703 900
PRNV11 Primes émises et acceptées	52 151 994	<24 284 281>	27 867 713	33 803 446	58 579 222
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<1 490 879>	2 324 665	833 786	<476 099>	<1 875 322>
PRNT3 <u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	3 420 683	-	3 420 683	2 887 424	6 177 199
PRNV2 <u>Autres produits techniques</u>	34 270	-	34 270	126 468	282 235
CHNV1 <u>Charges de sinistres</u>	<27 465 231>	6 199 596	<21 265 635>	<24 381 439>	<45 698 137>
CHNV11 Montants payés	<22 594 636>	4 283 647	<18 310 989>	<21 229 263>	<39 610 547>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<4 870 596>	1 915 949	<2 954 647>	<3 152 176>	<6 087 590>
CHNV2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	3 298 238	<2 811 541>	486 697	422 023	<611 088>
CHNV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	<799 363>	-	<799 363>	<200 000>	<1 501 122>
CHNV4 <u>Frais d'exploitation</u>	<4 912 137>	4 775 338	<136 799>	<1 270 415>	<3 980 316>
CHNV41 Frais d'acquisition	<2 238 075>	-	<2 238 075>	<2 124 412>	<4 086 244>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-	125 391
CHNV43 Frais d'administration	<2 674 061>	-	<2 674 061>	<2 636 705>	<5 395 815>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	-	4 775 338	4 775 338	3 490 702	5 376 352
CHNV5 <u>Autres charges techniques</u>	<1 348 794>	-	<1 348 794>	<1 186 835>	<4 529 268>
CHNV6 <u>Variation de la provision pour égalisation & équilibrage</u>	-	-	-	-	37 397
RTNV <u>Sous Total : Résultat technique de l'assurance Non Vie</u>	22 888 782	<13 796 223>	9 092 559	9 724 573	6 880 800

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n° 4
Etat de résultat technique de l'Assurance VIE

Notes	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes	Opérations nettes	
	Au 30/06/2013	Au 30/06/2013	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012	
PRV1 Primes	14 747 060	<125 401>	14 621 659	13 657 416	20 298 860	
PRV11 Primes émises et acceptées	14 747 060	<125 401>	14 621 659	13 657 416	20 298 860	
PRV2 Produits de placements	2 492 642		2 492 642	2 398 507	4 880 417	
PRV21 Revenus des placements	2 387 220	-	2 387 220	2 226 791	3 602 935	
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	-	-	-	-	21 103	
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	105 422	-	105 422	171 716	1 256 379	
PRV4 Autres produits techniques	1 636	-	1 636	-	-	
CHV1 Charge de sinistres	<10 090 345>	<2 285>	<10 092 630>	<2 171 049>	<5 635 012>	
CHV11 Montants payés	<10 096 101>	136 247	<9 959 854>	<2 230 498>	<5 289 076>	
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	5 756	<138 532>	<132 776>	59 449	<345 936>	
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<4 728 701>	-	<4 728 701>	<11 059 279>	<10 584 942>	
CHV21 Provisions d'assurance vie	<4 728 701>	-	<4 728 701>	<11 059 279>	<9 981 583>	
CHV22 Autres provisions techniques					<603 359>	
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<18 623>	-	<18 623>	<545 324>	<195 970>	
CHV4 Frais d'exploitation	<855 130>	106	<855 024>	<850 776>	<2 926 026>	
CHV41 Frais d'acquisition	<411 566>		<411 566>	<365 596>	<1 980 312>	
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés					<442 630>	
CHV43 Frais d'Administration	<443 564>		<443 564>	<487 006>	<508 974>	
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		106	106	1 827	5 890	
CHV5 Autres charges techniques	<30 799>	-	<30 799>	<30 725>	<90 176>	
CHV9 Charges des placements	<293 792>	-	<293 792>	<207 171>	<746 184>	
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<214 801>	-	<214 801>	<139 712>	<336 996>	
CHV92 Correction de valeur sur placements	<19 446>	-	<19 446>	<22 903>	<324 962>	
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<59 545>	-	<59 545>	<44 556>	<84 226>	
RTV	Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	1 223 948	<127 580>	1 096 368	1 191 600	5 000 967

**Annexe n°5
Etat de Résultat**

(Chiffres en dinars tunisiens)

	Notes	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
RTNV	<u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>	9 092 559	9 724 573	6 880 800
RTV	<u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>	1 096 368	1 191 600	5 000 967
PRNT1	<u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>	5 923 041	5 146 537	11 339 243
	PRNT11 Revenus des placements	5 672 537	4 778 081	8 371 119
	PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements	-	-	49 031
	PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	250 504	368 456	2 919 093
CHNT1	<u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>	<698 112>	<444 533>	<1 733 697>
	CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<510 413>	<299 784>	<782 982>
	CHNT12 Correction de valeurs sur placements	<46 207>	<49 143>	<755 023>
	CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	<141 492>	<95 606>	<195 692>
CHNT2	<u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>	<3 420 683>	<2 887 424>	<6 177 199>
PRNT2	Autres produits non techniques	17 691	44 716	380 896
CHNT3	Autres charges non techniques		<5 665>	<3 005 667>
	Résultats provenant des activités ordinaires	12 010 863	12 769 804	12 685 343
CHNT4	Impôts sur le Résultat	<3 154 776>	<3 548 717>	<2 887 658>
	Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	8 856 087	9 221 087	9 797 685
Résultat net après modifications comptables :		8 856 087	9 221 087	9 797 685

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	Notes	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
HB1 Engagements reçus		636 001	766 559	661 808
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		373 792	504 350	399 599
<i>Avals, cautions de garanties</i>		262 209	262 209	262 209
HB2 Engagements donnés		763 221	450 216	763 221
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		763 221	450 216	763 221
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>				
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>				
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>				
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires				
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution				
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance				
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers				

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

(Chiffres en Dinars Tunisiens)

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	55 485 497	49 186 778	102 824 108
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	<30 031 986>	<25 382 234>	-48 501 826
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	226 535	197 611	210 706
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	<6 838>	<1 899>	-1 899
E5 Commissions versées sur les acceptations	<56 997>	<57 847>	-61 195
E6 Décaissements de primes pour les cessions	<10 861 046>	<7 884 459>	-18 009 988
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	2 812 939	872 392	5 481 039
E8 Commissions reçues sur les cessions	2 135 318	1 812 536	4 222 229
E9 Commissions versées aux intermédiaires	<3 521 473>	<3 920 897>	-8 752 187
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<2 475 392>	<2 803 282>	-5 281 938
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	<22 334>	<59 269>	<59 269>
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	17 183 773	6 114 657	6 575 642
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	<54 850 078>	<38 781 598>	-75 684 910
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	29 729 051	25 608 188	48 243 223
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	<4 409 470>	<4 018 858>	-7 178 484
E16 Produit financiers reçus	6 825 568	6 620 745	13 087 742
E17 Impôts sur les bénéfices payés	<714 083>		
E18 Autres mouvements	<5 638 896>	<3 317 162>	-9 458 948
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	1 810 088	4 185 402	7 654 045
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<248 847>	<337 246>	<792 969>
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	11 000		
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation			
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation			
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	<237 847>	<337 246>	<792 969>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions			
F2 Dividendes et autres distributions	<5 187 588>	<6 384 451>	<6 384 429>
F3 Encaissements provenant d'emprunts			
F4 Remboursements d'emprunts			
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales			
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<5 187 588>	<6 384 451>	<6 384 429>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	<53 985>	30 454	<27 652>
Variations de trésorerie	<3 669 332>	<2 505 841>	448 995
Trésorerie de début d'exercice	5 442 957	4 993 962	4 993 962
Trésorerie de fin d'exercice	1 773 625	2 488 121	5 442 957

NOTES AUX ETATS FINNACIERS

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale** : Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE»
- **Date de constitution** : 22/10/1949
- **Forme juridique** : S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social** : 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social** : 20 000 000 DT
- **Branches exploitées** : Toutes branches
- **Principaux Réassureurs** :
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
- **Conseil d'administration**
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD; Président du conseil
 - M. Abdel Monem KOLSI, Directeur Général ;
- **Administrateurs**
 - M. Mohamed RIAHI ;
 - M. Michel LUCAS ;
 - M. Zouheir HASSEN ;
 - M. Ahmed KAMMOUN
 - M. Mohamed Trifa, représentant de la Banque de Tunisie ;
 - M. Pierre REICHERT, représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
- **Réseau de production** :
 - Bureau Direct
 - 58 Agents d'assurances
 - 37 Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés** :
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

▪ **Situation comparative des primes émises au 30/06/2013 (hors acceptation) :**

	30/06/2013	Part %	30/06/2012	Part %	31/12/2012	Part %
Incendie	3 080 785	4,53	2 503 416	3,88	3 529 294	3,37
Vol	234 322	0,34	175 243	0,27	424 796	0,41
Individuelle	995 906	1,47	1 195 835	1,85	2 060 664	1,97
Automobile	20 005 441	29,43	18 410 636	28,52	31 907 674	30,46
Responsabilité Civile	1 932 348	2,84	1 964 320	3,04	2 748 174	2,62
Risques Spéciaux	1 844 018	2,71	2 016 217	3,13	3 410 939	3,26
Vie	14 874 002	21,90	13 799 249	21,37	20 523 719	19,59
Maladie	11 186 121	16,46	11 243 298	17,42	17 878 399	17,06
Invalidité	1 203 520	1,77	1 164 462	1,80	2 087 471	1,99
Transport et aviation	6 760 731	9,95	6 665 053	10,32	10 999 945	10,50
Risques Agricoles	652 309	0,96	651 751	1,02	1 722 287	1,64
Multirisques	4 353 461	6,41	3 740 980	5,80	5 673 544	5,42
Assistance	499 137	0,73	564 273	0,87	905 918	0,86
Bris de glaces et dégâts des eaux	16 959	0,02	19 330	0,03	35 899	0,03
Assurance Crédit	327 295	0,48	439 860	0,68	859 004	0,82
Total :	67 966 355	100	64 554 923	100	104 767 727	100

Source : Etats de production au 30/06/2013

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :

L'activité du secteur des assurances s'est caractérisée durant le premier semestre de l'exercice 2013 par :

- La naissance de la deuxième compagnie d'assurance islamique après « AL Zitouna Takaful », agréée par les pouvoirs publics baptisée « EL Amana Takaful ».
- L'engagement de la Société « Assurcrédit » dans un processus de fusion-absorption par la société « Cotunace » à effet de 2013.
- La mise en application en 2013 de l'accord tarifaire inter-compagnies des garanties facultatives Auto du 28/12/2012, qui s'insère dans le cadre de l'atténuation de la sinistralité ascendante de la branche Auto.
- L'entrée en vigueur à compter du 1^{er} juin 2013 du nouveau tarif Automobile pour les usages Taxi, Louages et transport rural.

2.2 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :

▪ Production :

Au 30 juin 2013, le chiffre d'affaires de la Compagnie s'élève à un montant de 67 966 355 D contre 64 554 923 D au 30 juin 2012, soit une progression de 5,28% qui correspond à une enveloppe en primes additionnelles de 3 411 432 D.

Une croissance véhiculée essentiellement par les branches : Automobile (+ 1594 805 D), Vie (+1 074 805 D), Multirisques (+612 480 D), et incendie (+ 577 369 D).

▪ Sinistres :

La sinistralité globale de la Compagnie enregistre une nette amélioration de 5,65 points (25,45% contre 31,10% en 2012). Cette régression est observée essentiellement dans les branches : Transport (- 1 215 941D), Automobile (- 892 265 D) et Multirisques (- 746 321 D).

▪ Placements :

Les produits de placements bruts qui se sont élevés à 8 416 KDT ont enregistré une augmentation de 871 KDT comparé à la même période de l'année écoulée. Celle-ci s'explique principalement par l'augmentation des revenus sur dividendes, sur les actions non cotées et les dépôts auprès des établissements bancaires.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable **n°26** relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°27** relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°28** relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;

- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.
- Norme comptable n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 Primes émises et acceptées

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les primes à annuler ne sont pas décomptées. En effet, conformément à la norme NC27, cette opération doit se faire lors de l'arrêté annuel des comptes. Les primes acquises et non émises et dans le cas où les éléments de base pour l'estimation (cf. Déclarations des salaires, Déclarations de chiffre d'affaires) parviennent tardivement, leurs impacts sur le résultat intermédiaire sont neutralisés par prudence.

4.2 Opérations techniques d'assurance non vie

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, une méthode statistique consistant dans l'estimation de la PNA par rapport à l'évolution des primes pour chaque catégorie d'assurance est appliquée. Le calcul de la PNA est adapté aux spécificités de certaines catégories d'assurance (branche RC décennale, Branche Auto et les autres branches).

▪ **Frais d'acquisition reportés :**

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire et étant donné que la méthode usuelle du calcul de la PNA, les frais d'acquisition reportés, calculés à la clôture de l'exercice précédent, sont repris et l'effet sur le résultat est neutralisé.

▪ **Montants payés :**

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Participations aux bénéfices versées ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régisseurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les provisions pour sinistres à payer sont estimées selon trois méthodes (extrapolative, réelle et historique) à savoir la méthode de projection de la sinistralité globale, la méthode de l'inventaire permanent et la méthode des cadences de règlement. La méthode la plus prudente est retenue.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

- **Autres provisions techniques :**

- **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrrages de rentes à payer.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode de calcul de la provision pour risques en cours ne diffère pas de celle de la clôture de l'exercice au 31 décembre de chaque année.

- **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'évènements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 Opérations techniques d'assurance vie

- **Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée d'après les notes techniques.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode la plus prudente est adoptée entre celle de l'inventaire permanent et celle de provision des primes nouvellement souscrites nettes des chargements de gestion de la compagnie nette des capitaux échus et des rachats.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les provisions pour sinistres à payer vie et étant donnée leur importance relative sont estimées selon une méthode extrapolative par rapport à l'historique de l'évolution des provisions pour sinistres à payer vie antérieurs.

- **Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes vie :**

La provision pour participation aux bénéfiques et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfiques et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, le solde de la provision pour participation aux bénéfiques et ristournes vie est actualisé par les utilisations conformément à la norme comptable NC27.

- **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance crédit emprunteur collectif.

4.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les opérations courantes au titre de la réassurance sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance consolidé compte tenu des opérations de réassurance conventionnelles et facultatives.

Les opérations d'acceptation sont comptabilisées à partir d'un bilan estimé sur la base de critères objectifs et contrôlables. Conformément à la norme NC27, et étant donné que les décomptes trimestriels des cédantes ne sont pas encore parvenus, le solde du bilan d'acceptation de la compagnie est neutralisé.

4.5 Les opérations financières & non techniques

- **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode de provisionnement des arriérés primes conformément à la méthode de la tutelle n'est pas appliquée étant donné la saisonnalité des efforts de recouvrement généralement engagés lors du second semestre de l'exercice comptable.

4.6 Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destinations dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	1 259 089	-	-	1 259 089
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	41 180 912	10 295 228	-	51 476 140
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	5 594 144	143 439	-	5 737 583
Créances nées d'opération de réassurance	6 610 045	-	614 433	7 224 478
Personnel	39 350	-	-	39 350
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 249 143	-	-	1 249 143
Débiteurs divers	222 852	421 524	-	644 376
Total :	56 155 535	10 860 191	614 433	67 630 159

Dettes	Moins d'un an	Plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	6 107 958	1 526 989	7 634 947
Dettes nées d'opération de réassurance	18 680 309	-	18 680 309
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	681 200	-	681 200
Dépôts et cautionnements reçus	-	453 020	453 020
Personnel	641 801	-	641 801
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 948 317	-	4 948 317
Créditeurs divers	299 308	-	299 308
Total :	31 358 893	1 980 009	33 338 902

5.4 Capitaux propres

Le capital social de la Compagnie s'élève à 20 000 000 DT constitué par 4 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 30 juin 2013 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2012	20 000 000	36 231 873	21 200 315	-	251 960	9 797 684
Affectation AGO du 30 Mai 2013		-	4 400 000	5 200 000	197 684	<9 797 684>
Résultat au 30 juin						8 856 087
Solde au 30/06/2013	20 000 000	36 231 873	25 600 315	-	449 644	8 856 087

Conformément à la décision de l'AGO en date du 30 Mai 2013, la répartition du résultat 2012 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2012	9 797 684
Résultat reporté	<u>251 960</u>
Total à distribuer	<u>10 049 644</u>
Dividendes	<5 200 000>
Réserves facultatives	-
Réserves pour réinvestissements exonérés	<4 400 000>
Résultat reporté	449 644

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P 1 dans la rubrique informations diverses sur le bilan.

Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation au cours du premier semestre de l'exercice 2013.

5.5 Provisions pour sinistres à payer

	Non Vie	Vie	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Provision pour sinistres à payer	115 366 844	2 200 000	117 566 844	88 917 050	113 427 434
Chargement de gestion	7 310 684	213 594	7 524 278	5 690 276	7 044 900
Prévision de recours à encaisser	<1 238 064>	-	<1 238 064>	<945 501>	<1 462 427>
Provision SAP Acceptations	100 000	-	100 000	150 000	78 312
Total :	121 539 464	2 413 594	123 953 058	93 811 825	119 088 219

5.6 Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note - A 1 – Actifs incorporels

A 1.1 – Investissement de recherche et développement

	Montant brut	Amortissements / Résorption	VNC 30/06/2013	VNC 30/06/2012	VNC 31/12/2012
Logiciels	657 613	608 653	48 960	85 910	66 995
Total :	657 613	608 653	48 960	85 910	66 995

Note - A 2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant brut	Amortissements	VNC 30/06/2013	VNC 30/06/2012	VNC 31/12/2012
AC 21 - Installations techniques et machines	6 228 920	<4 943 026>	1 285 894	830 784	1 102 316
AC 22 - Autres installations, outillages et mobiliers	919 350	<846 803>	72 547	76 676	77 770
AC 23 - Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	43 486	-	43 486	99 536	144 068
Total :	7 191 756	<5 789 829>	1 401 927	1 006 996	1 324 154

Note - A 3 – Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

	Montant brut	Amortissements	VNC 30/06/2013	VNC 30/06/2012	VNC 31/12/2012
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	<1 928 889>	1 926 613	2 014 645	1 970 629
AC 312 – Terrains et constructions hors exploitation	6 302 009	<2 205 352>	4 096 657	3 872 418	4 162 311
AC 313 – Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000	-	690 000	690 000	690 000
Total :	10 847 511	<4 134 241>	6 713 270	6 577 063	6 822 940

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 30/06/2013	VNC 30/06/2012	VNC 31/12/2012
AC 321 – Parts dans des entreprises liées	24 579 881	-	24 579 881	24 482 876	24 482 876
AC 323 – Parts dans des entreprises avec lien de participation	6 004 899	-	6 004 899	6 004 899	6 004 899
Total :	30 584 780	-	30 584 780	30 487 775	30 487 775

A 3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 30/06/2013	VNC 30/06/2012	VNC 31/12/2012
AC 331 – Actions, autres titres à revenu variable	86 839 474	<2 332 185>	84 507 289	65 159 003	71 848 055
AC 332 – Obligations et autres titres à revenu fixe	83 849 979	<416>	83 849 563	88 148 673	86 848 672
AC 333-334 - Prêts	803 765	<120 027>	683 738	825 539	776 441
AC 335 Dépôts monétaires	93 020 000	-	93 020 000	68 890 000	77 910 000
Total :	264 513 218	<2 452 628>	262 060 590	223 023 215	237 383 168

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Provisions pour primes non acquises acceptations	480 000	420 000	444 460
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	100 000	150 000	78 312
Total :	580 000	570 000	522 772

Note – A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
A 4.1 – Provisions pour primes non acquises	9 897 379	7 928 512	7 572 714
A 4.3 – Provisions pour sinistres vie	91 869	45 053	230 401
A 4.5 – Provisions pour sinistres non vie	38 256 151	14 589 954	36 340 201
A 4.6 – Autres provisions Non Vie	2 208 490	646 785	5 020 031
Total :	50 453 889	23 210 304	49 163 347

Note – A 5 – Créances

A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes

A 5.1.1 – Primes acquises et non émises

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Primes acquises et non émises maladie	2 549 131	2 159 652	2 549 131
Primes acquises et non émises invalidité	608 071	496 656	608 071
Primes acquises et non émises vie	945 857	899 682	945 857
Primes acquises et non émises Multirisques	89 549	-	89 549
Primes acquises et non émises Individuelle	15 702	-	15 702
Primes acquises et non émises Automobile	357 049	-	357 049
Primes acquises et non émises Assurance Crédit	53 483	67 313	53 483
Primes acquises et non émises Resp. Civile	495 447	457 811	495 447
Primes à annuler	<3 855 200>	<3 864 154>	<3 855 200>
Total :	1 259 089	216 960	1 259 089

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Quittances de primes à recevoir (1)	50 011 477	45 112 110	33 083 969
Quittances de primes à recevoir P/C Co assureurs	106 974	103 783	190 683
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	914 143	2 655 327	1 895 457
Autres Créances	-	-	-
Effets en portefeuille	210 997	173 759	418 411
Chèques impayés	232 549	132 024	212 858
S/Total :	51 476 140	48 177 003	35 801 378
Provisions au titre des arriérés primes	<5 069 171>	<2 751 227>	<5 069 171>
Provisions au titre des chèques impayés	<212 858>	<135 443>	<212 858>
Provision au titre des effets impayés	<206 553>	<192 241>	<206 553>
Total :	45 987 558	45 098 092	30 312 796

(1) Le niveau des arriérés est généralement élevé au 30 juin par rapport au 31 décembre ceci est du notamment aux habitudes de liquidation des primes d'assurances par les Entreprises et à l'effort de recouvrement qui est plus important pendant le deuxième semestre de chaque exercice.

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Avances sur recours matériel	1 267 859	1 044 545	1 186 633
Avance sur recours corporels	917 775	792 743	700 027
Indemnisation Directe des Assurés	1 354 888	1 298 426	1 265 678
Sinistres officieux	1 523	1 523	274
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	2 195 538	1 895 242	1 394 442
S/ Total :	5 737 583	5 032 479	4 547 054
Provisions pour créances douteuses	<272 209>	<183 239>	<272 209>
Total :	5 465 374	4 849 240	4 274 845

A 5.2 – Créances nées d'opérations de réassurance

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Cessionnaires	7 054 519	2 393 227	19 926 066
Cédantes	169 959	348 722	268 180
S/Total :	7 224 478	2 741 949	20 194 246
Provision pour créances envers les Cessionnaires	<614 433>	<614 433>	<614 433>
Total :	6 610 045	2 127 516	19 579 813

A 5.3 – Autres créances

A 5.3.1 – Personnel

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Avances au personnel	29 985	9 557	20 265
Autres avances	9 365	21 864	48 984
Total :	39 350	31 421	69 249

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Avances sur impôts/sociétés	180 913	538 783	58 718
Acomptes provisionnels	866 297	716 717	2 150 152
Autres	201 933	160 213	119 882
Total :	1 249 143	1 415 713	2 328 752

A 5.3.3 – Débiteurs divers

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Compte de liaison avec la délégation Maroc	421 524	421 524	421 524
Autres débiteurs	222 852	219 205	215 841
S/Total :	644 376	640 729	637 365
Provision pour dépréciation (1)	<631 915>	<631 915>	<631 915>
Total :	12 461	8 814	5 450

(1) Le solde de la succursale au Maroc a été intégralement provisionné au 31/12/2008 pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A 6 – Autres éléments d’actif

A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	646 950	1 469 795	4 096 505
Effets remis à l'encaissement	748 092	880 064	1 336 014
Comptes bancaires en Devises	377 654	136 102	9 848
Caisse	929	2 160	590
Total :	1 773 625	2 488 121	5 442 957

A 6.2 – Frais d’acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d’acquisition reportés présentent un solde égal à celui du 31/12/2012.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif

A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	5 311 691	4 252 421	4 748 032
loyers échus et à recevoir	186 185	239 900	201 283
Total :	5 497 876	4 492 321	4 949 315

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Autres charges constatées ou payées d'avance	160 025	154 572	9 716
Encaissements ou règlements en instance d'imputation	-	-	-
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif	145 810	403 291	302 096
Total :	311 605	563 633	317 582

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan

Note P1 - Capitaux propres

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
P 1.1 – Capital social	20 000 000	20 000 000	20 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	36 231 873	42 901 373	36 231 873
Réserve légale	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Réserve facultative	29 505 870	36 175 370	29 505 870
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	25 600 315	14 530 815	21 200 315
Réserves pour réinvestissements exonérés	23 651 630	12 582 130	19 251 630
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685	1 948 685
P 1.4 – Résultat reporté	449 644	251 960	251 960
S/Total :	82 281 832	77 684 148	77 684 148
P 1.5 – Résultat de la période	8 856 087	9 221 087	9 797 685
Total capitaux propres avant affectation :	91 137 919	86 905 235	87 481 833

Note - P 2 – Passif

P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

Le montant de la provision pour risques et charges s'élève au 30 juin 2013 à 3 933 798 dinars

P 2.2 – Provisions techniques brutes

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
PA 310 – Provisions pour primes non acquises Non Vie	25 520 876	23 093 882	24 029 998
PA 320 – Provisions d'assurance vie (1)	95 344 681	91 361 058	90 615 980
PA 330 – Provisions pour sinistres vie	2 413 318	1 828 341	2 419 074
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie	121 539 740	91 983 484	116 669 145
PA 340 – Provisions pour P.B Vie	744 527	1 604 032	898 024
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie	1 381 521	732 161	943 949
PA 350 – Provision pour égalisation et équilibrage	-	241 349	-
PA 360 – Autres provisions techniques vie	1 258 125	654 766	1 258 125
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	4 910 045	2 597 974	8 208 283
- Réserve pour risques en cours	2 747 939	540 040	5 949 768
- Réserve mathématique de rentes	2 112 462	2 002 934	2 212 211
- Réserve d'invalidité	30 000	35 000	26 660
- Arrérages à payer	19 644	20 000	19 644
Total :	253 112 833	214 097 047	245 042 578

(1) Voir Note 6.9

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Provisions pour primes non acquises	3 782 539	2 690 448	4 349 431
Provisions pour sinistres vie		-	230 401
Provisions pour sinistres non vie	34 777 757	10 669 155	31 869 605
Total :	38 560 296	13 359 603	36 449 437

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Commissions sur arriérés (1)	4 722 732	4 021 032	3 235 558
Comptes de régularisation	1 741 792	2 780 094	1 636 565
Primes affaires collectives à payer	330 035	492 122	655 273
Compte intermédiaire sinistres maladie	840 388	519 066	389 085
Total :	7 634 947	7 812 314	5 916 481

(1) Voir note A 5.1.2

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Recours client	52 087	47 977	43 449
Sinistres officieux	255 695	268 240	257 680
Comptes de régularisation Sinistres	373 418	519 128	491 977
Total :	681 200	835 345	793 106

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Cessionnaires	18 346 754	16 365 231	8 027 110
Rétrocessionnaires	26 650	26 878	26 650
Cédantes	306 905	446 648	251 482
Total :	18 680 309	16 838 757	8 305 242

P 2.5 – Autres dettes

P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	366 003	366 003	366 003
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	87 017	68 514	72 064
Total :	453 020	434 517	438 067

P 2.5.2 – Personnel

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Dettes provisionnées pour congés payés	364 677	392 688	364 677
Autres charges à payer Personnel	247 977	208 000	356 199
Autres dettes	29 147	11 488	48 466
Total :	641 801	612 176	769 342

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Retenues à la source	158 583	359 523	365 247
Taxes d'assurance à payer	725 341	810 834	441 865
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	3 423 663	3 541 114	3 040 795
Cotisations sociales	615 730	336 612	582 815
Assurance Groupe et autres charges sociales à payer	25 000	93 800	300 000
Total :	4 948 317	5 141 883	4 730 722

P 2.5.4 – Crédoiteurs divers

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Actionnaires, dividendes à payer	149 409	136 997	136 997
Autres crédoiteurs divers	122 399	74 530	195 879
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	27 500	-	192 500
Total :	299 308	211 527	525 376

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Encaissements en instance d'affectation	92 907	91 907	81 023
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	1 008	104 328	1 008
Autres comptes de régularisation Passif	1 592 957	912 975	1 564 064
Total :	1 686 872	1 109 210	1 646 095

6. Informations sur l'état de résultat

6.1 Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe N°12 et N°13.

L'annexe N°13 contrairement à l'arrêté des comptes annuel du 31 décembre de chaque année ne peut être élaboré au 30 juin par branches d'assurances conformément à la norme NC26 ceci étant donnée le manque d'informations. Néanmoins, l'annexe N°13 a été élaboré toutes branches d'assurance non vie confondues.

6.3 Affectation des produits aux différentes catégories

Conformément à la norme NC27, les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

Le montant des produits de placements net de la période est la somme des produits net des charges de placement au niveau de l'état de résultat général et le montant des produits des placements net des charges de placement au niveau de l'état de résultat Vie.

6.4 Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 30 juin 2013 comme suit :

Catégorie	Nombre
Cadres	116
Agents d'encadrement	29
Agents d'exécution	29
Personnel de service	2
Personnel en détachement	1
Total :	177

Les frais de personnel s'élèvent au 30 juin 2013 à la somme de 2 708 698 DT et sont ventilées comme suit :

Nature	Montant	
	30/06/2012	30/06/2011
Salaires	2 007 517	1 580 602
Charges connexes aux salaires	124 199	93 986
Charges sociales	531 061	426 454
Personnel en détachement	45 921	144 463
Total :	2 414 289	2 245 505

6.5 Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires au 30 juin 2013, s'élevant à la somme de 4 859 346 DT, se détaille comme suit :

Nature	Montant	
	30/06/2013	30/06/2012
Agents généraux	2 963 949	2 882 742
Courtiers	1 278 135	1 267 319
Autres commissions	617 262	675 889
Total :	4 859 346	4 825 950

6.6 Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes, d'annulations en cours et hors ristournes sur exercices, s'élevant au 30 juin 2013 à la somme de 67 966 355 DT, se présente comme suit :

Zone	Montant	
	30/06/2013	30/06/2012
Nord	58 488 567	55 291 722
Centre	3 144 748	3 458 663
	6 333 040	
Sud		5 804 537
Total :	67 966 355	64 554 923

6.7 Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

Bénéfice Comptable	12 010 863
Déductions (1)	2 997 218
Résultat fiscal	9 013 645
Réinvestissement Exonéré	-
Résultat imposable	9 013 645
Impôt sur les sociétés (35%)	<3 154 776>
Bénéfice Net	8 856 087

(1) Ce montant correspond à des dividendes et des profits sur cession des actions cotées.

6.8 Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites ci-dessus. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Provision mathématique vie à l'ouverture	90 615 980	80 301 779	80 301 779
Charges de provisions au 30 juin	13 003 810	11 769 361	14 151 029
Intérêts techniques	1 363 5389	1 193 238	-
Total :	104 983 329	93 264 378	94 452 808
Sinistres payés, Capitaux échus et rachats polices vie	<9 638 648>	<1 903 321>	<3 836 828>
Total :	95 344 681	91 361 057	90 615 980

6.9 Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants. Le montant des engagements donnés a été pris dans sa totalité au titre de cautions données dans le cadre d'appel d'offres.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe 7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuelle par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

Conformément à la norme NC19, aucun changement n'a été opéré au 30 juin 2013 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 30 juin 2012.

10. Diligences spécifiques

Conformément à l'arrêté des ministres de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques s'élève au 30 juin 2013 à 118,14%.

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 30/06/2013

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	10 157 511	6 023 271	19 052 502	13 029 231
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	77 838 990	75 506 840	112 701 965	37 195 125
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	28 440 505	28 440 505	28 235 563	-204 942
Autres parts d'OPCVM (4)	11 274 160	11 144 724	11 576 593	431 869
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	83 849 980	83 849 564	83 849 564	-
Prêts hypothécaires	373 792	373 792	373 792	-
Autres prêts et effets assimilés	429 973	309 947	309 947	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	580 000	580 000	580 000	-
Autres dépôts (6)	93 020 000	93 020 000	93 020 000	-
Total :	306 654 910	299 938 642	350 389 925	50 451 283

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée en date du 13 février 2012

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions cotées :	18 405 332	55 627 992
Actions non cotées :	57 073 973	57 073 973
Total :	75 479 305	112 701 965

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations cotées :	22 237 030	22 237 030
Obligations non cotées :	5 722 000	5 722 000
Titres de créances négociables et bons de trésor :	55 890 534	55 890 534
Total :	83 849 564	83 849 564

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 30/06/2013

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		435 173	435 173	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	1 514 574	6 427 091	7 941 665	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		38 845	38 845	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	1 514 574	6 901 109	8 415 683	
Intérêts		472 652	472 652	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	99 858	419 394	519 252	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	99 858	892 046	991 904	

Annexe n° 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 30/06/2013

	Total
Primes Acquises	14 747 060
Charges de prestations	<10 096 101>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<4 722 945>
Solde de souscription :	<71 986>
Frais d'acquisition	<411 566>
Autres charges de gestion nettes	<472 727>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<884 293>
Produits nets de placements	2 198 850
Participation aux résultats	<18 623>
Solde Financier :	2 180 227
Part des réassureurs dans les primes acquises	<125 401>
Part des réassureurs dans les prestations payées	136 247
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-138 532
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-
Commissions reçues des réassureurs	106
Solde de réassurance :	<127 580>
Résultat technique juin 2013 :	1 096 368
Résultat technique juin 2012 :	1 191 600
Variation juin 2013 - juin 2012 :	<95 232> -7,99%
<u>Informations complémentaires :</u>	
Versement périodique de rente Vie	17 083
Rachats Vie payés	54 590
Capitaux échus Vie	8 370 435
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-
Provisions techniques brutes Vie au 30 juin 2013	95 344 681
Provisions techniques brutes Vie au 01 janvier 2013	90 615 980

Annexe n° 13 : Résultat technique d'assurance Non Vie au 30/06/2013

Eléments		Toutes branches confondues	Acceptations	Total
Primes acquises				
PRNV11	Primes émises	52 067 367	84 627	52 151 994
PRNV12	Variation des primes non acquises	<1 455 339>	<35 540>	<1 490 879>
Charges de prestations				
CHNV11	Prestations et frais payés	<22 577 119>	<17 517>	<22 594 636>
CHNV12	Charges des provisions pour prestations diverses	<2 310 196>	<21 688>	<2 331 884>
Solde de souscription :		25 724 713	9 882	25 734 595
CHNV41, CHNV42	Frais d'acquisition	<2 238 075>	-	<2 238 075>
CHNV43, CHNV5	Autres charges de gestion nettes	<3 963 197>	<25 388>	<3 988 585>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<6 201 272>	<25 388>	<6 226 660>
PRNT3	Produits nets des placements	3 405 177	15 506	3 420 683
CHNV3	Participation aux Bénéfices & Ristournes	<39 836>	-	<39 836>
Solde Financier :		3 365 341	15 506	3 380 847
PRNV11	Part des réassureurs dans les primes acquises	<21 959 616>	-	<21 959 616>
CHNV11	Part des réassureurs dans les prestations payées	4 283 647	-	4 283 647
CHNV12, PRNV12	Part des réassureurs dans les charges de provisions	<895 592>	-	<895 592>
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs	4 775 338	-	4 775 338
Solde de Réassurance Juin 2013 :		<13 796 223>	-	<13 796 223>
Solde de Réassurance Juin 2012 :		<10 647 526>	-	<10 647 526>
Résultat technique Juin 2013 :		9 092 559	0	9 092 559
Résultat technique Juin 2012 :		9 724 573	0	9 724 573
Variation Juin 2013 - Juin 2012		-632 014 -6,50%		-632 014 -6,50%
Informations complémentaires :				
Provisions pour primes non acquises à la clôture		25 100 876	420 000	25 520 876
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		23 700 208	329 790	24 029 998
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		121 389 740	150 000	121 539 740
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		116 669 145	125 981	116 795 126
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		1 381 521		1 381 521
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		943 949		943 949
Autres provisions techniques à la clôture :		4 910 044		4 910 044
- Provisions pour risques en cours		2 747,939		
- Provisions mathématiques de rentes		2 112,461		
- Arrérages de rentes à payer		19,644		
- Réserve des rentes d'invalidité		30,000		
Autres provisions techniques à l'ouverture :		8 208 283		8 208 283
- Provisions pour risques en cours		5 949,768		
- Provisions mathématiques de rentes		2 212,211		
- Arrérages de rentes à payer		19,644		
- Réserve des rentes d'invalidité		26,660		

**Annexe n° 15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 30/06/2013**

	Raccordement	Total
Primes Acquisées	PRV11	14 747 060
Charges de prestations	CHV11	<10 096 101>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21, CHV22	<4 722 945>
Solde de souscription :		<71 986>
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<411 566>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43, CHV5	<472 727>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<884 293>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	2 198 850
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	<18 623>
Solde Financier :		2 180 227
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<125 401>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	136 247
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV12 2° Colonne	-138 532
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	106
Solde de réassurance :		<127 580>
Résultat technique :		1 096 368
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		17 083
Montants des rachats Vie		54 590
Capitaux échus Vie		8 370 435
Intérêts techniques bruts de l'exercice		-
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		95 344 681
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		90 615 980

**Annexe n° 16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 30/06/2013**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	52 151 994
Variation des primes non acquises	PRNV12	<1 490 879>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<22 594 636>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2, CHNV3	<2 331 884>
Solde de souscription :		25 734 595
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<2 238 075>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<3 988 585>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<6 226 660>
Produits nets de placements	PRNT3	3 420 683
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHNV3	<39 836>
Solde Financier :		3 380 847
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<21 959 616>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	4 283 647
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12, CHNV2 2° Colonne	<895 592>
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	4 775 338
Solde de Réassurance :		<13 796 223>
Résultat technique :		9 092 559
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		25 520 876
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		24 029 998
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		121 539 740
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		116 795 126
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		1 381 521
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		943 949
Autres provisions techniques à la clôture		4 910 044
Autres provisions techniques à l'ouverture		8 208 283

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2013

Mesdames et messieurs les actionnaires
Compagnie d'Assurances et de Réassurances « Astrée »
45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE», arrêtés au 30 juin 2013 faisant apparaître un total net de bilan de 421 770 620 dinars ainsi que du compte de résultat affichant un bénéfice, après estimation de l'impôt, à cette date, de 8 856 087 dinars, de l'état des variations des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicable en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE» au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable applicable en Tunisie.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Tunis, le 23 Août 2013

Mohamed Ali ELAOUANI

Chiheb GHANMI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

TUNISIE LEASING - TL -

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis

La société TUNISIE LEASING publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 juin 2013

(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	Notes	30 juin		31 décembre	Notes	30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012		2013	2012	2012
ACTIFS								
Liquidités et équivalents de liquidités	3	1 120 295	2 015 169	5 197 560				
Créances sur la clientèle								
Créances de leasing : Encours Financiers		548 046 574	520 847 831	519 457 244				
Moins : provisions		(16 700 653)	(15 689 558)	(16 279 971)				
	4	531 345 921	505 158 273	503 177 273				
Créances de leasing : Impayés		21 835 011	20 783 467	19 507 819				
Moins : provisions et produits réservés		(14 221 216)	(13 864 889)	(12 764 763)				
	5	7 613 795	6 918 578	6 743 056				
Intérêts constatés d'avance		(2 966 275)	(2 855 627)	(2 867 472)				
Total des créances sur la clientèle		535 993 441	509 221 224	507 052 857				
Portefeuille titres de placement	6	597 270	687 110	557 707				
Portefeuille d'investissement								
Portefeuille d'investissement brut		50 592 378	35 062 579	48 281 713				
Moins : provisions		(1 094 803)	(112 386)	(894 803)				
Total Portefeuille d'investissement	7	49 497 575	34 950 193	47 386 910				
Valeurs immobilisées								
Immobilisations incorporelles		5 192 437	4 737 261	5 075 039				
Moins : amortissements		(3 525 882)	(2 974 620)	(3 246 306)				
	8	1 666 555	1 762 641	1 828 733				
Immobilisations corporelles		13 752 578	12 968 942	13 293 924				
Moins : amortissements		(3 869 229)	(3 372 522)	(3 726 368)				
	9	9 883 349	9 596 420	9 567 556				
Total des valeurs immobilisées		11 549 904	11 359 061	11 396 289				
Autres actifs	10	11 281 540	15 692 048	5 428 788				
TOTAL DES ACTIFS		610 040 025	573 924 805	577 020 112				
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES								
PASSIFS								
Emprunts et ressources spéciales								
Concours bancaires	11	17 715 777	15 842 316	6 471 546				
Emprunts et dettes rattachées	12	422 609 778	413 335 920	432 446 733				
Total Emprunts et ressources spéciales		440 325 555	429 178 236	438 918 279				
Autres Passifs								
Dettes envers la clientèle	13	17 184 759	14 811 910	14 213 401				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	26 442 960	27 655 661	18 181 125				
Provisions pour passifs et charges	15	1 143 123	1 107 778	1 103 123				
Autres	16	5 527 102	6 164 059	5 594 507				
Total des autres Passifs		50 297 944	49 739 408	39 092 156				
CAPITAUX PROPRES								
Capital social		41 500 000	35 000 000	35 000 000				
Réserves		61 408 998	37 758 998	37 758 998				
Résultats reportés		11 100 679	14 793 245	14 793 245				
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		114 009 677	87 552 243	87 552 243				
Résultat de la période		5 406 849	7 454 918	11 457 434				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	17	119 416 526	95 007 161	99 009 677				
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		610 040 025	573 924 805	577 020 112				

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
au 30 juin 2013
(Montants exprimés en dinars)

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
PASSIFS EVENTUELS	15 309 840	11 000 000	13 343 034
Cautions, avals et autres garanties données	15 309 840	11 000 000	13 343 034
ENGAGEMENTS DONNES	31 563 590	27 611 191	24 150 401
Engagements de financement en faveur de la clientèle	31 563 590	27 611 191	19 150 401
Engagements sur titres	7 353 000	-	5 000 000
ENGAGEMENTS RECUS	76 848 116	75 863 089	72 380 112
Garanties reçues	4 309 988	7 672 564	4 431 151
Intérêts à échoir sur contrats actifs	72 538 128	68 190 525	67 948 961
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	5 050 320	8 973 142	10 050 320
Engagements sur titres (*)	4 050 320	6 039 033	4 050 320
Emprunts obtenus non encore encaissés	1 000 000	2 934 109	6 000 000

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 000 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT. Les dividendes encaissés par AMEN BANK au titre de l'exercice 2011 se sont élevés à D : 780 923 et imputés sur l'encours du portage.

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 30 JUIN 2013
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de crédit bail		22 768 654	21 541 968	44 368 451
Variation des produits réservés		(297 506)	151 409	(256 027)
Total du revenu de leasing	18	22 471 148	21 693 377	44 112 424
Autres produits d'exploitation	19	393 666	352 901	697 201
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		22 864 814	22 046 278	44 809 625
CHARGES FINANCIERES NETTES				
	20	(12 212 510)	(10 953 091)	(23 169 409)
PRODUITS DES PLACEMENTS				
	21	4 015 796	5 136 019	6 684 412
PRODUIT NET		14 668 100	16 229 206	28 324 628
Charges de personnel	22	(3 492 635)	(3 017 670)	(6 027 126)
Autres charges d'exploitation	23	(2 264 768)	(2 203 282)	(4 088 254)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(1 586 776)	(1 144 032)	(2 538 039)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25	(200 000)	-	(899 949)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	26	(625 376)	(611 833)	(1 237 365)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(33 102)	(147 937)	(129 485)
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 465 443	9 104 453	13 404 409
Autres gains ordinaires	28	293 118	214 194	455 808
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		6 758 561	9 318 647	13 860 217
Reprises sur provisions pour impôt différé		-	-	51 914
Impôt sur les bénéfices	29	(1 351 712)	(1 863 729)	(2 454 697)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		5 406 849	7 454 918	11 457 434
Résultat par action	17	0,682	1,021	1,570

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		Exercice
		2013	2012	2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	172 318 779	162 036 381	330 187 052
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	(168 065 769)	(167 011 328)	(315 106 028)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(5 700 377)	(6 161 747)	(10 267 452)
Intérêts payés	33	(13 953 303)	(11 033 271)	(20 961 945)
Impôts et taxes payés	34	(5 882 616)	(543 121)	(2 807 878)
Autres flux de trésorerie	35	2 104 859	2 353 691	8 095 629
		<u>(19 178 427)</u>	<u>(20 359 394)</u>	<u>(10 860 622)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(835 333)	(205 389)	(868 149)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	111 757	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(4 132 863)	(3 063 970)	(17 077 282)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	1 822 198	490 683	1 284 861
		<u>(3 034 240)</u>	<u>(2 778 676)</u>	<u>(16 660 570)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions	17	22 000 000	-	-
Dividendes et autres distributions	40	(6 997 912)	(5 947 933)	(5 947 933)
Encaissements provenant des emprunts	12	131 953 318	85 370 000	188 648 885
Remboursement d'emprunts	12	(127 464 234)	(74 759 309)	(155 401 910)
Flux liés au financement à court terme	12	(12 600 000)	14 800 000	9 100 000
		<u>6 891 172</u>	<u>19 462 758</u>	<u>36 399 042</u>
Variation de trésorerie		<u>(15 321 496)</u>	<u>(3 675 312)</u>	<u>8 877 849</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	40	(1 273 986)	(10 151 835)	(10 151 835)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	40	(16 595 482)	(13 827 147)	(1 273 986)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)
<u>Apport net</u>	DT 5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1er Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2013 à la somme de 41.500.000 Dinars, divisé en 8.300.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*)En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision à caractère général :

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :
 - Agriculture
 - Industrie manufacturière
 - BTP
 - Autres industries
 - Tourisme
 - Promotion immobilière
 - Commerce
 - Autres services
2. Pour chaque groupe de créance i , calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2007 à 2011 TMM $_{gi}$ (en%) selon la formule suivante :

$$\text{TMM}_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
 - TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
 - n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.
3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2012. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2012}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2011}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées.
- Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Perte attendue sur le risque additionnel}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.
5. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante:
- $$PC_{gi} = \text{Engagements gi 0 et 1} \times TMM_{gi} \times FS_{gi} \times TPM_{gi}$$
6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtient par la sommation des PCgi.

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-8 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2-9 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Banques	1 108 831	2 011 591	5 190 925
- Caisses	11 464	3 578	6 635
<u>Total</u>	<u>1 120 295</u>	<u>2 015 169</u>	<u>5 197 560</u>

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Créances de leasing (encours financiers)	536 736 945	508 820 849	510 889 985
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	671 401	364 684	720 681
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	10 638 228	11 662 298	7 846 578
<u>Total brut</u>	<u>548 046 574</u>	<u>520 847 831</u>	<u>519 457 244</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(14 680 150)	(13 677 513)	(14 259 468)
- Provisions collectives	(2 000 000)	(2 000 000)	(2 000 000)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(20 503)	(12 045)	(20 503)
<u>Total des provisions</u>	<u>(16 700 653)</u>	<u>(15 689 558)</u>	<u>(16 279 971)</u>
<u>Soldes nets</u>	<u>531 345 921</u>	<u>505 158 273</u>	<u>503 177 273</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2012	<u>503 177 273</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	154 433 798
- Relocations	1 441 511
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(118 203 227)
- Remboursement anticipé de créances	(6 801 534)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(1 101 152)
- Relocations	(1 180 067)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations	(2 627 053)
- Reprises	2 206 371
Solde au 30 Juin 2013	<u>531 345 921</u>

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Agriculture	20 007 022	19 368 801	19 612 152
Bâtiments TP	55 288 316	58 656 656	55 830 617
Industrie			
Agro-alimentaire	30 280 770	25 958 961	26 916 077
Chimie	18 673 507	19 234 415	19 249 506
Energie	491 665	815 650	612 433
Textile	11 613 541	12 815 604	11 199 505
Mines	89 313	215 301	161 105
Autres industries	84 052 668	77 285 489	76 250 169
Tourisme			
Hôtellerie	3 024 072	3 628 068	3 099 014
Agences de voyage	3 931 423	2 744 299	2 398 351
Location de voiture	37 759 622	34 127 553	31 290 809
Autres Tourisme	5 486 671	4 414 890	4 916 280
Commerce et service			
Commerce	120 333 057	113 499 425	115 683 649
Transport	46 750 880	46 385 815	45 827 040
Audio-visuel	498 724	379 943	385 766
Professions libérales	35 859 568	32 787 276	34 814 703
Autres Services	73 905 758	68 529 686	71 210 068
Total	548 046 574	520 847 831	519 457 244

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Matériel de transport léger	176 446 044	161 614 624	159 802 056
Matériel de transport léger Utilitaire	44 853 297	45 015 183	44 596 699
Matériel de transport lourd	63 701 006	63 708 587	59 701 531
Matériel BTP	72 451 946	77 694 565	70 920 179
Equipement industriel	61 436 824	46 885 149	54 936 376
Equipement informatique	4 461 287	3 620 458	3 865 174
Autres	54 731 703	50 014 726	56 187 991
Sous total	478 082 108	448 553 292	450 010 006
Immeubles de bureaux	31 008 598	30 129 172	31 732 351
Immeubles industriels ou commerciaux	38 955 868	42 165 368	37 714 888
Total	548 046 574	520 847 831	519 457 244

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Paiements minimaux sur contrats actifs	591 854 253	560 640 974	564 257 924
A recevoir dans moins d'1an	233 233 249	220 675 680	222 508 050
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	347 951 046	327 512 785	331 180 278
A recevoir dans plus de 5 ans	10 669 958	12 452 509	10 569 595
Produits financiers non acquis	72 538 128	68 190 525	67 948 961
Encours contrats actifs (1)	519 316 125	492 450 449	496 308 962
A recevoir dans moins d'1an	197 565 622	187 245 702	188 945 805
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	312 008 291	293 805 222	297 794 126
A recevoir dans plus de 5 ans	9 742 212	11 399 525	9 569 032
Créances en cours (2)	10 638 228	11 662 298	7 846 578
Créances échues (3)	671 401	364 684	720 681
Contrats suspendus (contentieux) (4)	17 420 820	16 370 400	14 581 023
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	548 046 574	520 847 831	519 457 244

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	10 654 699	9 339 637	9 013 420
- Intérêts de retard à facturer	56 931	80 000	80 000
<u>Montant brut</u>	<u>10 711 630</u>	<u>9 419 637</u>	<u>9 093 420</u>
A déduire :			
- Provisions	(1 781 149)	(1 593 665)	(1 168 417)
- Produits réservés (*)	(1 334 312)	(927 180)	(1 181 161)
<u>Montant net</u>	<u>7 596 169</u>	<u>6 898 792</u>	<u>6 743 842</u>
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	10 974 823	11 215 272	10 265 841
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>11 123 381</u>	<u>11 363 830</u>	<u>10 414 399</u>
A déduire :			
- Provisions	(9 012 480)	(9 387 582)	(8 466 264)
- Produits réservés	(1 941 527)	(1 784 316)	(1 787 044)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>20 816</u>	<u>43 374</u>	<u>12 533</u>
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(3 190)	(23 588)	(13 319)
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	<u>7 613 795</u>	<u>6 918 578</u>	<u>6 743 056</u>

(*) Dont 478 826 DT des agios réservés sur des créances ordinaires.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	476 216 350	46 252 513	7 264 662	7 335	18 305 717	548 046 574
Impayés	2 469 034	4 595 277	2 677 685	10 320	11 877 204	21 629 522
Avances et acomptes reçus (*)	(9 265 806)	(62 299)	(3)	(361)	(1 602 915)	(10 931 385)
Produits à recevoir	56 931					56 931
ENCOURS GLOBAL	469 476 509	50 785 491	9 942 344	17 294	28 580 006	558 801 642
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,75%	0,00%	5,30%	
			7,05%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	30 962 539	601 051	-	-	-	31 563 590
TOTAL ENGAGEMENTS	500 439 048	51 386 542	9 942 344	17 294	28 580 006	590 365 232
Produits réservés	-	-	559 978	3 220	2 237 005	2 800 203
Provisions affectées sur les impayés	-	-	1 169 749	1 307	9 622 573	10 793 629
Provisions affectées sur les encours	-	-	218 501	-	14 461 649	14 680 150
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	1 948 228	4 527	26 321 227	28 273 982
ENGAGEMENTS NETS	500 439 048	51 386 542	7 994 115	12 767	2 258 778	562 091 250
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés			19,60%	25,64%	87,21%	
			70,43%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

(1) Impayés hors créances radiées d'un montant de 148 558 DT, totalement provisionnées.

(2) Le ratio des actifs non performants s'établit au 30 Juin 2013 à 7,05% contre 6,51% au 31 Décembre 2012.

(3) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 30 Juin 2013 à 70,43% contre 75,22% au 31 Décembre 2012.

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRES DE PLACEMENT

L'analyse des titres de placement se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Tunisie Sicav	39 563	11 871	-
POULINA G H	69 600	69 600	69 600
STAR	200 100	200 100	200 100
BH	56 395	56 395	56 395
Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	500 020
Montant brut	865 678	837 986	826 115
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(268 408)	(150 876)	(268 408)
Montant net	597 270	687 110	557 707

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Titres de participation	39 985 371	21 111 361	37 610 011
Titres immobilisés	11 566 625	9 833 225	9 566 625
Avances sur acquisitions de titres	4 404 293	2 415 580	4 404 293
Prêts au personnel	1 479 111	1 388 760	1 392 880
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	281 570	286 496	281 647
Dépôts et cautionnements versés	228 408	27 157	26 257
Montant brut	57 945 378	35 062 579	53 281 713
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	(7 353 000)	-	(5 000 000)
Montant libéré	50 592 378	35 062 579	48 281 713
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(931 917)	(50 000)	(731 917)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(42 910)	(143 410)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
Montant net	49 497 575	34 950 193	47 386 910

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2012	37 610 011	32 610 011	5 000 000
Additions de l'exercice			
- Tayssir	500 000	500 000	-
- FCPR Tuninvest Croissance	3 000 000	647 000	2 353 000
Cessions de l'exercice			
- Esprit	(61 000)	(61 000)	-
Diminution des participations par réduction de capital			
-Tuninvest Innovations Sicar	(1 063 640)	(1 063 640)	-
Soldes au 30 Juin 2013	39 985 371	32 632 371	7 353 000

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2012</u>	9 566 625	9 566 625	-
Additions de l'exercice			
- Société Agricole Sidi Othmen	1 000 000	1 000 000	-
- Société Yasmine	1 500 000	1 500 000	-
Cessions de l'exercice			
- M.B.G	(500 000)	(500 000)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2013</u>	<u>11 566 625</u>	<u>11 566 625</u>	<u>-</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
<u>Entreprises liées</u>							
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algeria	655 185		10 665 481			2006/2009	18,72%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373			1999/2010	56,98%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900			2009	30,00%
Total Entreprises liées			14 987 452	-	-		
<u>Entreprises associées</u>							
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	30 000	100,000	3 117 699			1991/92/96/98/2004/2012	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées			4 120 133	-	-		
<u>Autres</u>							
S T I F	1	10,000	10			2000	-
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		50 000	2002	10,00%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000			2010	1,14%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340			2009/2010	1,54%
Alios Finance	44 762		812 886			2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000			2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100			2010	-
Clinique El Amen Beja	2 818	100,000	281 800			2010/2012	4,34%
Amen Finance Company	100 000	100,000	10 000 000	5 000 000		2012	10,00%
Tayssir	5 000	100,000	500 000			2013	16,67%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,000	3 000 000	2 353 000		2013	18,75%
Ennakl	389 000	1,000	4 998 650		881 917	2012	1,30%
Total Autres			20 877 786	7 353 000	931 917		
Total Titres de participation			39 985 371	7 353 000	931 917		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910		42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500		100 500	2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	20 000	10,000	200 000			2008	(*)
* M.B.G	15 000	100,000	1 500 000			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000			2009	(*)
* Société Touristique "OCEANA "	3 334	100,000	333 400			2009	(*)
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000			2010	
* Société YASMINE	400 000	10,000	4 000 000			2011/2013	(*)
* SERTS	40 000	10,000	400 000			2011	(*)
* Société Agricole SIDI OTHMEN	25 000	100,000	3 500 000			2012/2013	(*)
			11 566 625	-	143 410		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
ARRETE AU 30 JUIN 2013
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	5 075 039	96 538	-	-	5 171 577	3 246 306	279 576	-	3 525 882	1 645 695
Logiciels en cours		-	20 860	-	-	20 860	-	-	-	-	20 860
TOTAUX		5 075 039	117 398	-	-	5 192 437	3 246 306	279 576	-	3 525 882	1 666 555

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	2 236 071	-	-	-	2 236 071	-	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	5 286 172	8 328	116 525	-	5 411 025	444 420	131 410	-	575 830	4 835 196
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	527 662	400 760	-	259 280	669 142	360 242	48 046	202 940	205 348	463 795
Mobilier de bureau	10%	948 495	29 253	-	-	977 748	675 590	28 708	-	704 298	273 450
Matériel informatique	33%	1 708 311	20 873	-	-	1 729 184	1 579 491	58 697	-	1 638 188	90 996
Installations générales	10%	1 815 347	78 255	-	-	1 893 602	635 956	78 940	-	714 896	1 178 706
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		741 196	187 690	(123 750)	-	805 136	-	-	-	-	805 136
TOTAUX		13 293 924	725 159	(7 225)	259 280	13 752 578	3 726 368	345 800	202 940	3 869 229	9 883 349

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Frais d'émission des emprunts	930 973	1 016 731	935 415
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	7 514	7 514	7 514
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	1 144 398	2 522 257	355 280
- Avances et acomptes au personnel	19 472	19 537	19 815
- Crédit de TVA	1 941 062	1 941 935	-
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés	785 294	1 520 667	-
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés SIMT	312 798	-	312 798
- Compte courant Tunisie LLD	12 887	46 649	31 905
- Compte courant MLA	327 240	257 762	257 761
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	1 452 319	518 239	430 805
- Produits à recevoir des tiers	3 769 082	5 837 283	2 468 473
- Produits à recevoir sur contrats de portages	138 325	487 188	130 982
- Compte d'attente	479 585	571 599	479 249
- Charges constatées d'avance	514 226	1 519 016	559 324
Total brut	11 858 349	16 289 551	6 012 495
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(39 636)	(39 636)	(39 636)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(256 480)	(256 480)	(256 480)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(204 862)	(225 556)	(211 760)
Total net	11 281 540	15 692 048	5 428 788

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS

AU 30 JUIN 2013

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	2 572 991	195 753	2 768 744	1 637 576	200 195	1 837 771	930 973
TOTAUX		2 572 991	195 753	2 768 744	1 637 576	200 195	1 837 771	930 973

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Banques, découverts	17 715 777	15 842 316	6 471 546
<u>Total</u>	<u>17 715 777</u>	<u>15 842 316</u>	<u>6 471 546</u>

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Emprunts			
- Banques locales	121 766 178	96 389 971	94 360 139
- Banques étrangères	67 096 251	40 829 091	71 495 207
- Emprunts obligataires	193 482 000	218 000 000	212 000 000
- Billets de trésorerie	33 500 000	51 800 000	46 100 000
<u>Total emprunts</u>	<u>415 844 429</u>	<u>407 019 062</u>	<u>423 955 346</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 979 539	1 228 462	1 658 113
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	624 884	432 934	643 310
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 044 476	4 633 660	6 124 078
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	116 450	21 802	65 886
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>6 765 349</u>	<u>6 316 858</u>	<u>8 491 387</u>
<u>Total</u>	<u>422 609 778</u>	<u>413 335 920</u>	<u>432 446 733</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	94 360 139	107 000 000	79 593 961	121 766 178	29 967 656	91 798 522
* AMEN BANK (SIMT)	65 334	-	43 152	22 182	-	22 182
* AMEN BANK 2011	13 916 244	-	2 331 641	11 584 603	-	11 584 603
* AMEN BANK 2012	11 545 227	-	5 052 501	6 492 726	-	6 492 726
* AL BARAKA BANK	19 000 000	40 000 000	38 000 000	21 000 000	-	21 000 000
* A.B.C TUNISIE	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE	5 000 000	-	5 000 000	-	-	-
* CITIBANK	14 000 000	18 000 000	18 000 000	14 000 000	-	14 000 000
* ATTIJARI BANK 2009	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2010	6 000 000	-	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	1 500 000	-	500 000	1 000 000	-	1 000 000
* BIAT 2009/2	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000
* BIAT 2010	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	5 833 334	-	1 666 667	4 166 667	833 334	3 333 333
* ATTIJARI BANK 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* BIAT 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* A.B.C TUNISIE 5 MD	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
* AMEN BANK 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	-	10 000 000
* BIAT 2013	-	5 000 000	-	5 000 000	2 500 000	2 500 000
* A.B.C TUNISIE 4 MD 2013	-	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000
* BTK 2013	-	5 000 000	-	5 000 000	4 134 322	865 678
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	71 495 207	4 953 318	9 352 273	67 096 251	48 137 925	18 958 326
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I	1 968 201	-	546 688	1 421 513	291 835	1 129 678
* B.E.I	7 573 763	-	1 853 141	5 720 622	1 934 126	3 786 496
* B.E.I	6 778 312	-	1 326 973	5 451 339	2 754 665	2 696 674
* B.E.I	1 475 531	-	289 682	1 185 849	598 398	587 451
* B.E.I	5 917 315	-	959 660	4 957 655	3 006 711	1 950 944
* B.E.I	1 767 393	-	286 299	1 481 094	898 688	582 406
* B.E.I	1 673 667	-	145 820	1 527 846	1 232 492	295 354
* B.E.I	1 879 352	-	138 052	1 741 300	1 462 021	279 279
* B.E.I	1 879 888	-	138 046	1 741 842	1 462 554	279 288
* B.E.I	24 437 941	-	1 667 912	22 770 029	19 399 273	3 370 756
* PROPARCO	8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	2 000 000	4 000 000
* BIRD 2012	7 989 445	-	-	7 989 445	7 989 445	-
* BAD	-	4 953 318	-	4 953 318	4 953 318	-
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	165 855 346	111 953 318	88 946 234	188 862 429	78 105 581	110 756 848

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
* Emprunt obligataire 2007 II	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2008 I	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2008 II	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	8 000 000	-	-	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	18 000 000	-	-	18 000 000	12 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	24 000 000	-	6 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	24 000 000	-	-	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	30 000 000	-	3 518 000	26 482 000	22 964 000	3 518 000
* Emprunt obligataire 2012 II	20 000 000	-	-	20 000 000	17 070 000	2 930 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013"	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	212 000 000	20 000 000	38 518 000	193 482 000	135 034 000	58 448 000
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* BILLETS DE TRESORERIE	46 100 000	50 000 000	62 600 000	33 500 000	4 500 000	29 000 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	46 100 000	50 000 000	62 600 000	33 500 000	4 500 000	29 000 000
TOTAL GENERAL	423 955 346	181 953 318	190 064 234	415 844 429	217 639 581	198 204 848

NOTE 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Avances et acomptes reçus des clients	10 931 385	8 151 402	7 834 473
- Dépôts et cautionnements reçus	6 253 374	6 660 508	6 378 928
<u>Total</u>	<u>17 184 759</u>	<u>14 811 910</u>	<u>14 213 401</u>

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	290 773	109 505	283 426
- Factures non parvenues	464 091	501 640	504 821
<u>Sous total</u>	<u>754 864</u>	<u>611 145</u>	<u>788 247</u>
<i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats	2 576 785	4 535 945	1 677 731
- Effets à payer	21 741 383	21 852 475	15 410 365
- Factures non parvenues	1 154 669	440 838	89 524
- Retenues de garantie	215 258	215 258	215 258
<u>Sous total</u>	<u>25 688 095</u>	<u>27 044 516</u>	<u>17 392 878</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>26 442 960</u>	<u>27 655 661</u>	<u>18 181 125</u>

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Autres provisions pour risques	1 143 123	1 107 778	1 103 123
<u>Total des provisions</u>	<u>1 143 123</u>	<u>1 107 778</u>	<u>1 103 123</u>

NOTE 16 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Personnel, rémunérations dues	1 460	780	2 585
- Personnel, provisions pour congés payés	733 573	617 507	648 848
- Personnel, autres charges à payer	261 655	362 928	469 098
- Etat, retenues sur salaires	113 392	158 580	99 432
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	554 865	451 297	417 138
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	17 735	5 133	36 932
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 351 712	1 863 729	940 043
- Etat, TVA à payer	-	-	723 912
- Etat, autres impôts et taxes à payer	4 040	12 249	33 267
- Actionnaires, dividendes à payer	14 106	12 018	12 018
- C.N.S.S	439 141	391 143	332 073
- Autres comptes créditeurs	612 530	883 331	641 346
- Diverses charges à payer	252 476	231 161	185 000
- Charges à payer sur contrats de portage	916 955	855 084	794 955
- Produits constatés d'avance	45 807	59 550	50 205
- Impôt différé suite à l'opération de fusion (*)	207 655	259 569	207 655
Total	5 527 102	6 164 059	5 594 507

(*) Présenté au 30 Juin 2012 sous une rubrique distincte.

NOTE 17 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Capital social	(A)	41 500 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale	(B)	4 150 000	3 500 000	3 500 000
- Réserve spéciale de réinvestissement		9 492 000	6 992 000	6 992 000
- Réserve affectée à l'augmentation du capital	(A)	3 500 000	-	-
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	(A)	39 500 000	22 500 000	22 500 000
- Boni de fusion		990 155	990 155	990 155
- Résultats reportés		11 100 679	14 793 245	14 793 245
Total des capitaux propres avant résultat de la période		114 009 677	87 552 243	87 552 243
Résultat de la période		5 406 849	7 454 918	11 457 434
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	119 416 526	95 007 161	99 009 677

Résultat par action:

Résultat de la période (1)		5 406 849	7 454 918	11 457 434
Nombre d'actions (2)		7 927 778	7 300 000	7 300 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,682	1,021	1,570

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 actions, en trois tranches réparties en 300.000 actions la première tranche, 300.000 actions la deuxième tranche et 400.000 actions la troisième tranche, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2013, le 1er janvier 2014 et le 1er janvier 2015, à raison de :

- 3 action nouvelle pour 80 anciennes pour la première tranche.
- 3 action nouvelle pour 83 anciennes pour la deuxième tranche.
- 2 action nouvelle pour A51443 anciennes pour la troisième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2013 à la somme de 41.500.000 Dinars divisé en 8.300.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 juin 2012
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserves spéciales de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2011	35 000 000	22 500 000	3 500 000	-	-	4 092 000	3 776 843	16 253 663	7 364 119	92 486 625
Affectations approuvées par l'AGO du 29/05/2012						2 900 000		4 464 119	(7 364 119)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011								(5 950 000)		(5 950 000)
Fusion absorption de la SIMT				990 155				25 463		1 015 618
Résultat au 31 décembre 2012									11 457 434	11 457 434
Solde au 31 Décembre 2012	35 000 000	22 500 000	3 500 000	990 155	-	6 992 000	3 776 843	14 793 245	11 457 434	99 009 677
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	5 000 000	17 000 000								22 000 000
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	1 500 000				3 500 000			(5 000 000)		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2013			650 000			2 500 000		8 307 434	(11 457 434)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012								(7 000 000)		(7 000 000)
Résultat au 30 Juin 2013									5 406 849	5 406 849
Solde au 30 Juin 2013	41 500 000	39 500 000	4 150 000	990 155	3 500 000	9 492 000	3 776 843	11 100 679	5 406 849	119 416 526

NOTE 18 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Intérêts conventionnels	21 916 739	20 836 175	42 642 804
Intérêts intercalaires	346 395	195 510	639 838
Intérêts de retard	505 520	510 283	1 085 809
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	<u>22 768 654</u>	<u>21 541 968</u>	<u>44 368 451</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(335 137)	(259 972)	(609 430)
. Intérêts de retard	(451 821)	(240 232)	(750 062)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	258 826	540 358	830 476
. Intérêts de retard antérieurs	230 626	111 255	272 989
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(297 506)</u>	<u>151 409</u>	<u>(256 027)</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>22 471 148</u>	<u>21 693 377</u>	<u>44 112 424</u>

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	93 662	87 950	169 749
- Commissions d'assurance	300 004	264 951	527 452
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>393 666</u>	<u>352 901</u>	<u>697 201</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Intérêts des emprunts obligataires	5 930 332	5 810 984	11 855 763
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 651 492	2 214 126	4 772 638
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 681 123	1 197 265	2 484 118
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	200 195	217 778	456 932
Total des charges financières des emprunts	10 463 142	9 440 153	19 569 451
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	551 111	388 450	847 854
- Intérêts sur opérations de financement	1 091 067	984 862	2 446 720
- Pénalités fiscales et sociales	5 274	4 380	4 401
- Charges financières sur contrat de portage des titres MLA	122 000	152 240	300 031
- Gains de change	(20 084)	(16 994)	(16 994)
- Pertes de change	-	-	17 501
- Autres	-	-	445
Total des autres charges financières	1 749 368	1 512 938	3 599 958
Total général	12 212 510	10 953 091	23 169 409

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Produits des participations	3 046 079	4 997 709	6 580 986
- Produits des titres immobilisés	18 656	114 429	17 698
- Revenus des autres créances immobilisées	622	20 596	75 154
- Produits nets sur cessions de titres de participation	942 999	-	-
- Produits nets sur cessions de titres de placements	7 440	3 285	10 574
Total	4 015 796	5 136 019	6 684 412

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Salaires et compléments de Salaires	2 383 921	2 054 244	4 231 442
- Bonus	250 000	200 000	400 000
- Indemnités représentatives de frais	95 154	78 029	127 206
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	501 906	431 434	833 129
- Autres charges sociales	261 654	253 963	435 349
Total	3 492 635	3 017 670	6 027 126

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Achat de matières et fournitures	45 125	54 461	97 915
<u>Total des achats</u>	<u>45 125</u>	<u>54 461</u>	<u>97 915</u>
- Locations	75 529	65 203	137 871
- Charges locatives et de copropriété	45 535	35 808	100 597
- Entretien et réparations	140 406	135 182	271 412
- Primes d'assurances	42 204	8 019	64 649
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	225 016	243 356	436 334
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>528 690</u>	<u>487 568</u>	<u>1 010 863</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	570 575	461 060	1 008 250
- Publicités, publications, relations publiques	108 767	109 988	189 679
- Déplacements, missions et réceptions	348 754	353 828	661 250
- Frais postaux et de télécommunications	165 681	194 450	349 298
- Services bancaires et assimilés	316 528	182 847	300 440
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 510 305</u>	<u>1 302 173</u>	<u>2 508 917</u>
- Jetons de présence	32 400	32 400	64 800
- Frais du contentieux	1 150	2 174	3 486
- Autres	8 560	8 731	11 911
<u>Total des charges diverses</u>	<u>42 110</u>	<u>43 305</u>	<u>80 197</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	71 404	63 793	128 885
- T.C.L	48 969	163 605	163 605
- Droits d'enregistrement et de timbres	18 165	88 377	97 872
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>138 538</u>	<u>315 775</u>	<u>390 362</u>
<u>Total général</u>	<u>2 264 768</u>	<u>2 203 282</u>	<u>4 088 254</u>

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions sur les risques clients se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	5 086 962	3 698 483	8 392 972
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 500 186)	(2 554 451)	(5 854 933)
- Créances radiées	7 146	-	2 311 154
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(7 146)	-	(2 150 159)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	-	(160 995)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>1 586 776</u>	<u>1 144 032</u>	<u>2 538 039</u>

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	117 532
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	-	100 500
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	200 000	-	681 917
Total	200 000	-	899 949

NOTE 26 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	279 576	259 597	531 283
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	345 800	352 236	706 082
Total	625 376	611 833	1 237 365

NOTE 27 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	60 891	60 890
- Dotations aux provisions pour risques et charges	40 000	87 046	82 391
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(6 898)	-	(13 796)
Total	33 102	147 937	129 485

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	55 417	-	-
- Produits sur assistance technique MLA	169 845	151 964	330 751
- Autres produits	67 856	62 230	125 057
Total	293 118	214 194	455 808

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2012 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 20% du bénéfice imposable.

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	19 359 261	21 275 326	21 275 326
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(21 686 453)	(20 634 909)	(19 359 261)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(7 834 473)	(6 632 235)	(6 632 235)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	10 931 385	8 151 402	7 834 473
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(261 444)	(177 391)	(184 355)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(6 378 928)	(6 555 331)	(6 555 331)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	6 253 374	6 660 508	6 378 928
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 917 677)	(2 729 904)	(2 729 904)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	3 012 082	2 915 177	2 917 677
- TVA collectées	+	22 880 568	21 308 776	43 933 873
- Loyers encaissés	+	140 466 361	131 914 757	270 293 049
- Intérêts de retard	+	505 520	510 283	1 085 809
- Créances virées en Pertes	-	(7 146)	-	(2 311 154)
- Encours financiers virées en pertes	+	-	-	419 742
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	1 101 152	235 162	1 684 784
- Remboursements anticipés	+	6 801 534	5 706 809	11 965 883
- Produits sur Cessions anticipées	+	93 662	87 950	169 749
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>172 318 779</u>	<u>162 036 381</u>	<u>330 187 052</u>

NOTE 31 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	17 392 878	24 957 511	24 957 511
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(25 688 095)	(27 044 516)	(17 392 878)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(355 280)	(1 752 568)	(1 752 568)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	1 144 398	2 522 257	355 280
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	154 433 798	147 922 194	270 780 415
- TVA sur Investissements	+	21 138 070	20 406 450	38 158 268
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		<u>168 065 769</u>	<u>167 011 328</u>	<u>315 106 028</u>

NOTE 32 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en début de période	-	(7 514)	(7 514)	(7 514)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en fin de période	+	7 514	7 514	7 514
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(19 815)	(10 957)	(10 957)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	19 472	19 537	19 815
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(559 324)	(653 254)	(653 254)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	514 226	1 519 016	559 324
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	788 247	711 751	711 751
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(754 864)	(611 145)	(788 247)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	2 585	948	948
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(1 460)	(780)	(2 585)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	648 848	517 507	517 507
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(733 573)	(617 507)	(648 848)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	469 098	562 279	562 279
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(261 655)	(362 928)	(469 098)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	99 432	133 064	133 064
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(113 392)	(158 580)	(99 432)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	417 138	586 364	586 364
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(554 865)	(451 297)	(417 138)
- C.N.S.S en début de période	+	332 073	344 705	344 705
- C.N.S.S en fin de période	-	(439 141)	(391 143)	(332 073)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	185 000	169 929	169 929
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(252 476)	(231 161)	(185 000)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	794 955	702 844	702 844
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(916 955)	(855 084)	(794 955)
- TVA, payées sur biens et services	+	417 958	332 462	635 491
- Charges de personnel	+	3 492 635	3 017 670	6 027 126
- Autres charges d'exploitation	+	2 264 768	2 203 282	4 088 254
- Impôts et taxes	-	(138 538)	(315 775)	(390 362)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>5 700 377</u>	<u>6 161 747</u>	<u>10 267 452</u>

NOTE 33 : INTERETS PAYES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Frais d'émission d'emprunt	+	195 753	395 300	553 138
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	36 932	4 587	4 587
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(17 735)	(5 133)	(36 932)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	6 124 078	4 966 869	4 966 869
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(4 044 476)	(4 633 660)	(6 124 078)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	1 658 113	669 962	669 962
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(1 979 539)	(1 228 462)	(1 658 113)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	643 310	518 783	518 783
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(624 884)	(432 934)	(643 310)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	65 886	64 449	64 449
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	(116 450)	(21 802)	(65 886)
- Charges financières	+	12 212 510	10 953 091	23 169 409
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(200 195)	(217 778)	(456 932)
		13 953 303	11 033 271	20 961 945

Intérêts payés

NOTE 34 : IMPOTS ET TAXES PAYES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	940 043	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	-	(566 418)	(655 860)	(940 043)
- Etat, reports d'impôts début de période	-	-	(1 002 705)	(1 002 705)
- Etat, reports d'impôts fin de période	+	-	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	33 267	34 430	34 430
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(4 040)	(12 249)	(33 267)
- TVA payées	+	3 989 514	-	1 904 404
- Impôts et taxes	+	138 538	315 775	390 362
- Impôts sur les bénéfices	+	1 351 712	1 863 729	2 454 697
		5 882 616	543 121	2 807 878

Impôts et taxes payés

NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	2 468 473	2 385 328	2 385 328
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(3 769 082)	(5 837 283)	(2 468 473)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	130 982	372 759	372 759
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(138 325)	(487 188)	(130 982)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	430 805	534 028	534 028
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(1 452 319)	(518 239)	(430 805)
- Apport de fusion autres comptes débiteurs	+	-	271 523	271 523
- Compte courant SIMT en début de période	+	-	1 639 381	1 639 381
- Compte courant SIMT en fin de période	-	-	-	-
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	31 905	40 647	40 647
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(12 887)	(46 649)	(31 905)
- Compte courant MLA en début de période	+	257 761	196 871	196 871
- Compte courant MLA en fin de période	-	(327 240)	(257 762)	(257 761)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	+	23 174	23 174	23 174
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	+	479 249	464 422	464 422
- Comptes d'attente en fin de période	-	(479 585)	(571 599)	(479 249)
- Placements en titres en début de période	+	326 095	884 078	384 058
- Placements en titres en fin de période	-	(365 658)	(837 986)	(326 095)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(641 346)	(813 340)	(813 340)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	612 530	883 331	641 346
- Apport de fusion autres comptes créditeurs	-	-	(1 748 642)	(1 748 642)
- Apport de fusion liquidités	+	-	184 847	184 847
- Produits des placements	+	4 015 796	5 136 019	6 684 412
- Autres produits d'exploitation	+	300 004	264 951	527 452
- Autres gains ordinaires	+	237 701	214 194	455 808
		2 104 859	2 353 691	8 095 629

Autres flux de trésorerie

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en début de période	-	(741 196)	(441 219)	(441 219)
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en fin de période	+	928 886	441 219	741 196
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	117 398	137 649	475 427
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	537 469	67 740	92 745
- Régularisation TVA sur transfert d'immobilisations corporelles	-	(7 225)	-	-
		835 333	205 389	868 149

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

NOTE 37 : ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	56 340	-	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	55 417	-	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>111 757</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	1 147 000	31 800	11 530 450
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	2 500 000	2 500 000	2 500 000
- Avances sur acquisitions de Titres de en début de période	-	(4 404 293)	(2 415 580)	(2 415 580)
- Avances sur acquisitions de Titres de en fin de période	+	4 404 293	2 415 580	4 404 293
- Dépôts et cautionnements versés	+ ou -	202 151	-	(900)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	283 712	532 170	1 059 019
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>4 132 863</u>	<u>3 063 970</u>	<u>17 077 282</u>

NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	500 000	-	266 600
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	61 000	-	-
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	1 063 640	300 000	300 000
- Remboursements sur prêts au personnel	+	197 558	190 683	718 261
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>1 822 198</u>	<u>490 683</u>	<u>1 284 861</u>

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Dividendes et tantièmes	+	7 000 000	5 950 000	5 950 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	12 018	9 951	9 951
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(14 106)	(12 018)	(12 018)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>6 997 912</u>	<u>5 947 933</u>	<u>5 947 933</u>

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Banques	+	1 108 831	2 011 591	5 190 925
- Caisses	+	11 464	3 578	6 635
- Banques, découverts	-	(17 715 777)	(15 842 316)	(6 471 546)
		<u>(16 595 482)</u>	<u>(13 827 147)</u>	<u>(1 273 986)</u>

Liquidités et équivalents de liquidités**NOTE 42 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 Août 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**I. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013**



ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013

*Mesdames, messieurs les Actionnaires de
Tunisie Leasing SA,*

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2013. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 610 040 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 5 407 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2013, l'état des engagement hors bilan ainsi que, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Tunisie Leasing » au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis le 30 Août 2013

Les Co-commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER-**

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013, accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes, Mr Sami MENJOUR.

BILAN

*Exercice clos au 30/06/2013
(exprimé en dinars tunisiens)*

ACTIFS

	Note	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
ACTIFS NON COURANTS				
<i>Actifs Immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles	1	688 308	572 514	593 408
Moins: amortissements		457 582	313 052	387 946
Immobilisations corporelles	2	88 842 382	58 968 697	80 004 772
Moins: amortissements		36 284 850	31 167 356	33 264 811
Immobilisations financières	3	765 357	600 322	600 822
Moins: provisions		42 944	42 944	42 944
Total des actifs immobilisés		53 510 671	28 618 180	47 503 300
Autres actifs non courants	4	495 937	38 505	481 312
Total des actifs non courants		54 006 608	28 656 685	47 984 612
ACTIFS COURANTS				
Stocks	5	16 501 969	10 793 554	13 108 359
Moins: provisions		76 500	180 411	76 500
Clients et comptes rattachés	6	7 734 395	9 000 136	6 584 924
Moins: provisions		2 244 312	2 247 099	2 244 312
Autres actifs courants	7	9 885 779	4 649 039	5 672 656
Moins: provisions		171 431	171 431	171 431
Placements et actifs financiers	8	0	4 000 000	2 500 000
Liquidités et équivalents de liquidités	9	1 952 909	1 243 173	861 289
Moins: provisions				
Total des actifs courants		33 582 808	27 086 961	26 234 985
TOTAL DES ACTIFS		87 589 416	55 743 647	74 219 597

BILAN
Exercice clos au 30/06/2013
(exprimé en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Note	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
<i>Capitaux propres</i>				
Capital social	10	20 049 000	17 542 875	17 542 875
Réserves	11	8 208 435	7 696 323	7 705 150
Résultats reportés		3 305 981	4 942 722	4 942 722
Subvention d'investissement	12	3 652 608	1 596 099	1 833 420
<i>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>		35 216 025	31 778 018	32 024 167
Résultat de l'exercice		3 121 683	2 257 006	4 868 521
<i>Total des capitaux propres avant affectation</i>		38 337 708	34 035 025	36 892 689
<i>Passifs</i>				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	13	12 128 712	4 650 730	13 003 825
Autres passifs financiers				
Provisions		217 987	183 751	214 184
<i>Total des passifs non courants</i>		12 346 699	4 834 481	13 218 009
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	8 657 446	5 558 610	8 640 168
Autres passifs courants	15	7 777 684	5 442 309	2 623 596
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	20 469 879	5 873 221	12 845 135
<i>Total des passifs courants</i>		36 905 010	16 874 140	24 108 899
<i>Total des passifs</i>		49 251 708	21 708 621	37 326 909

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	87 589 416	55 743 647	74 219 597
--	-------------------	-------------------	-------------------

ETAT DE RÉSULTAT
Exercice clos au 30/06/2013
(exprimé en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
<i>Produits d'exploitation</i>				
Revenus	17	18 309 513	14 382 990	28 415 163
Autres produits d'exploitation	18	664 074	678 297	1 843 816
<i>Total des produits d'exploitation</i>		18 973 587	15 061 287	30 258 978
<i>Charges d'exploitation</i>				
Variation du stock de produit finis	19	-2 502 697	1 409 831	199 166
Achats d'approvisionnements consommés	20	9 906 062	5 209 286	11 851 064
Charges de personnel	21	2 442 739	2 245 069	4 701 010
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	3 388 461	2 118 188	4 340 234
Autres charges d'exploitation	23	1 858 920	1 488 422	3 101 401
<i>Total des charges d'exploitation</i>		15 093 484	12 470 795	24 192 876
<i>Résultat d'exploitation</i>				
		3 880 103	2 590 492	6 066 102
Charges financières nettes	24	-818 349	-394 983	-866 583
Produits des placements	25	25 389	41 106	42 772
Autres gains ordinaires	26	41 733	39 576	135 144
Autres pertes ordinaires	27	-7 194	-19 185	-482 417
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		3 121 683	2 257 006	4 895 018
Impôt sur les bénéfices				
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		3 121 683	2 257 006	4 895 018
Eléments extraordinaires (gains/pertes)				-26 496
<i>Résultat net de l'exercice</i>		3 121 683	2 257 006	4 868 521
Effet des modifications comptables (net d'impôt)				
<i>Résultats après modifications comptables</i>		3 121 683	2 257 006	4 868 521

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos au 30/06/2013

(exprimé en dinars tunisiens)

	Note	30-juin-13	30-juin-12	31-déc-12
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net:		3 121 683	2 257 006	4 868 521
Ajustements pour:				
* Amortissements et provisions		3 388 461	2 118 188	4 076 054
* Variation des:				
Stocks		-3 393 610	836 977	- 1 477 829
Créances clients		-1 149 471	-880 223	1 534 989
Autres actifs		-4 213 123	-2 368 864	- 2 473 516
Fournisseurs et autres dettes		11 689 476	1 556 653	7 867 265
Produits non encaissables		-605 274	-342 990	- 881 494
Reprise sur amortissements & provisions			-99 587	
Plus value sur cession des immobilisations		-39 400	-127	- 95 386
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		8 798 742	3 077 033	13 418 604
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissement provenant de l'acquisition d'immo corporelles et incorporelles		-9 094 827	-3 457 426	-24 942 063
Encaissement provenant de la cession d'immo corporelles et incorporelles		39 400		118 752
Décaissement provenant de l'acquisition d'immo Financières		-83 801	-4 000 000	- 500
Décaissement provenant de l'acquisition des autres actifs non courants		-164 535		
Flux de trésorerie prov des activités d'investissement		- 9303 764	-7 457 426	- 24 823 810
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissement sur fond social		12 723	1 084	9 912
Encaissement suite à l'émission d'actions			5 526 719	631 625
Prime d'émission				4 895 094
Dividendes et autres distributions		-3 508 575		-3 158 125
Encaissement provenant des emprunts				9 270 000
Remboursements d'emprunts		-572 703	-2 781 925	-2 132 391
Encaissements des subventions d'investissement		2 424 462	140 588	140 588
Flux de trésorerie prov des activités de financement		-1 644 093	2 886 466	9 656 903
Incidences des variations des taux de change				
Variation de trésorerie		-2 149 114	-1 493 927	- 1 748 504
Trésorerie au début de l'exercice		-360 114	1 388 390	1 388 390
Trésorerie à la clôture de l'exercice		- 2 509 228	-105 537	- 360 114

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2013

I - Présentation de la société :

La société « **SOTUVER SA** » est une société anonyme, ayant un capital de 20 049 000 dinars tunisiens.

La société « **SOTUVER SA** » a pour objet sociale la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier janvier au 30 Juin 2013 sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III - Règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base, et notamment :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation
- convention du coût historique
- convention de la périodicité
- convention de rattachement des charges aux produits
- convention de prudence
- convention de permanence des méthodes

Les principales méthodes comptables adoptées par « **SOTUVER SA** » pour l'établissement de ses comptes annuels se présentent comme suit :

1-Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition et elles sont amorties selon le mode linéaire aux taux présenté dans la note 1

2-Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

3-Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs :

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

IV- Note d'information relative au redressement social :

Au cours de l'exercice 2012, la société SOTUVER a été soumise à un contrôle CNSS couvrant les exercices 2009 à 2011. Cette vérification a abouti à un redressement de 100.481 dinars en principal et 34.104 dinars en intérêts de retard soit un total de 134.585 dinars. L'opposition émise par la SOTUVER a été refusé par la cour d'appel (Jugement du 04 Avril 2013). Ainsi, la société a comptabilisé une provision pour risque et charge pour montant de 67.292 dinars représentant la moitié du montant de redressement en attendant le jugement définitif de la cour de cassation.

V- Notes d'informations relatives aux principaux éléments des états financiers :

ACTIFS

1. Les immobilisations incorporelles :

Au 30 Juin 2013, les immobilisations incorporelles accusent un solde net de 230 726 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	30/06/2013	31/12/2012	Variation	Variation en %
INVEST RECH & DEV	701	701	0	0%
LICENCES	103 810	103 810	0	0%
LOGICIELS	2 761	2 761	0	0%
LOGICIELS D.O	581 036	486 136	94 900	20%
Total brut	688 308	593 408	94 900	16%
Amortissement				
INVEST RECH & DEV	315	292	23	8%
LICENCES	360 657	292 768	67 889	23%
LOGICIELS	96 609	94 887	1 722	2%
Total des amortissements	457 582	387 946	69 634	18%
Total net	230 726	205 462	25 266	12%

2. Les immobilisations corporelles :

Au 30 Juin 2013, les immobilisations corporelles accusent un solde net de 52 557 532 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	30/06/2013	31/12/2012	Variation	Variation en %
TERRAIN	1 315 574	1 315 574	0	0%
CONSTRUCTIONS	18 582 633	15 913 658	2 668 975	17%
MATERIEL INDUSTRIEL	63 972 547	55 785 457	8 187 090	15%
MATERIEL DE TRANSPORT	497 067	521 062	-23 995	-5%
EQUIPEMENTS DE BUREAU	392 556	385 186	7 370	2%
MATERIEL INFORMATIQUE	621 983	594 743	27 240	5%

IGAA	3 341 757	2 821 506	520 251	18%
MATERIEL DE SECURITE	118 264	117 374	890	1%
IMMOB EN COURS		2 550 212	-2 550 212	-100%
Total brut	88 842 382	80 004 772	8 837 610	11%
Amortissement				
CONSTRUCTIONS	4 642 818	4 338 571	304 247	7%
MATERIEL INDUSTRIEL	29 208 702	26 610 641	2 598 061	10%
MATERIEL DE TRANSPORT	215 409	344 373	-128 964	-37%
EQUIPEMENTS DE BUREAU	234 206	220 376	13 830	6%
MATERIEL INFORMATIQUE	470 645	452 871	17 774	4%
IGAA	1 499 697	1 289 434	210 263	16%
MATERIEL DE SECURITE	13 373	8 545	4 828	57%
Total des amortissements	36 284 850	33 264 811	3 020 039	9%
Total net	52 557 532	46 739 961	3 020 039	6%

3. Les immobilisations financières:

Au 30 Juin 2013, les immobilisations financières accusent un solde net de 722 413 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	Valeur brut	Provision	VCN	
			30/06/2013	31/12/2012
Titres de participations	203 230	- 42 944	160 286	160 286
Dépôts et cautionnements	562 127	-	562 127	397 592
Total	765 357	- 42 944	722 413	557 878

TABLEAU D'AMORTISSEMENT AU 30/06/2013

DESIGNATION	Taux	VALEUR BRUT				AMORTISSEMENT				VCN AU30/06/2013
		AU31/12/2012	ACQ RECL 13	CESSION 2013	AU30/06/2013	ANTERIEUR	DOTATION	REPRISE13	CUMUL	
INVEST RECH & DEV	6,67%	701	0	0	701	292	23	0	315	386
LICENCE	33%	103 810	0	0	103 810	94 887	1 723	0	96 609	7 201
LOGICIEL	33%	488 897	94 900	0	583 797	292 768	67 890	0	360 657	223 139
TOTAL IMMO INCORPOR		593 408	94 900	0	688 308	387 947	69 636	0	457 582	230 726
TERRAIN		1 315 574	0	0	1 315 574	0	0	0	0	1 315 574
CONSTRUCTIONS		15 913 658	2 668 975	0	18 582 633	4 338 571	304 247	0	4 642 818	13 939 815
CONSTRUCTIONS EN DUR DO	2%	8 210 249	1 656 794	0	9 867 043	1 392 003	97 262	0	1 489 265	8 377 779
CONSTRUCTIONS METAL DO	5%	7 703 409	1 012 181	0	8 715 590	2 946 568	206 985	0	3 153 553	5 562 037
MATERIEL INDUSTRIEL		55 526 494	8 466 646	0	63 993 140	26 550 298	2 658 405	0	29 208 703	34 784 437
MAT. IND. MEG	10%	8 301 717		0	8 301 717	8 301 717			8 301 717	0
MAT. IND. DO	10%	29 005 759	8 411 998	0	37 417 757	12 397 078	1 592 355		13 989 433	23 428 324
MAT. IND. (REFRACTEUR) DO	12,5%	18 219 018	54 647	0	18 273 665	5 851 502	1 066 050		6 917 552	11 356 113
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	521 062	138 322	162 317	497 067	344 373	33 352	162 317	215 409	281 659
EQUIPEMENT DE BUREAU		385 185	7 370	0	392 556	220 377	13 830	0	234 207	158 349
EQUIP. DE BUREAU MEG	10%	108 737			108 737	108 737	0		108 737	0
EQUIP. DE BUREAU DO	10%	276 448	7 370		283 818	111 640	13 830		125 470	158 349
MATERIEL INFORMATIQUE		594 744	27 240	0	621 984	452 871	17 774	0	470 645	151 338
MAT. INFORMATIQUE MEG	15%	315 281			315 281	315 281	0		315 281	0
MAT. INFORMATIQUE DO	15%	279 462	27 240		306 703	137 590	17 774		155 364	151 338
IGAA		3 101 061	240 695	0	3 341 756	1 349 775	149 920	0	1 499 697	1 842 060
AAI DO	10%	493 369	149 873		643 242	288 424	30 925		319 351	323 891
OUT IND	10%	279 556	11 623		291 179	136 795	13 606		150 400	140 778
INST TEC	10%	2 328 137	79 199		2 407 336	924 556	105 389		1 029 945	1 377 391
MATERIEL DE SECURITE	10%	96 781	890		97 672	8 545	4 828		13 373	84 299
IMMOB EN COURS		2 550 212		2 550 212	0					0
TOTAL IMMO CORPOR		80 004 772	11 550 138	162 317	88 842 382	33 264 810	3 182 356	162 317	36 284 851	52 557 531
IMMOBILISATION FINANCIERE		600 822	164 536	0	765 358	42 944	0	0	42 944	722 414
Titre de participation		203 230			203 230	42 944	0	0	42 944	160 286
Dépôt et cautionnement		397 592	164 536		562 128	0			0	562 128
Total actifs immobilisé		81 199 002	11 809 574	162 317	90 296 048	33 695 700	3 251 991	162 317	36 785 377	53 510 671

4. Autres actifs non courants

Au 30/06/2013, les autres actifs non courants accusent un solde net de 495 937 DT détaillés comme suit :

Libellé	Montant brut	Résorption	Montant net au 30/06/2013	Montant net au 31/12/2012	Variation	%
Frais préliminaires	565 113	- 69 177	495 937	481 312	14 625	3%
Total	565 113	- 69 177	495 937	481 312	14 625	3%

5. Stocks

Au 30 Juin 2013, le stock accuse un solde net de 16 425 469 DT contre 13 031 859 DT au 31 décembre 2012. Le détail est présenté comme suit :

Libellé	30/06/2013	31/12/2012	Variation	Variation en %
Matières Premières	2 011 680	2 108 255	-96 575	-5%
Matières Consommables	5 393 428	4 948 829	444 599	9%
Moins: Provision sur matières consommables	-30 035	-30 035	0	0%
Emballages	741 095	463 406	277 689	60%
Palettes	898 163	632 963	265 200	42%
Total net	9 014 331	8 123 418	890 913	11%
Produits finis	7 457 603	4 954 906	2 502 697	51%
Moins: Provision sur produits finis	-46 465	-46 465	0	0%
Total net	7 411 138	4 908 441	2 502 697	51%
Total	16 425 469	13 031 859	3 393 610	26%

6. Clients et comptes rattachés

Au 30 Juin 2013, les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 5 490 083 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2013	31/12/2012	Variation	Variation en %
Clients d'Exploitation	4 932 516	3 622 032	1 310 484	36%
Clients, Effets à recevoir	531 296	724 627	-193 331	-27%
Clients Impayés Douteux	2 270 584	2 238 265	32 319	1%
Total Brut	7 734 395	6 584 924	1 149 471	17%
Provision	2 244 312	2 244 312	0	0%
Total net	5 490 083	4 340 612	1 149 471	26%

7. Autres actifs courants

Au 30 Juin 2013, les autres actifs courants présentent un solde net de 9 714 348 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2013	31/12/2012	Variation	Variation en %
Fournisseurs débiteurs	848 122	336 710	511 412	152%
Personnel et comptes rattachés	494 714	435 494	59 220	14%
Etat et collectivités publiques	8 126 513	4 607 863	3 518 650	76%
Débiteurs divers	359 057	29 040	330 017	1136%
Comptes de régularisation actif	57 374	263 549	-206 175	-78%
Total brut	9 885 779	5 672 656	305 237	5%
Provision	-171 431	-171 431	0	0%
Total net	9 714 348	5 501 225	-206 175	-4%

8. Placements et autres actifs financiers

Au 30/06/2013, les placements et autres actifs financiers présentent un solde nul. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2013	31/12/2012	VARIATION	%
Placement BIAT	0	2 500 000	-2 500 000	-100%
Total	0	2 500 000	-2 500 000	-100%

9. Liquidités et équivalents de liquidités

Au 30 Juin 2013, les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de 1 952 909 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	30/06/2013	31/12/2012	Variation	Variation en %
Chèques à l'encaissement	313 158	164 564	148 594	90%
Banques	1 618 659	693 148	925 511	134%
Caisse	21 091	3 577	17 514	490%
Total brut	1 952 909	861 289	1 091 620	127%

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

10. Capital social

Le capital social s'élève au 30 juin 2013 à 20.049.000 DT composé de 20.049.000 actions d'une valeur nominale de 1 Dinar, contre 17.542.875 DT au 31 décembre 2012.

L'assemblée générale extraordinaire du 27 juin 2013 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation des réserves pour un montant de 2.506.125 DT pour le porter de 17.542.875 DT à 20.049.000 DT, et ce, par l'émission de 2.506.125 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuées aux actionnaires détenteurs de 17.542.875 actions, à raison d'une actions nouvelle gratuite pour 7 actions anciennes.

11. Les réserves :

Les réserves de la société s'élèvent au 30 Juin 2013 à 8 208 435 DT et se détaillent comme suit :

LIBELLE	30/06/2013	31/12/2012	VARIATION	Variation en %
Réserve légale	1 753 812	1 263 250	490 562	39%
Primes d'émission	5 703 918	5 703 918	0	0%
Autres réserves	200 000	200 000	0	0%
Réserve pour fonds social	550 705	537 982	12 723	2%
Total	8 208 435	7 705 150	503 285	7%

12. Les subventions d'investissement :

La valeur nette des subventions d'investissement s'élève au 30 Juin 2013 à 3 652 608 DT et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2013			Montant net au 31/12/2012
	Montant brut	Résorption	Montant net	
Subvention M A N	5 897 116	3 235 685	2 661 431	669 699
Subvention A P I	5 535 539	4 730 980	804 559	931 532
Subvention ITP	95 654	28 270	67 384	72 167
Subvention FNME	326 303	207 068	119 235	160 023
Total	11 854 612	8 202 004	3 652 608	1 833 420

13. Emprunts

Au 30 Juin 2013, les emprunts présentent un solde de 12 128 712 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2013	31/12/2012	Variation	Variation en %
Crédits BIAT	4 239 384	4 468 963	-229 579	-5%
Crédits UBCI investissement	7 889 327	8 138 537	-249 210	-3%
Crédits ATTIJARI BANK	0	396 325	-396 325	-100%
Total	12 128 712	13 003 825	-875 113	-7%

14. Fournisseurs et comptes rattachés

Au 30 Juin 2013, les fournisseurs et comptes rattachés accusent un solde de 8 657 446 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2013	31/12/2012	Variation	Variation en %
Fournisseurs d'exploitation	6 006 217	7 340 944	-1 334 727	-18%
Fournisseurs effets à payer	1 097 803	1 212 248	-114 445	-9%
Fournisseurs d'immobilisation	1 253 643		1 253 643	-
Fournisseurs factures non parvenues	212 807		212 807	-
Fournisseurs retenues de garantie	86 976	86 976	0	0%
Total	8 657 446	8 640 168	17 278	0%

15. Autres passifs courants :

Au 30 Juin 2013, les autres passifs courants accusent un solde 7 777 684 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2013	31/12/2012	Variation	Variation en %
* CLIENTS CRÉDITEURS	<u>794 371</u>	<u>143 660</u>	<u>650 711</u>	<u>453%</u>
* PERSONNEL ET CPT RATT	<u>1 235 615</u>	<u>1 080 190</u>	<u>155 424</u>	<u>14%</u>
- Personnel UGTT	3 486	4 984	-1 499	-30%
- Assurance Groupe	4 716	2 247	2 469	110%
- Assurance Groupe	4 265	3 617	648	18%
- Personnel, cession divers	2 662	2 851	-189	-7%
- Dettes pour congés payés	534 528	491 708	42 820	9%
- Autres charges à payer	685 958	574 784	111 174	19%
* ETAT ET COMPTES RATTACHES	<u>232 074</u>	<u>290 661</u>	<u>-58 587</u>	<u>-20%</u>
- État retenues à la source	165 615	258 234	-92 619	-36%
- État, FOPROLOS, TFP	25 480	9 258	16 222	175%
- État, FODEC	37 518	18 431	19 087	104%
- État, droit de timbre	275	126	149	118%
- TCL	3 186	4 612	-1 426	-31%
* CREDITEURS DIVERS	<u>3 814 006</u>	<u>280 267</u>	<u>3 533 739</u>	<u>1261%</u>
- Jetons de présence	8 650	8 650	0	0%
- Dividendes	3 513 069	4 494	3 508 575	78072%
- C.N.S.S.	267 177	266 740	437	0%
- Assurances	25 110	383	24 727	6456%
* CHARGES A PAYER	<u>1 701 617</u>	<u>828 819</u>	<u>872 798</u>	<u>105%</u>
Total	<u>7 777 684</u>	<u>2 623 597</u>	<u>5 154 086</u>	<u>66%</u>

16. Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 30 Juin 2013, les concours bancaires et autres passifs financiers accusent un solde de 20 469 879 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2013	31/12/2012	Variation	Variation en %
* BILLET DE TRESORERIE	2 950 000	0	2 950 000	-
* FINANCEMENT DE STOCK	2 205 000	2 205 000	0	0%
* ECHEANCES A MOINS D'UN AN	2 119 504	1 817 100	302 404	17%
BIAT	562 344	440 946	121 398	28%
ATTIJARI B	1 058 741	877 736	181 005	21%
UBCI	498 418	498 418	0	0%
* FINANCEMENT EN DEVISES	8 638 737	5 025 762	3 612 975	72%
* INTERETS COURUS SUR CREDITS	97 682	75 870	21 812	29%
* BANQUES	4 458 956	3 721 403	737 553	20%
ATTIJEI	1 059 029	990 386	68 643	7%
AMEN BANK	494 433	219 099	275 334	126%
BTEI	0	3 181	-3 181	-100%
UBCI	707 812	429 269	278 543	65%
STB	1 604	1 215	389	32%
BNA	7 116	6 478	638	10%
BIAT	2 188 962	2 065 006	123 956	6%
ATB	0	6 768	-6 768	-100%
Total	20 469 879	12 845 135	4 674 744	36%

ETAT DE RESULTAT

17. Revenus :

Les revenus accusent un solde au 30 Juin 2013 de 18 309 513 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	Variation	Variation en %
Chiffre d'Affaires Local	8 855 422	8 252 463	602 959	7%
Chiffre d'Affaires Export	9 454 091	6 130 528	3 323 563	54%
Total	18 309 513	14 382 990	3 926 522	27%

18. Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation accusent un solde au 30 Juin 2013 de 664 074 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	Variation	Variation en %
Autres Produits Locaux	26 698	238 507	-211 809	-89%
Autres Produits étrangers	32 102	0	32 102	-
Reprise sur Provisions	0	96 800	-96 800	-100%
Résorption subvention d'investissement	605 274	342 990	262 284	76%
Total	664 074	678 297	-14 223	-2%

19. Variation du stock de produit finis :

La variation du stock de produits finis s'élève au 30 Juin 2013 à - 2 502 697 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	Variation	Variation en %
Stock initial	4 954 906	5 154 072	-199 166	-4%
Stock final	7 457 603	3 744 241	3 713 362	99%
Total	-2 502 697	1 409 831	-3 912 528	-278%

20. Achats d'approvisionnements consommés :

Les achats d'approvisionnement consommés accusent un solde au 30 Juin 2013 de 9 906 062 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	Variation	Variation en %
* MATIERES PREMIERES	4 048 767	1 926 023	2 122 744	110%
- Stock initial	2 108 255	1 282 255		
- Achats	3 952 192	2 036 322		
- Stock final	2 011 680	1 392 554		
- Variation Stock	-96 575	110 300		
* MATIERES CONSOMMABLES	1 390 947	899 273	491 673	55%
- Stock initial	4 948 829	4 168 746		
- Achats	1 835 546	1 331 730		
- Stock final	5 393 428	4 601 202		
- Variation Stock	444 598	432 457		
* EMBALLAGE	532 910	424 670	108 240	25%
- Stock initial	463 406	589 447		
- Achats	810 599	454 768		
- Stock final	741 095	619 545		
- Variation Stock	277 689	30 098		
* PALETTES	331 775	151 578	180 197	119%
- Stock initial	632 963	436 011		
- Achats	596 975	151 578		
- Stock final	898 163	436 011		
- Variation Stock	265 200	0		
* ENERGIE	3 594 366	1 625 970	1 968 396	121%
- Eau	7 618	7 684		
- Gaz	2 451 237	990 470		
- Electricité	1 135 511	627 816		
* MARCHANDISES	7 296	181 772	-174 476	-96%
Total Achats	10 796 974	5 782 140		
Total du stock initial	8 153 453	6 476 458		
Total du stock final	9 044 366	7 049 312		
Total Achats consommé	9 906 062	5 209 286	4 696 775	90%

21. Charges de personnel :

Les charges de personnel accusent un solde au 30 Juin 2013 de 2 442 739 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	Variation	Variation en %
Salaires & Appointements	1 984 126	1 859 626	124 500	7%
Charges Patronales	458 613	385 443	73 170	19%
Total	2 442 739	2 245 069	197 670	9%

22. Dotations aux amortissements et aux provisions :

Au 30 Juin 2013, les dotations aux amortissements et aux provisions accusent un solde de 3 388 461 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	Variation	Variation en %
Amortissement Immo. Incorporelles	69 636	71 093	-1 457	-2%
Amortissement Immo. Corporelles	3 182 356	2 008 590	1 173 766	58%
Résorption charges à répartir	69 177	38 505	30 672	80%
Provisions pour risques et charges	67 292		67 292	-
Total	3 388 461	2 118 188	1 270 273	60%

23. Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation accusent un solde au 30 Juin 2013 de 1 858 920 DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	Variation	Variation en %
Services extérieurs	558 583	439 930	118 653	27%
Autres Services extérieurs	1 214 478	937 810	276 668	30%
Jetons de présence Administrateurs	18 750	18 750	0	0%
Impôts & Taxes	67 109	91 931	-24 822	-27%
Total	1 858 920	1 488 421	370 499	25%

24. Charges financières nettes :

Au 30 Juin 2013, les charges financières nettes présentent un solde de 818 349 DT qui se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	Variation	Variation en %
Intérêts des emprunts	395 002	150 699	244 303	162%
Intérêts des comptes courants	149 185	38 974	110 211	283%
Intérêts sur opérations de financements	208 399	142 996	65 403	46%
Pertes de change	447 895	147 518	300 377	204%
Gain de change	-382 132	-85 203	-296 929	348%
Total	818 349	394 983	423 365	52%

25. Produits des placements :

Au 30 Juin 2013, les produits de placements présentent un solde de 25 389 DT qui se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	Variation	Variation en %
Produits des placements	25 389	41 106	-15 717	-38%
Total	25 389	41 106	-15 717	-38%

26. Autres gains ordinaires :

Au 30 Juin 2013, les autres gains ordinaires présentent un solde de 41 733 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	Variation	Variation en %
Plus value /cession actif	39 400	39 537	-137	0%
Profit exceptionnel	2 333	39	2 294	5883%
Total	41 733	39 576	2 157	5%

27. Autres pertes ordinaires :

Au 30 Juin 2013, les autres pertes ordinaires présentent un solde de -7 194 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2013	30/06/2012	Variation	Variation en %
Pertes exceptionnelles	7 194	1 751	5 443	311%
Charges liés à une modification comptable		17 434	-17 434	-100%
Total	7 194	19 185	-11 991	-63%

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers Intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2013

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la **Société « SOTUVER » SA** pour la période allant du premier janvier au 30 juin 2013.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la « **SOTUVER** » **SA**, comprenant le bilan au 30 Juin 2013, l'état des résultat, ainsi que l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la Norme Internationale *ISRE 2410* relative à « *l'examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité* ». Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables de la société ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédures d'examen aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Par ailleurs, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences qu'implique une mission de certification.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la « **SOTUVER** » SA arrêtés au 30 juin 2013, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation post-opinion

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le contenu de la note **IV** « Redressement social » exposant le litige avec la CNSS. En effet, au cours de l'exercice 2012, la société SOTUVER a été soumise à un contrôle CNSS couvrant les exercices 2009 à 2011. Cette vérification a abouti à un redressement de 100.481 dinars en principal et 34.104 dinars en intérêts de retard soit un total de 134.585 dinars. L'opposition émise par la SOTUVER a été refusé par la cour d'appel (Jugement du 04 Avril 2013). Ainsi, la société a comptabilisé une provision pour risque et charge pour montant de 67.292 dinars représentant la moitié du montant de redressement en attendant le jugement définitif de la cour de cassation.

Tunis, le 30 août 2013

***P/GSAUDIT&ADVISORY
SAMI MENJOUR***

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES (Selon référentiel IFRS)

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II –BP 129 -1080 Tunis-

La Société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013, établis conformément au référentiel IFRS, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et Mr Kais FEKIH

Bilan au 30/06/2013 - Actifs

En Dinar Tunisien	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	930 795	910 957	912 381
Amortissements cumulés	(901 333)	(854 722)	(884 334)
Immobilisations incorporelles nettes	3-1 29 462	56 235	28 048
Immobilisations corporelles	39 845 920	35 345 443	38 382 448
Amortissements cumulés	(12 673 712)	(10 889 665)	(11 798 642)
Immobilisations corporelles nettes	3-2 27 172 209	24 455 777	26 583 806
Actifs financiers immobilisés	31 350 246	34 967 185	33 230 617
Dépréciations	-	(2 500 000)	(1 199 642)
Actifs financiers immobilisés nets	3-3 31 350 246	32 467 185	32 030 975
Total actifs immobilisés	58 551 917	56 979 197	58 642 829
Impôt différé - Actif	3-4 472 802	1 017 680	719 322
Total actifs non courants	59 024 718	57 996 878	59 362 152
Actifs courants			
Stocks	50 024 143	27 413 253	35 115 520
Dépréciations	(1 590 024)	-	(1 402 397)
Stocks nets	3-5 48 434 119	27 413 253	33 713 122
Clients et comptes rattachés	19 156 769	12 525 573	10 859 823
Dépréciations	(1 546 231)	(1 467 389)	(1 492 377)
Clients et comptes rattachés nets	3-6 17 610 538	11 058 184	9 367 446
Autres actifs courants	3-7 17 919 780	7 329 722	14 222 272
Liquidités et équivalents de liquidités	3-8 79 752 777	83 882 529	64 932 631
Total actifs courants	163 717 214	129 683 688	122 235 471
Total actifs	222 741 933	187 680 565	181 597 623

Bilan au 30/06/2013 - Capitaux Propres et Passif

En Dinar Tunisien	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Capitaux propres et passifs			
Capital social	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Réserves	13 570 463	13 570 463	13 570 463
Fonds social	3 403 182	3 431 715	3 140 083
Résultats reportés	13 592 401	12 813 009	12 813 009
Autres capitaux propres	10 105 221	12 402 929	8 754 957
Résultat de l'exercice	7 472 549	4 915 168	11 332 582
Total capitaux propres	78 143 817	77 133 283	79 611 094
Passifs			
Passifs non courants			
Impôt différé - Passif	1 545 702	1 822 285	1 533 945
Autres passifs non courants	534 155	2 689 292	845 207
Total passifs non courants	2 079 856	4 511 578	2 379 152
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	121 592 914	84 573 718	89 605 473
Autres passifs courants	20 657 641	20 977 887	9 621 315
Concours bancaires et autres passifs financiers	267 704	484 099	380 588
Total passifs courants	142 518 259	106 035 704	99 607 376
Total passifs	144 598 115	110 547 282	101 986 528
Total capitaux propres et passifs	222 741 933	187 680 565	181 597 623

Etat de Résultat au 30/06/2013

En Dinar Tunisien		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Revenus	4-1	125 628 653	114 254 349	248 165 973
Coût des ventes	4-2	111 075 410	100 652 289	220 506 413
Marge brute		14 553 243	13 602 060	27 659 559
Frais de distribution	4-3	2 390 891	2 054 188	5 338 001
Autres produits d'exploitation	4-4	2 782 501	1 101 718	2 508 702
Autres charges d'exploitation	4-5	2 738 896	1 421 898	3 709 698
Frais d'administration	4-6	9 644 508	6 870 495	14 938 381
Autres charges d'exploitation		11 991 794	9 244 863	21 477 379
Résultat d'exploitation		2 561 449	4 357 197	6 182 181
Charges financières nettes	4-7	103 549	26 689	75 361
Produit des placements	4-8	5 880 960	1 550 864	6 812 118
Autres gains ordinaires	4-9	200 895	220 505	623 630
Autres pertes ordinaires	4-10	57 404	75 485	184 845
Résultat des activités courantes avant impôt		8 482 351	6 026 392	13 357 723
Impôt sur les sociétés	4-11	1 009 802	1 111 225	2 025 141
Résultat net		7 472 549	4 915 168	11 332 582
Effet des modifications comptables		0	0	0
Résultat net après modifications comptables		7 472 549	4 915 168	11 332 582

Etat de Résultat Global au 30/06/2013

En Dinar Tunisien		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Résultat de l'exercice		7 472 549	4 915 168	11 332 582
Impact de la réévaluation des titres détenus en vue d'être cédés		1 350 264	-1 200 510	-4 848 482
Résultat global		8 822 814	3 714 657	6 484 100

Etat des Flux de Trésorerie au 30/06/2013

En Dinar Tunisien

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat après impôt	7 472 549	4 915 168	11 332 582
Ajustements pour :	-336 670	701 759	263 915
Amortissements	934 444	562 587	1 831 745
Provisions	(1 271 114)	139 173	(1 567 830)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant variation du BFR	7 135 879	5 616 927	11 596 497
Variation du BFR	5 700 100	4 254 134	(8 417 112)
Variation des stocks	(14 908 623)	(886 044)	(8 588 312)
Variations des clients et comptes rattachés	(8 296 946)	(1 554 724)	111 026
Variation des autres actifs courants	(3 695 806)	2 008 591	-4 894 809
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	21 997 441	(3 900 695)	8 627 113
Variation des autres passifs courants	11 038 226	10 225 160	(1 131 412)
Plus ou moins values de cessions	1 017 007	(119 158)	(158 257)
Résultat des opérations de placement	(1 451 199)	(1 518 996)	(2 382 462)
	12 835 980	9 871 061	3 179 386
Variation de l'impôt différé	(180 176)	3 707	239 582
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	13 016 155	9 867 354	2 939 804
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 299 096)	(8 580 240)	(3 847 074)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	7 937 556	205 059
Décassement/Encaissement provenant d'acquisition ou de cession d'immobilisations financières	2 300 203	-	- 1 920 186
Encaissements provenant de la cession d'autres actifs financiers	1 468 801	1 518 996	2 382 462
Décassement/encaissement provenant des prêts au personnel	(252 788)	(135 627)	-206 781
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	2 217 121	740 685	(3 386 521)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décassements provenant de distributions de dividendes	-	-	(7 500 000)
Décassements provenant des mouvements sur le fond social	(300 090)	(219 424)	(511 056)
Encaissements provenant des dividendes			
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(300 090)	(219 424)	(8 011 056)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	64 552 043	73 009 815	73 009 815
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	14 933 186	10 388 614	(8 457 773)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	79 485 073	83 398 429	64 552 042

Etat des Variations des Capitaux Propres au 30/06/2013

	Capital Social	Réserves	Fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
<i>En Dinar Tunisien</i>							
Situation au 01/01/2012	30 000 000	13 570 463	3 140 083	8 754 957	12 813 009	11 332 582	79 611 094
Affectation de résultat					11 332 582	(11 332 582)	-
Dividendes 2012					(9 990 000)		(9 990 000)
Affectation en fonds social			563 190		(563 190)		-
Mouvements portant sur le fond social			(300 091)				(300 091)
Réserves de réévaluation en juste valeur				1 350 263			1 350 263
Résultat de l'exercice						7 472 549	7 472 549
Situation au 30/06/2013	30 000 000	13 570 463	3 403 182	10 105 221	13 592 401	7 472 549	78 143 817

NOTES AUX ETATS FINANCIERS IFRS

« ENNAKL AUTOMOBILES »

30/06/2013

1. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE «ENNAKL AUTOMOBILES»

1.1. Présentation de la société «ENNAKL AUTOMOBILES»

La société « ENNAKL AUTOMOBILES » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars.

L'objet principal de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » est la commercialisation du matériel de transport, des pièces de rechange et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société « ENNAKL AUTOMOBILES » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE et à partir de l'année 2010 SEAT.

1.2. Faits marquants de la période

- La société a entamé durant ce premier semestre un projet stratégique portant sur la période 2013-2016 « CAP 2016 » en collaboration avec un cabinet de consulting de renommée. Ce projet va permettre d'améliorer la rentabilité de la société, de renforcer sa position de leader sur le marché de l'automobile et d'assurer l'amélioration du niveau de satisfaction de ses clients.

- Au cours de cette période de l'année 2013, la société a évolué dans une conjoncture économique difficile marquée essentiellement par la dévaluation du dinar Tunisien par rapport à l'Euro ce qui a impacté à la hausse les prix de vente des différents modèles à plusieurs reprises.

- Le nombre d'agences officielles est passé à 22 agences au 30 juin 2013 avec l'inauguration du nouveau atelier agréé de la MARSJA le 18 juin 2013.

- L'ouverture du nouveau terminal AUDI.

- Lancement en mars de la nouvelle GOLF avec pour la première fois une opération réussie de tests drive (403 unités vendues sur un objectif 1000 voitures en 2013).

- Lancement de la nouvelle SEAT TOLEDO en mai 2013, premier modèle tri-corps de la marque SEAT.

- Le lancement de la nouvelle SEAT LEON en juin 2013 notamment en version style bien équipée (Full LED).

2. PRESENTATION DES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des principes et méthodes expliqués ci-dessous et relatifs à la comptabilisation des instruments financiers.

2.2. Immobilisations incorporelles

Cette rubrique enregistre les acquisitions des différents éléments des actifs non monétaires identifiables et sans substances physiques (Marques et brevets, licences et logiciels).

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

-Logiciel	33.33%
-Constructions	5%
-Matériels et outillages	10%
-Matériels de transport	20%
-Matériel informatiques	33.33%
-Equipements de bureau	10%
-Agencements et aménagements	10%

Les immobilisations de valeur inférieure à 200 dinars sont amorties le premier exercice de l'acquisition selon la méthode d'amortissement massive.

2.4. Immobilisations financières

La société "ENNAKL AUTOMOBILES" classe ses actifs financiers immobilisés dans l'une des catégories suivantes : les prêts et créances et les actifs financiers disponibles à la vente. La classification des actifs financiers dépend des intentions de la direction quant aux objectifs de leur acquisition. La direction décide de la présentation des actifs financiers dès la prise en compte initiale.

(a) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou ne sont pas classés parmi l'une des autres catégories d'actifs financiers.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués, lors de leur prise en compte initiale, à la juste valeur augmentée des coûts de transaction occasionnés par l'opération d'acquisition.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont subséquentement évalués à la juste valeur. Les gains et pertes provenant

des variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont directement pris en compte dans les capitaux propres.

La juste valeur des actifs disponibles à la vente cotés sur un marché actif est égale au cours de la séance de la date de clôture.

Les dividendes provenant d'actifs financiers disponibles à la vente sont pris en compte au résultat de l'exercice au cours duquel le droit aux dividendes est acquis.

Même s'il n'a pas été décomptabilisé, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de l'actif financier disponible à la vente, la perte cumulée qui a été directement comptabilisée en capitaux propres doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

Le montant de la perte cumulée sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat doit être égal à la différence entre la valeur comptable (coût d'acquisition net de tout remboursement en capital ou amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée en résultat.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat pour un investissement dans un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne peuvent pas être reprises en résultat.

(b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif, à l'exception de ceux que la société a l'intention de céder immédiatement ou dans un avenir proche, de ceux que l'entité désigne, lors de leur prise en compte initiale, comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat ou comme disponibles à la vente et de ceux pour lesquels le porteur peut ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial, pour d'autres raisons que la détérioration du crédit.

Les prêts et créances sont évalués, lors de leur prise en compte initiale, à la juste valeur augmentée des coûts de transaction occasionnés par l'opération d'acquisition.

Les prêts et créances sont subséquentement évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

S'il existe des indications objectives de perte de valeur des prêts et créances, le montant de la perte est comptabilisé au résultat de l'exercice. La perte est égale à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif déterminé lors de la comptabilisation initiale de l'actif financier.

2.5. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont valorisés à leur prix d'achat majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat.

2.6. Clients et comptes rattachés

Etant des prêts et créances, les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.7. Placements

Les placements à court terme sont constatés à leur coût d'acquisition lors de la souscription, alors que les sorties sont comptabilisées par la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

2.8. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.9. L'impôt courants et différés

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts courants et différés.

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 30% jusqu'à 31/12/2009.

Cependant, et suite à l'admission des actions de la société « ENNAKL AUTOMOBILIES », la société a bénéficié d'une réduction du taux de l'impôt sur les sociétés à 20 % (au lieu de 30 %) pour une durée de cinq ans à compter de la date de leur entrée en bourse en vertu de la loi n°2010-29 du 7 Juin 2010.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de l'impôt rattaché à l'exercice. A cet effet, l'impôt différé actif ou passif est comptabilisé respectivement pour toute différence temporelle déductible ou imposable au niveau du bilan.

2.10. Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant de la vente des véhicules, camions et des chariots élévateurs sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété à savoir la transmission du bordereau de remise de la carte grise à l'ATTT pour les voitures de marque VW, AUDI et PORSCHE.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles totalisent au 30/06/2013 une valeur nette comptable s'élevant à 29 462 dinars contre 28 048 dinars au 31/12/2012 se détaillant comme suit :

Immobilisations incorporelles			
<i>En dinar Tunisien</i>			
	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Valeur brute des immobilisations incorporelles	930 795	910 957	912 381
Logiciels informatiques	930 795	910 957	912 381
Dépréciations	901 334	854 722	884 334
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles	29 462	56 235	28 048

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles totalisent au 30/06/2013 une valeur nette comptable s'élevant à 27 172 209 dinars contre 26 583 806 dinars au 31/12/2012 se détaillant comme suit :

Immobilisations corporelles			
<i>En dinar Tunisien</i>			
	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Valeur brute des immobilisations corporelles	39 845 920	35 345 443	38 382 448
Terrains	7 303 882	7 303 882	7 303 882
Constructions	15 012 397	14 645 612	14 998 797
Installation technique	297 490	297 490	297 490
A A I Technique	401 966	401 966	401 966
A A I Générale	6 113 424	3 201 493	5 749 450
Matériels de transport	3 320 864	2 826 022	3 494 860
Equipements de bureau	1 336 878	819 327	1 301 426
Matériels informatique	1 612 895	1 398 172	1 568 662
Matériels et outillages	4 087 570	2 014 276	3 030 688
Immobilisations en cours	329 541	2 403 193	209 190
Avances et commandes sur immobilisations	29 015	34 011	26 039
Dépréciations	12 673 712	10 889 665	11 798 642
Dépréciation des constructions	4 933 882	4 165 833	4 546 993
Dépréciation des installations techniques	61 008	46 036	53 522
Dépréciation A A I technique	400 353	399 210	399 782
Dépréciation A A I Générale	2 177 045	1 799 431	1 933 227
Dépréciation des matériels de transport	1 457 455	1 251 281	1 471 772
Dépréciation des équipements de bureau	647 567	571 113	599 136
Dépréciation des matériels informatiques	1 388 907	1 243 476	1 312 732
Dépréciation des matériels et outillages	1 607 496	1 413 286	1 481 479
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles	27 172 208	24 455 777	26 583 806

3.3. Actifs financiers immobilisés

Les actifs financiers immobilisés s'élèvent au 30/06/2013 en valeur nette à 31 350 246 dinars contre 32 030 975 dinars au 31/12/2012. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Actifs financiers immobilisés			
<i>En dinar Tunisien</i>			
	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Valeur brute	31 350 247	34 967 184	33 230 618
Actifs financiers disponibles à la vente	1 30 456 226	34 464 333	32 573 726
Dépôts et cautionnements	182 488	354	182 488
Prêts au personnel sur fonds social	660 780	403 449	425 150
Prêts au personnel fonds propres	50 752	99 048	49 253
Dépréciations	0	2 500 000	1 199 642
Valeur nette comptable	31 350 246	32 467 185	32 030 976

1 Actifs financiers disponibles à la vente			
<i>En dinar Tunisien</i>			
	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
CAR GROS	8 528 767	9 181 697	8 367 585
A.T.L	8 480 809	9 074 779	8 774 170
ATTIJARI BANK	13 446 650	12 707 857	11 931 970
SDA ZITOUNA (*)	0	3 500 000	3 500 000
Total	30 456 227	34 464 333	32 573 726

3.4. Impôt différé

L'analyse des impôts différés actif et passif ainsi que leur évolution entre le 30/06/2013 et le 31/12/2012 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Impôt différé - Actif			
<i>En dinar Tunisien</i>			
	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Provision pour dépréciation des titres de participation	239 591	700 000	500 000
Provision pour dépréciation des immobilisations corporelles	-	77 761	
Provision pour dépréciation du stock des véhicules neufs	-	70 159	
Provision pour dépréciation des créances clients	19 518	27 511	5 631
Provision sur autres actifs courants	16 584	16 584	16 584
Provision pour risques et charges	56 018	43 960	56 018
Provisions pour départ à la retraite	28 712	28 712	28 712
Pertes et gains de change latents	112 378	19 936	112 377
Charges à répartir et frais préliminaires		33 057	
Total	472 802	1 017 680	719 323

Impôt différé - Passif

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Impôt différé sur réévaluation des titres disponibles à la vente	1 305 773	1 436 359	1 273 537
Reprise sur provision sur actif financier	-	-	337
Reprise sur dépréciation des titres de participation	239 928	385 926	260 072
Total	1 545 702	1 822 285	1 533 945

3.5. Stocks

Les stocks se composent essentiellement de stocks de véhicules neufs et totalisent au 30/06/2013 une valeur nette comptable de 48 434 119 dinars contre 33 713 122 dinars au 31/12/2012 :

Stocks

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Valeur brute	50 024 143	27 413 253	35 115 520
Stock véhicules neufs	43 291 000	24 807 328	31 478 545
VW/VWU/AUDI	29 631 973	19 814 983	23 873 912
PORSCHE	3 654 572	1 591 417	4 044 501
SEAT	8 625 173	3 400 928	2 180 851
MAN (Bus)	1 379 281	-	1 379 281
Stock encours de dédouanement	3 808 700	-	133 795
VW/VWU/AUDI	3 808 700	-	133 795
Pièces de rechange	-	-	-
Stock des travaux en cours	2 802 350	2 520 671	3 397 337
Stock carburants et lubrifiants	122 093	85 254	105 843
Dépréciations	(1 590 024)	-	(1 402 397)
Valeur nette comptable	48 434 119	27 413 253	33 713 122

3.6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés totalisent au 30/06/2013 une valeur nette comptable s'élevant à 17 610 538 dinars contre 9 367 446 dinars au 31/12/2012 se détaillant comme suit :

Clients et comptes rattachés

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Valeur brute	19 156 769	12 525 573	10 859 822
Clients étatiques	3 547 610	1 635 543	4 265 162
Clients leasing	10 216 409	7 787 576	2 736 143
Clients constructeurs	1 647 813	854 168	842 615
Clients groupe	253 966	460 774	174 824
Divers clients	411 666	259 612	90 055
Effets à recevoir	1 904 706	333 853	223 056
Clients douteux et impayés	1 174 598	1 194 047	1 357 530
Dépréciations	1 546 231	1 467 389	1 492 377
Valeur Nette comptable	17 610 538	11 058 184	9 367 446

Remarque : La politique de provisionnement des créances douteuses de la société ENNAKI Automobiles est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois à la date de clôture comptable
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable.
- Les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice sont totalement provisionnées.

3.7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 30/06/2013 en valeur nette à 17 919 780 dinars contre 14 222 272 dinars au 31/12/2012. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Autres actifs courants			
<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Valeur brute	18 088 974	7 489 752	14 391 467
Avances et prêts au personnel	374 650	323 758	481 005
Acomptes provisionnels	550 908	1 043 982	3 131 946
Autres impôts et taxes	5 657 434	3 159 706	3 603 705
Débours douanes		-	
Débours sur marché		2 447	2 447
Autres comptes débiteurs	2 257 952	163 082	4 517 141
Fournisseurs avances et acomptes	165 392	1 430 541	442 247
Charges constatées d'avance	599 524	591 270	368 452
Produits à recevoir	8 483 113	774 965	1 844 524
Dépréciations	169 195	160 030	169 195
Valeur comptable nette	17 919 780	7 329 722	14 222 272

3.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30/06/2013 à 79 752 777 dinars contre 64 932 631 dinars au 31/12/2012. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Placements SICAV	67 515 883	65 715 041	54 230 954
Effets à l'encaissement	2 920 643	1 343 549	5 368 186
Chèques à l'encaissement	1 041 647	1 289 869	30 618
ETTIJARI BANK	143 257	879 042	70 952
BFT	70 680	1 524 566	1 556 204
BH	50 051	160 354	64 723
STB	511 968	308 635	123 691
BT	143 461	171 997	113 034
BT DEVISE	431 874	864 534	398 493
BNA	102 992	93 125	208 521
UBCI	2 176 922	1 341 090	915 416
ATB	1 795 542	4 657 549	153 397
ATB DEVISE	803 151	437 318	281 073
BIAT {1}	1 159 343	1 380 751	861 900
AMEN BANK	76 168	7 207	-
AMEN BANK ENNASR	1 269	11 949	26 311
AMEN BANK Charguia	377 861	1 545 347	461 960
BANQUE ZITOUNA	-	80 867	-
BANQUE ZITOUNA DEVISE	142 043	2 064 250	24 317
BTK	54 573	-	32 394
UBCI LAC	222 961	-	-
CCP	38	38	38
Caisse	10 450	5 450	10 450
Total	79 752 777	83 882 529	64 932 631

3.9. Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent au 30/06/2013 à un montant de 78 143 817 dinars contre 79 611 094 dinars au 31/12/2012.

Remarque : Un état des variations des capitaux propres au 30/06/2013 est présenté en annexe à ces états financiers.

3.10. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent au 30/06/2013 à un montant de 534 155 dinars contre 845 207 dinars au 31/12/2012 se détaillant comme suit :

Autres passifs non courants

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Provision pour départ à la retraite	142 670	143 561	142 670
Provisions pour risques et charges (*)	385 585	2 541 731	698 537
Dépôts et cautionnements	5 900	4 000	4 000
Total	534 155	2 689 292	845 207

(*) Il s'agit essentiellement d'une provision sur des affaires en justice contre la société ENNAKL Automobiles.

3.11. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 30/06/2013 à un montant de 121 592 914 dinars contre 89 605 473 dinars au 31/12/2012 se détaillant comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Fournisseurs locaux	1 193 717	1 747 984	2 416 531
Fournisseurs réseau	352 378	172 431	440 026
Fournisseurs d'immobilisations	315 982	63 629	316 229
Fournisseurs groupe	1 325 793	3 462 705	1 705 700
Fournisseurs étrangers	110 920 394	77 926 254	82 239 659
Fournisseurs étatiques	-	-	1 018
Fournisseurs effets à payer	3 252 605	29 966	1 110 152
Fournisseurs retenue de garantie	423 346	1 170 750	1 242 363
Fournisseurs factures non parvenues	3 808 700	-	133 795
Total	121 592 914	84 573 718	89 605 473

3.12. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 30/06/2013 à un montant de 20 657 641 dinars contre 9 621 315 dinars au 31/12/2012 se détaillant comme suit :

Autres passifs courants

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2011
Personnel et comptes rattachés	515 798	954 327	5 265
Clients avances et acomptes sur commandes	4 416 199	4 454 522	3 443 902
Etat et collectivités publiques	1 336 201	1 750 553	2 312 679
Provision pour congés payés	828 461	791 737	828 461
Débours douanes	212 340	748 251	171 198
Débours cartes grises	296 482	186 603	104 474
Actionnaires dividendes à payer	9 990 000	7 500 633	-
Compte bloqué	-	456 773	-
CNSS	705 513	446 014	704 860
Assurance groupe	501 571	176 320	263 289
Charges à payer	1 040 015	430 582	803 752
Produits constatés d'avances	227 935	2 915 668	244 592
Créditeurs divers	587 127	165 904	738 843
Total	20 657 641	20 977 887	9 621 315

3.13. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 30/06/2013 à un montant de 267 704 dinars contre 380 588 dinars au 31/12/2012 se détaillant comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
BIAT TUNISAIR IMMAT VW	155 852	484 099	380 588
AMEN BANK	23 160	-	-
BANQUE ZITOUNA	88 692	-	-
Total	267 704	484 099	380 588

4. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1. Revenus

Cette rubrique totalise au 30/06/2013 un montant de 125 628 653 dinars contre 114 254 349 dinars au 30/06/2012 se détaillant comme suit :

Revenus			
<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Ventes véhicules neufs	111 640 141	102 809 536	225 623 387
Ventes véhicules neufs en hors taxe	4 424 278	4 581 806	8 785 716
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	5 305 431	4 521 475	9 208 771
Ventes travaux atelier	1 213 340	1 090 600	2 098 460
Ventes garanties pièces de rechange	3 320 518	1 463 183	3 007 106
Ventes garanties mains d'œuvres	40 195	35 476	71 274
Ventes carburants	5 605	1 962	3 653
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	39 087	23 237	50 814
Ventes accessoires véhicules neufs	12 208	10 783	15 153
Total chiffre d'affaires	126 000 804	114 538 058	248 864 335
Remises accordées sur ventes véhicules neufs	122 429	65 849	177 743
Remises accordées sur ventes pièces de rechanges	249 722	217 860	520 619
Total remises	372 151	283 709	698 362
Total revenus	125 628 653	114 254 349	248 165 973

4.2. Coût des ventes

Le coût des ventes s'élève au 30/06/2013 à 111 075 410 dinars contre un montant de 100 652 289 dinars au 30/06/2012. Le détail de cette rubrique est ci-dessous présenté :

Achats de marchandises			
<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Achats de Véhicules neufs	97 041 691	77 123 016	168 631 678
Achats de pièces de rechange	6 954 473	6 055 009	13 244 965
Achats des accessoires	20 094	6 883	17 103
Achats équipements	74 094	0	202 987
Frais de transit	47 036	45 378	106 116
Droits de douane	18 487 945	15 195 778	39 428 721
Assurance maritime	121 342	105 456	217 268
Fret maritime	2 154 358	1 779 495	3 957 129
Frais de gardiennage (STAM)	71 999	109 104	285 321
Frais de magasinage	74 337	109 803	289 796
Frais d'acheminement	77	-	-
Achats de lubrifiants	214 914	408 178	207 124
Achats carburants	137 356	243 691	552 862
Travaux extérieurs	44 115	47 467	94 473
Achats atelier	69 024	54 619	181 533
Frais bancaires d'ouverture d'accréditif	283 552	254 457	518 518
Provision sur stock de véhicules neufs	223 217	-	858 243
Reprise sur stock véhicules neufs	(35 591)	-	300 889
Total achats de marchandises	125 984 033	101 538 333	229 094 725

Variation des stocks			
<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Stock des travaux encours	594 986	-639 572	1 650 032
Stock Initial	3 397 337	1 881 100	1 881 100
Stock Final	2 802 350	2 520 671	3 531 131
Stock de véhicules	-15 487 360	-219 437	6 890 654
Stock Initial	31 612 340	24 587 891	24 587 891
Stock Final	47 099 700	24 807 328	31 478 545
Stock lubrifiants	-30 058	-23 668	12 580
Stock Initial	55 133	42 553	42 553
Stock Final	85 191	66 221	55 133
Stock carburants	13 809	-3 367	35 045
Stock Initial	50 710	15 665	15 665
Stock Final	36 902	19 032	50 710
Total variation des stocks	-14 908 623	-886 044	-8 588 311

4.3. Frais de distribution

Cette rubrique totalise au 30/06/2013 un montant de 2 390 891 dinars contre 2 054 188 dinars au 30/06/2012 se détaillant comme suit :

Frais de distribution			
<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Frais de personnel des commerciaux	629 140	401 717	1 596 922
Commissions sur vente personnel	76 171	60 662	177 448
Commissions sous concessionnaires	418 749	376 050	884 743
Bonus sous concessionnaires	177 850	163 925	347 525
Frais marketing	644 152	515 908	1 082 687
Abonnements constructeurs	138 063	41 182	174 166
Autres frais sur vente	306 766	494 745	1 074 511
Total	2 390 891	2 054 188	5 338 001

1 Autres frais sur vente			
<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Remboursement 1 ^{ère} inspection véhicules neufs	107 066	170 375	364 876
Gratuités accessoires relatives à des opérations commerciales	9 977	142 710	272 516
Frais des plaques d'immatriculation	77 744	70 514	126 036
Frais de lavage des véhicules neufs à la livraison	44 280	54 329	79 950
Frais de transit sur vente	55 476	53 745	165 769
Frais d'homologation et de visite technique	11 065	0	316
Divers	1 159	3 072	65 049
Total	306 766	494 745	1 074 511

4.4. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 30/06/2013 un montant de 2 782 501 dinars contre 1 101 718 dinars au 30/06/2012 se détaillant comme suit :

Autres produits d'exploitation			
<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Ristournes sur chiffre d'affaires et participation marketing constructeurs	824 286	376 398	429 847
Quote-part dans les charges communes	154 230	101 568	226 201
Commissions sur vente en hors taxe	15 338	-	-
Inscription 4CV	3 340	9 985	17 130
Frais de gestion et autres ventes	9 355	14 841	66 612
Ristournes TFP	94 590	86 963	86 963
Jeton de presence	15 000	15 000	15 000
Location	73 688	98 518	212 358
Transfert de charge (*)	1 592 673	398 445	1 454 590
Total	2 782 501	1 101 718	2 508 702

(*) Le solde de ce compte est constitué essentiellement des remboursements de garantie constructeur relatifs au réseau ENNAKL.

4.5. Autres charges d'exploitation

Cette rubrique totalise au 30/06/2013 un montant de 2 738 896 dinars contre 1 421 898 dinars au 30/06/2012 se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation			
<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Dons et subventions	31 600	13 600	23 800
Remboursement garanties sous concessionnaires	942 636	258 042	473 533
Réceptions cadeaux et restaurations	94 986	23 672	143 075
Documents et abonnements locaux	11 250	7 271	14 408
Frais séminaires	24 655	38 614	68 940
Location voitures/bus (SAV)	1 620 840	1 060 137	2 962 265
Divers charges	12 928	20 563	23 677
Total	2 738 896	1 421 898	3 709 698

4.6. Frais d'administration

Les frais d'administration s'élèvent au 30/06/2013 à un montant de 9 644 508 dinars contre 6 870 495 dinars au 30/06/2012 se détaillant comme suit :

Frais d'administration

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Entretien et réparation	567 884	206 277	467 468
Gardiennage	495 144	309 486	754 233
Personnel intérimaire et sous-traitance générale	20 724	92 586	181 236
Honoraires	390 186	152 652	635 431
Energie	150 186	86 692	234 271
Communication et Internet	109 511	105 716	239 940
Charge de personnel (autre que la charge salariale des commerciaux)	5 651 399	4 162 826	8 257 404
Assurance	100 789	142 392	166 269
Impôts et taxes	401 728	410 411	887 079
Transport de marchandises	32 194	73 327	162 190
Frais de déplacement	306 525	199 743	632 626
Location	93 599	75 050	131 323
Dotations aux amortissements et résorptions	1 270 785	714 164	1 712 029
Dotations aux provisions	69 440	219 800	562 108
Reprises sur provisions	(15 586)	(80 627)	(85 225)
Total	9 644 508	6 870 495	14 938 381

4.7. Charges financières nettes

Cette rubrique totalise au 30/06/2013 un montant de 103 549 dinars contre 26 689 dinars au 30/06/2012 se détaillant comme suit :

Charges financières nettes

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Autres frais et commissions bancaires	103 549	25 879	63 042
Pertes de change	-	701	11 911
Autres charges financières	-	108	408
Total	103 549	26 689	75 361

4.8. Produits des placements

Les produits des placements totalisent au 30/06/2013 un montant de 5 880 960 dinars contre solde de 1 550 864 dinars au 30/06/2012 se détaillant comme suit :

Produits des placements

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Produits sur placement	1 194 571	614 784	1 546 794
Produits sur placement SICAV	256 783	904 211	835 667
Dividendes reçus (*)	4 398 098	-	2 978 495
Intérêts créditeurs et autres produits financiers	31 664	31 869	150 802
Perte sur cession des titres de participation SDA ZITOUNA I	(1 199 797)	-	-
Reprise sur provision pour dépréciation des titres SDA ZITOUNA I	1 199 642	-	1 300 358
Total	5 880 960	1 550 864	6 812 117

1

Dividendes

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013
Société CAR GROS	2 999 850
Société ATTIJARI BANK	1 035 547
A.T.L	362 701
Total	4 398 098

4.9. Autres gains ordinaires

Cette rubrique s'élève au 30/06/2013 à un montant de 200 895 dinars contre 220 505 dinars au 30/06/2012 se détaillant comme suit :

Autres gains ordinaires

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Produits non récurrents	15 953	99 693	406 772
Différences de règlement et débours	2 152	1 654	58 601
Profits sur cessions d'immobilisations	182 790	119 158	158 257
Total	200 895	220 505	623 630

4.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent au 30/06/2013 un montant de 57 404 dinars contre 75 485 dinars au 30/06/2012 se détaillant comme suit :

Autres pertes ordinaires

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Autres pertes	36 502	-	0
Pertes sur créances irrécouvrables	3 361	8 442	38 892
Différences de règlement et débours	2 938	4 356	57 451
Pénalités de retard	14 603	62 687	88 502
Total	57 404	75 485	184 845

4.11. Impôt sur les sociétés

Cette rubrique totalise au 30/06/2013 un montant de 1 009 802 dinars contre 1 111 225 dinars au 30/06/2012 se détaillant comme suit :

Impôt sur les sociétés

<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Charge d'impôt exigible	829 626	1 107 517	1 868 013
Charge d'impôt différée	180 176	3 707	157 128
Total	1 009 802	1 111 225	2 025 141

4.12. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Résultat par action			
<i>En dinar Tunisien</i>	30/06/2013	30/06/2012	Décembre 2012
Résultat net	7 472 549	4 915 168	11 332 582
Résultat net attribuables aux actions ordinaires	7 472 549	4 915 168	11 332 582
Nombre moyen d'actions ordinaire en circulation	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Résultat par action	0,249	0,164	0,378

Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période

Tunis, 30 Aout 2013

A l'attention des actionnaires de la société

« ENNAKL »

RAPPORT DE REVUE LIMITEE SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30 JUIN 2013

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers établis conformément au référentiel IFRS

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers ci-joints, de la société « ENNAKL », arrêtés au 30 Juin 2013 comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des variations des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilité de la direction pour l'établissement et la présentation des états financiers

L'ensemble des informations présentées dans les états financiers relève de l'unique responsabilité des dirigeants de la société citée en référence. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application des principes comptables appropriés, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la société ENNAKL arrêtés au 30 Juin 2013, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne..

Noms et signatures des Commissaires aux Comptes :

FMBZ KPMG

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Managing Partner

BAC

Kaïs FEKIH

Managing Partner

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

GROUPE TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis

Le Groupe TUNISIE LEASING publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30 juin 2013, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et Mustapha MEDHIOUB.

BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2013
(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin		31-déc	Notes	30-juin		31-déc
		2013	2012	2012		2013	2012	2012
ACTIFS								
Liquidités et équivalent de liquidités	5	9 961 968	12 873 177	17 999 895				
Créance sur la clientèle								
Créances de leasing : encours financier		710 890 274	666 159 389	675 327 367				
Moins : provisions		(18 249 064)	(17 246 189)	(17 519 124)				
	6	692 641 210	648 913 200	657 808 243				
Créances de leasing : Impayés		26 119 381	24 369 976	23 095 516				
Moins : provisions		(14 221 221)	(13 864 889)	(13 539 338)				
	7	11 898 160	10 505 087	9 556 178				
Intérêts constatées d'avance		(4 995 568)	(4 721 907)	(4 826 102)				
Total des créances sur la clientèle		699 543 801	654 696 380	662 538 318				
Acheteurs factorés		132 082 218	118 455 940	115 214 380				
Moins : provisions		(3 412 970)	(2 841 155)	(3 231 722)				
	8	128 669 248	115 614 785	111 982 658				
Portefeuille titres de placement		2 555 025	4 043 655	2 829 011				
Portefeuille d'investissement								
Titres mis en équivalence		8 276 022	7 876 970	8 550 033				
Autres immobilisations financières		28 155 548	15 077 578	24 777 719				
Moins : provisions		(1 094 802)	(112 386)	(894 803)				
Total portefeuille d'investissement	9	35 336 768	22 842 162	32 432 949				
Valeurs immobilisées								
Immobilisations incorporelles		12 817 777	10 963 741	12 243 335				
Moins : amortissements		(6 569 848)	(4 773 448)	(5 568 294)				
	10	6 247 929	6 190 292	6 675 042				
Immobilisations corporelles		41 093 269	34 438 576	37 722 327				
Moins : amortissements		(13 384 556)	(11 768 294)	(12 935 873)				
	11	27 708 712	22 670 282	24 786 454				
Total des valeurs immobilisées		33 956 641	28 860 574	31 461 495				
Actifs d'impôts différés	12	1 110 367	1 090 777	1 187 993				
Autres actifs	13	18 469 563	18 726 654	12 731 866				
TOTAL DES ACTIFS		929 603 383	858 748 164	873 164 186				
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS								
PASSIFS								
Emprunts et ressources spéciales								
Concours bancaires		45 548 768	37 112 948	21 397 160				
Emprunts et dettes rattachées	14	533 904 674	524 752 268	550 672 739				
Total Emprunts et ressources spéciales		579 453 442	561 865 216	572 069 899				
Autres Passifs								
Fournisseurs et comptes rattachés		26 730 335	28 054 076	18 966 606				
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	44 997 247	34 927 084	36 534 200				
Provisions pour passifs et charges	15	4 538 873	2 044 616	2 135 673				
Passifs impôts différés	12	1 283 563	1 186 130	1 311 755				
Dettes envers la clientèle	16	26 496 821	20 914 151	23 519 279				
Autres passifs	17	25 862 628	24 597 811	23 823 348				
Total des autres passifs		129 909 467	111 723 868	106 290 861				
CAPITAUX PROPRES								
Capital social		41 500 000	35 000 000	35 000 000				
Réserves consolidées		92 524 862	71 569 221	71 347 515				
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		134 024 862	106 569 221	106 347 515				
Résultat consolidé		7 044 372	5 918 418	11 860 909				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	18	141 069 234	112 487 639	118 208 424				
INTERETS MINORITAIRES	19	79 171 241	72 671 441	76 595 003				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		220 240 475	185 159 080	194 803 427				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		929 603 383	858 748 164	873 164 186				

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1^{er} janvier au 30 JUIN 2013
(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2013	2012	31-déc 2012
Revenu de crédit bail	20	37 756 584	34 981 521	71 773 688
Revenu du factoring	21	5 882 794	4 676 993	10 070 453
Revenu des opérations de location longue durée		3 655 684	3 159 523	6 896 810
Autres produits d'exploitation		575 318	425 883	991 107
Total des Produits d'exploitations		47 870 380	43 243 920	89 732 058
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(16 221 830)	(14 257 049)	(30 044 094)
PRODUITS DES PLACEMENTS		1 053 483	243 943	369 667
PRODUIT NET		32 702 033	29 230 814	60 057 631
Charges de personnel		(6 473 215)	(5 921 436)	(11 592 469)
Autres charges d'exploitation		(6 438 471)	(5 038 035)	(10 889 819)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(1 255 079)	(1 967 902)	(4 220 936)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(3 222 849)	(2 279 152)	(5 041 739)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(2 568 802)	(173 680)	(1 150 890)
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 743 617	13 850 610	27 161 778
Autres gains ordinaires		170 939	405 614	204 997
Autres pertes ordinaires		(57 104)	(3 657)	(1 510)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		12 857 452	14 252 567	27 365 265
Impôts différés		(88 582)	87 769	64 034
Impôts exigibles		(3 894 905)	(4 548 156)	(7 914 100)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		8 873 965	9 792 181	19 515 199
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	2 047 118	593 112	1 263 526
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		10 921 083	10 385 292	20 778 724
Part revenant aux intérêts minoritaires	19	(3 876 711)	(4 466 874)	(8 917 815)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		7 044 372	5 918 418	11 860 909
Résultat par action		0,889	0,811	1,625

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	261 274 669	244 131 352	496 555 918
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(233 681 255)	(239 909 018)	(455 081 388)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	152 171 202	147 463 363	315 406 721
Financements des adhérents	(154 377 797)	(155 112 702)	(311 739 712)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(8 019 251)	(8 189 020)	(14 234 077)
Intérêts payés	(17 816 662)	(12 962 903)	(25 026 159)
Impôts et taxes payés	(19 943 801)	(15 458 585)	(28 745 578)
Autres flux de trésorerie	3 913 064	301 783	4 080 939
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>(16 479 831)</u>	<u>(39 550 884)</u>	<u>(18 783 336)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7 877 897)	(2 372 411)	(9 265 854)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 592 896	863 064	1 912 634
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(4 653 558)	(3 063 970)	(17 077 282)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	1 822 198	503 595	1 344 229
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(9 116 361)</u>	<u>(4 069 722)</u>	<u>(23 086 273)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	22 000 000	-	-
Dividendes et autres distributions	(7 256 053)	(6 206 074)	(10 120 459)
Encaissements provenant des emprunts	142 830 028	115 100 712	255 860 776
Remboursement d'emprunts	(145 903 548)	(93 772 133)	(206 440 732)
Flux liés au financement à court terme	(18 444 195)	25 730 832	20 466 510
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>(6 773 768)</u>	<u>40 853 338</u>	<u>59 766 095</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>180 433</u>	<u>16 544</u>	<u>10 448</u>
Variation de trésorerie	<u>(32 189 527)</u>	<u>(2 935 571)</u>	<u>17 906 934</u>
Trésorerie au début de l'exercice	(3 397 265)	(21 304 200)	(21 304 199)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(35 586 792)	(24 239 771)	(3 397 265)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 30 JUIN 2013**

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé de onze sociétés spécialisées chacune notamment, dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 30 juin 2013 à la somme de 41.500.000 dinars divisé en 8.300.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 30 juin 2013, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - Le placement des titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
 - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
 - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
 - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 30 juin 2013 à 10.000.000 dinars, divisé en 100.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 30 juin 2013 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

- **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinar chacune, totalement libérées.

Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

- **Les autres sociétés du Groupe**

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Pôle de Compétitive de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles.

Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après :

Tableau 1

Tableau des Participations au 30 Juin 2013

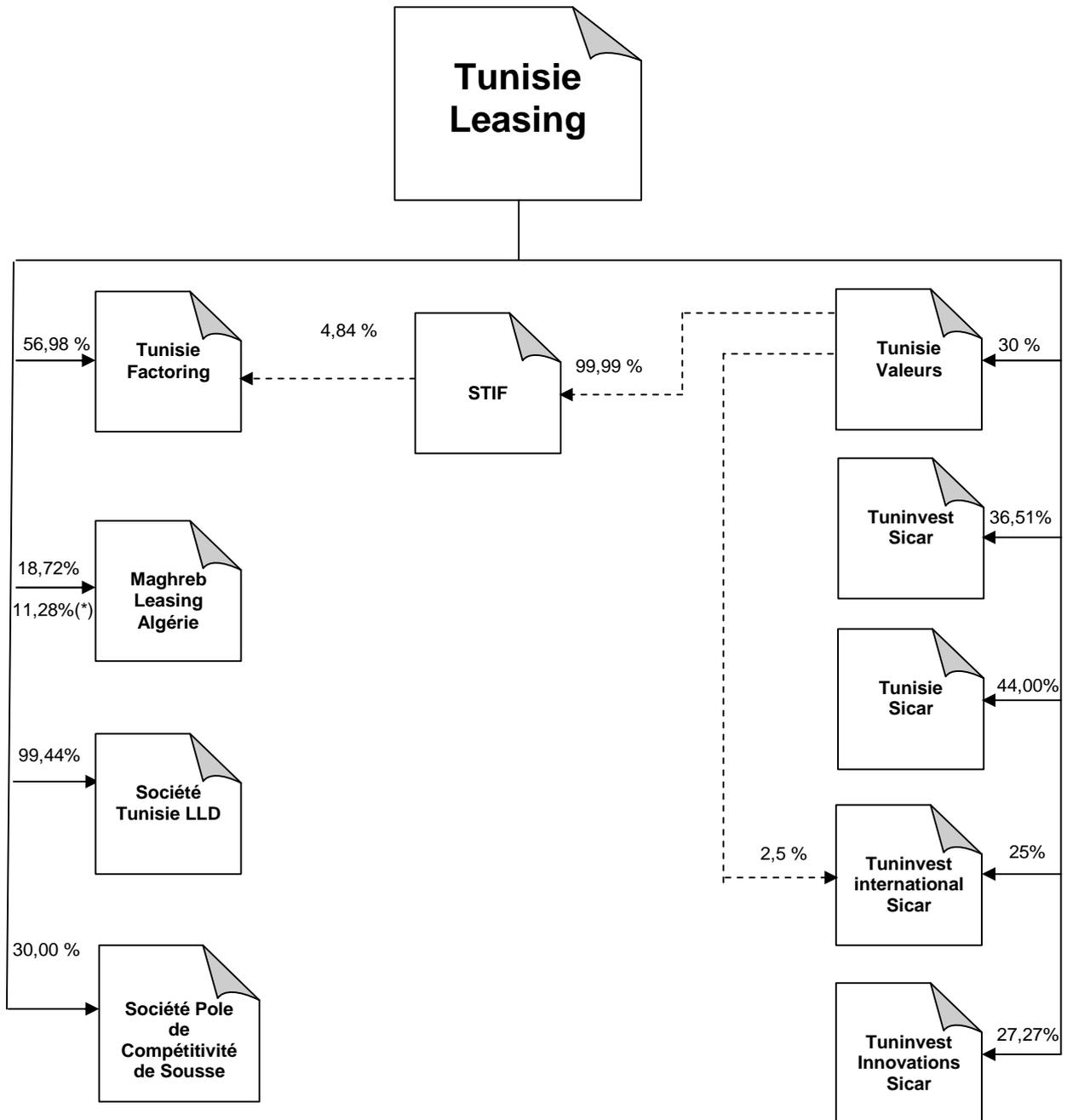
	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	30 000	30,00%	352 645	36,51%	21 999	44,00%	12 500	25,00%	13 636	27,27%	569 765	56,98%			2 486	99,44%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							1 250	2,50%					39 994	99,99%						
Tunisie SICAR																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International SICAR																				
Tunisie Factoring																				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)												48 409	4,84%							
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																				
Autres	70 000	70,00%	613 355	63,49%	28 001	56,00%	36 250	72,50%	36 364	72,73%	381 826	38,18%	6	0,02%	14	0,56%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	100 000	100,00%	966 000	100,00%	50 000	100,00%	50 000	100,00%	50 000	100,00%	1 000 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 30 Juin 2013

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		56,98%				99,44%		18,72%	(*) 11,28%	30,00%	
Tunisie Valeurs								0,75%					30,00%							
Tunisie SICAR																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International SICAR																				
Tunisie Factoring											1,45%									
Société d'Ingénierie Financière (STIF)																				
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																				
Autres																				
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		56,98%	1,45%	0,00%	30,00%	99,44%	0,00%	18,72%	11,28%	30,00%	0,00%
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		58,43%		30,00%		99,44%		30,00%		30,00%	

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 30 JUIN 2013**



———— Participations directes

- - - - - Participations indirectes

(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Pôle de Compétitivité de Sousse (SPCS)	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.

-
- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs
 - Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
 - Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
 - L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date retenue pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires correspond à celle des états financiers individuels intermédiaires, soit le 30 juin.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- ***Traitement des participations dans les entreprises associées***

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

▪ **Intégration des sociétés sous contrôle exclusif**

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ ***Homogénéisation des méthodes comptables***

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ ***Elimination des soldes et transactions intra-groupe***

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ ***Conversion des états financiers des entités étrangères***

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	20% et 33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

Le coût du risque est calculé conformément à la réglementation en vigueur.

4.6.1 : Provision à caractère individuel

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

Filiale (Maghreb Leasing Algérie)

Les provisions pour créances sont constituées par référence aux termes de l'instruction de la Banque d'Algérie N° 74-94 du 29 novembre 1994 relative à la fixation des règles prudentielles de gestion des banques et établissements financiers, en fonction de l'ancienneté des impayés.

Les catégories sont au nombre de quatre (4) :

	Taux de provision
Créances courantes	-
Créances à problèmes potentiels	30%
Créances très risquées	50%
Créances compromises	100%

Les garanties ne sont pas prises en considération pour le calcul des provisions.

Filiale (Tunisie Factoring)

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
- A : Actifs courants	-
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
- B2 : Actifs incertains	20%
- B3 : Actifs préoccupants	50%
- B4 : Actifs compromis	100%

Tunisie Factoring distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par

l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.

Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 5%.

Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

4.6.2 : Provision à caractère général

Il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la TLG.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées

avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Tunisie leasing	Tunisie factoring	M.L.Algérie	S.P.C.S	TOTAL
Banques	1 108 831	-	8 081 126	759 236	9 949 193
Caisses	11 464	1 026	-	285	12 775
TOTAL	1 120 295	1 026	8 081 126	759 521	9 961 968

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2013	2012	2012
- Créances de leasing (encours financiers)	699 580 645	654 132 407	666 760 108
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	671 401	364 684	720 681
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	10 638 228	11 662 298	7 846 578
Total brut	710 890 274	666 159 389	675 327 367
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(14 680 149)	(15 234 144)	(14 568 160)
- Provisions pour dépréciation de l'encours courant	(3 548 412)	(2 000 000)	(2 930 461)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(20 503)	(12 045)	(20 503)
Total des provisions	(18 249 064)	(17 246 189)	(17 519 124)
Soldes au 30 juin 2013	692 641 210	648 913 200	657 808 243

NOTE 7 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2013	2012	2012
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	14 939 068	12 926 146	12 601 117
- Intérêts de retard à facturer	56 931	80 000	80 000
Montant brut	14 995 999	13 006 146	12 681 117
A déduire :			
- Provisions	(1 781 149)	(1 593 665)	(1 635 738)
- Produits réservés	(1 334 316)	(927 180)	(1 181 161)
Montant net	11 880 534	10 485 301	9 864 218
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	10 974 823	11 215 272	10 265 841
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
Montant brut	11 123 381	11 363 830	10 414 399
A déduire :			
- Provisions	(9 012 480)	(9 387 582)	(8 773 518)
- Produits réservés	(1 941 527)	(1 784 316)	(1 787 044)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
Montant net	20 816	43 374	(294 721)
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(3 190)	(23 588)	(13 319)
Solde des clients et comptes rattachés	11 898 160	10 505 087	9 556 178

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 30 juin 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Coût d'acquisition</u> (a)	<u>Ecart d'acquisition</u> (b)	<u>Quote-part dans les réserves</u>	<u>Quote-part dans les résultats</u>	<u>Valeur des titres mis en équivalence</u>	<u>% détenu</u> (a)
* Tuninvest Sicar	521 084	(37 681)	354 697	32 597	870 697	36,51%
* Tunisie Sicar	219 990	-	(56 209)	19 623	183 404	44,00%
* Tunisie Valeurs	3 038 451	-	1 473 354	549 033	5 060 838	30,00%
* Tuninvest International Sicar	128 750	-	376 838	2 775	508 363	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	136 360	-	73 270	1 443 090	1 652 720	27,27%
	<u>4 044 635</u>	<u>(37 681)</u>	<u>2 221 950</u>	<u>2 047 118</u>	<u>8 276 022</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation
- B.T.S	500	10	5 000			1997	
- S T I F	1	10	10			2000	
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000		50 000	2002	
- Alios Finance	44 762		812 886			2006	
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000	1 000 000			2010	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10	42 910		42 910	2000	(*)
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100	100			2010	
- Société BYZACENE	1 005	100	100 500		100 500	2006	(*)
- Société PROMOTEL TF	8 400	100	840 000			2009	(*)
- Amen Santé	19 234	10	192 340			2009/2010	
- M.B.G	15 000	100	1 500 000			2009	(*)
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	19	184 815			2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA"	3 334	100	333 400			2009	(*)
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100	1 000 000			2009	(*)
- Société Comete Immobiliere	3 000	100	300 000			2010	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	20 000	10	200 000			2008	(*)
- Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100	42 000			2010	
- Clinique El Amen Beja	2 818	100	281 800			2010-2012	
- Société YASMINE	400 000	10	4 000 000			2011	(*)
- Serts	40 000	10	400 000			2011	(*)
- Société Agricole SIDI OTHMEN	35 000	100	3 500 000			2012	(*)
- Ennakl	389 000	1	4 998 650		881 917	2012	
- Amen Finance Company	100 000	100	10 000 000	5 000 000		2012	
- Tayssir	5 000	100	500 000			2013	
- FCPR Tuninvest Croissance	6 470	100	3 000 000	2 353 000		2013	
			<u>33 284 411</u>	<u>7 353 000</u>	<u>1 075 326</u>		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2013
(Exprimés en dinars)

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	10 594 399	553 582	-	-	11 147 981	5 502 683	998 905	-	6 501 588	4 646 393
Logiciels (en cours)		1 406 141	20 860	-	-	1 427 001	-	-	-	-	1 427 001
Ecart d'acquisition		242 795	-	-	-	242 795	65 611	2 649	-	68 260	174 535
TOTAUX		12 243 335	574 442	-	-	12 817 777	5 568 294	1 001 554	-	6 569 848	6 247 929

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	1 143 058	-	-	-	1 143 058	-	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	6 193 718	8 328	116 525	-	6 318 571	1 264 555	251 410	-	1 515 965	4 802 606
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	20 345 959	4 018 695	-	1 386 020	22 978 634	5 907 499	1 093 046	1 088 408	5 912 137	17 066 496
Mobilier de bureau	10% et 20%	1 948 721	70 351	-	-	2 019 072	895 019	43 704	-	938 723	1 080 349
Matériel informatique	15% et 33%	2 666 464	78 356	-	-	2 744 820	2 297 023	69 991	-	2 367 014	377 806
Installations générales	10% et 15%	4 493 837	378 455	-	-	4 872 292	2 541 107	78 940	-	2 620 047	2 252 245
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		899 900	210 002	(123 750)	-	986 152	-	-	-	-	986 152
TOTAUX		37 722 327	4 764 187	(7 225)	1 386 020	41 093 269	12 935 873	1 537 091	1 088 408	13 384 556	27 708 712

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31décembre</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(1 215 234)	(1 080 438)	(1 215 234)
- Passif d'impôt différé, MLA	(68 329)	(105 692)	(96 521)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(1 283 563)</u>	<u>(1 186 130)</u>	<u>(1 311 755)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	293 468	326 937	270 364
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	482 764	493 105	622 508
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	334 135	270 735	295 121
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>1 110 367</u>	<u>1 090 777</u>	<u>1 187 993</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>(173 196)</u>	<u>(95 353)</u>	<u>(123 762)</u>

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
-Stocks	853 448	778 539	830 725
- Clients autres sociétés du groupe	355 107	352 902	458 693
- Fournisseurs, avances	2 055 915	3 467 031	869 973
- Avances et acomptes au personnel	150 499	168 839	156 904
- Crédit d'impôt	8 524 288	7 238 859	5 689 675
- Autres comptes débiteurs	2 029 152	1 234 607	1 172 873
- Produits à recevoir des tiers	942 758	1 020 691	892 292
- Produits à recevoir sur contrats de portages	259 761	603 349	224 717
- Charges constatées d'avance	1 464 833	2 655 269	1 028 563
- frais d'émission des emprunts à long terme	2 358 086	1 741 704	1 941 621
<u>Total brut</u>	<u>18 993 848</u>	<u>19 261 790</u>	<u>13 266 036</u>
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 281)	(2 281)	(19 001)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(48 051)	(39 636)	(39 636)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(171 322)	(161 479)	(161 479)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débite	(302 631)	(331 740)	(314 054)
<u>Total net</u>	<u>18 469 563</u>	<u>18 726 654</u>	<u>12 731 866</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>2013</u>	<u>30-juin</u> 2012	<u>31-Déc</u> 2012
Emprunts			
- Banques locales	161 773 444	119 447 915	130 444 480
- Banques étrangères	95 871 749	79 956 194	107 271 936
- Emprunts obligataires	193 482 000	218 000 000	212 000 000
- Crédit à court terme UTB	189 821	175 211	180 083
- Crédit à court terme BTE	2 645 934	3 959 481	2 638 932
- Ligne d'avance CITIBANK	11 000 000	11 000 000	11 000 000
- Ligne d'avance ABC	2 000 000	1 000 000	3 000 000
- Billets de trésorerie	54 350 000	76 750 000	70 000 000
- Amen Bank (Portages sur titres MLA)	4 050 320	6 039 033	4 050 320
<u>Total emprunts</u>	<u>525 363 267</u>	<u>516 327 834</u>	<u>540 585 751</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	2 634 832	2 359 765	2 043 511
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	828 692	554 122	1 058 559
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 044 477	4 633 660	6 124 078
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	116 450	21 802	65 886
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portages sur titres MLA)	916 956	855 084	794 955
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 541 407</u>	<u>8 424 433</u>	<u>10 086 989</u>
<u>Total</u>	<u>533 904 674</u>	<u>524 752 268</u>	<u>550 672 739</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	130 444 480	117 876 710	86 547 746	161 773 444	52 656 117	109 117 327
* AMEN BANK (SIMT)	65 334	-	43 152	22 182	-	22 182
* AMEN BANK 2011	13 916 244	-	2 331 641	11 584 603	-	11 584 603
* AMEN BANK 2012	11 545 227	-	5 052 501	6 492 726	-	6 492 726
* AL BARAKA BANK	19 000 000	40 000 000	38 000 000	21 000 000	-	21 000 000
* A.B.C TUNISIE	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE	5 000 000	-	5 000 000	-	-	-
* CITIBANK	14 000 000	18 000 000	18 000 000	14 000 000	-	14 000 000
* ATTIJARI BANK 2009	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2010	6 000 000	-	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	1 500 000	-	500 000	1 000 000	-	1 000 000
* BIAT 2009/2	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000
* BIAT 2010	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	5 833 334	-	1 666 667	4 166 667	833 334	3 333 333
* ATTIJARI BANK 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* BIAT 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* A.B.C TUNISIE 5 MD	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
* AMEN BANK 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	-	10 000 000
* BIAT 2013	-	5 000 000	-	5 000 000	2 500 000	2 500 000
* A.B.C TUNISIE 4 MD 2013	-	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000
* BTK 2013	-	5 000 000	-	5 000 000	4 134 322	865 678
* BNP (MLA)	13 116 444	-	1 971 675	11 144 769	6 368 442	4 776 327
* CITIBANK (MLA)	2 001 515	3 339 210	2 001 515	3 339 210	-	3 339 210
* AL BARAKA BANK (MLA)	14 123 348	5 117 500	1 527 400	17 713 448	11 159 691	6 553 757
* AMEN BANK (factoring)	4 500 000	-	1 000 000	3 500 000	1 500 000	2 000 000
* AMEN BANK 2012-I (LLD)	423 233	-	79 833	343 400	261 273	82 127
* AMEN BANK 2012-II (LLD)	945 417	-	114 284	831 133	717 541	117 592
* AMEN BANK 2013-I (LLD)	-	2 000 000	73 631	1 926 369	1 703 020	223 349
* A.T.B 2012-I (LLD)	474 384	-	78 131	396 253	315 573	80 680
* A.T.B 2012-II (LLD)	500 000	-	64 274	435 726	356 329	79 397
* A.T.B 2013-I (LLD)	-	420 000	43 042	376 958	310 592	66 366
BANQUES ETRANGERES	107 271 936	4 953 318	16 353 505	95 871 748	63 009 585	32 862 164
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I	1 968 201	-	546 688	1 421 513	291 835	1 129 678
* B.E.I	7 573 763	-	1 853 141	5 720 622	1 934 126	3 786 496
* B.E.I	6 778 312	-	1 326 973	5 451 339	2 754 665	2 696 674
* B.E.I	1 475 531	-	289 682	1 185 849	598 398	587 451
* B.E.I	5 917 315	-	959 660	4 957 655	3 006 711	1 950 944
* B.E.I	1 767 393	-	286 299	1 481 094	898 688	582 406
* B.E.I	1 673 667	-	145 820	1 527 846	1 232 492	295 354
* B.E.I	1 879 352	-	138 052	1 741 300	1 462 021	279 279
* B.E.I	1 879 888	-	138 046	1 741 842	1 462 554	279 288
* B.E.I	24 437 941	-	1 667 912	22 770 029	19 399 273	3 370 756
* PROPARCO	8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	2 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	-	-	-	-	-	-
* BIRD 2012	7 989 445	-	-	7 989 445	7 989 445	-
* BAD	-	4 953 318	-	4 953 318	4 953 318	-
* BEI (MLA)	1 907 197	-	1 907 197	-	-	-
* HSBC	9 109 204	-	1 184 571	7 924 633	3 997 116	3 927 517
* FRANSABANK	8 430 611	-	1 336 364	7 094 247	3 691 498	3 402 749
* ABC	16 329 718	-	2 573 100	13 756 618	7 183 046	6 573 572
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	237 716 416	122 830 028	102 901 251	257 645 192	115 665 702	141 979 491

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES						
* Emprunt obligataire 2007 II	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2008 I	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2008 II	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	8 000 000	-	-	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	18 000 000	-	-	18 000 000	12 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	24 000 000	-	6 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	24 000 000	-	-	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	30 000 000	-	3 518 000	26 482 000	22 964 000	3 518 000
* Emprunt obligataire 2012 II	20 000 000	-	-	20 000 000	17 070 000	2 930 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013"	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	212 000 000	20 000 000	38 518 000	193 482 000	135 034 000	58 448 000

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	1 143 123	1 107 778	1 103 123
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	1 144 050	936 838	1 032 550
- Provisions pour risques divers, MLA	2 251 700	-	-
<u>Total général</u>	<u>4 538 873</u>	<u>2 044 616</u>	<u>2 135 673</u>

NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	20 243 447	14 253 643	17 140 351
- Dépôts et cautionnements reçus	6 253 374	6 660 508	6 378 928
<u>Total général</u>	<u>26 496 821</u>	<u>20 914 151</u>	<u>23 519 279</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
- Personnel, remunerations dues	2 427	419 113	582 993
- Personnel, provisions pour congés payés	1 186 774	1 328 713	1 317 724
- Personnel, autres charges à payer	451 165	1 241 359	1 204 551
- Fonds social	276 620	263 813	265 076
- Etat, retenues sur salaires	199 464	249 077	280 471
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	576 251	458 668	442 031
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	17 735	5 133	36 932
- Etat, impôts sur les bénéfices	3 622 798	4 269 673	5 433 647
- Etat, TVA à payer	100 124	1 923 965	2 528 764
- Etat, autres impôts et taxes à payer	16 407	101 320	60 060
- Actionnaires, dividendes à payer	7 105 750	8 767 460	3 791 017
- Associés, opérations sur le capital	750 000	-	750 000
- C.N.S.S	1 547 901	696 525	743 545
- Autres comptes créditeurs	4 901 297	2 917 612	2 424 954
- Diverses charges à payer	3 437 500	1 805 078	3 816 661
- Produits constatés d'avance	1 670 415	150 302	144 923
<u>Total</u>	<u>25 862 628</u>	<u>24 597 811</u>	<u>23 823 348</u>

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin		31-déc
		2013	2012	2012
- Capital social	(A)	41 500 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale		4 150 000	3 500 000	3 500 000
- Prime d'émission	(A)	39 500 000	22 500 000	22 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		9 492 000	6 992 000	6 992 000
- Réserve affectée à l'augmentation du capital	(A)	3 500 000	-	-
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		2 855 416	2 187 742	1 966 036
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	2 221 950	3 718 564	2 218 564
- Dividendes reçus des filiales		3 037 008	4 989 709	6 489 709
- Résultats reportés		22 879 363	22 792 081	22 792 081
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		134 024 862	106 569 221	106 347 515
- Résultat net des sociétés intégrées		8 873 965	9 792 180	19 515 198
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	2 047 118	593 112	1 263 526
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(3 876 711)	(4 466 874)	(8 917 815)
Résultat net revenant à la société consolidante (1)		7 044 372	5 918 418	11 860 909
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	141 069 234	112 487 639	118 208 424
Nombre d'actions (2)	(D)	7 927 778	7 300 000	7 300 000
Résultat par action	(1) / (2)	0,889	0,811	1,625

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 actions, en trois tranches réparties en 300.000 actions la première tranche, 300.000 actions la deuxième tranche et 400.000 actions la troisième tranche, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2013, le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la première tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la deuxième tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la troisième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2013 à la somme de 41.500.000 Dinars, divisé en 8.300.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

30-juin-2013

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2011	35 000 000	3 500 000	4 092 000	22 500 000	-	4 889 125	1 689 981	3 315 045	3 934 004	23 650 362	9 526 719	112 097 236
Effets ajustements résultats filiales										(665)		(665)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2012			2 900 000						(4 044 651)	4 497 277	(3 352 626)	-
Affectations des résultats des filiales								(1 096 481)	2 765 287	4 430 176	(6 174 093)	(75 111)
Dividendes reçus des filiales intégrées									3 835 069	(3 835 069)		-
Ecart de conversion						276 055						276 055
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011										(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2012											11 860 909	11 860 909
Solde au 31 décembre 2012	35 000 000	3 500 000	6 992 000	22 500 000	-	4 889 125	1 966 036	2 218 564	6 489 709	22 792 081	11 860 909	118 208 424
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2013		650 000	2 500 000						(6 489 709)	7 333 167	(3 993 458)	-
Affectations des résultats des filiales								3 386	1 222 640	6 568 483	(7 867 451)	(72 942)
Dividendes reçus des filiales intégrées									1 814 368	(1 814 368)		-
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	5 000 000			17 000 000								22 000 000
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	1 500 000				3 500 000					(5 000 000)		-
Ecart de conversion						889 380						889 380
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012										(7 000 000)		(7 000 000)
Résultat consolidé au 30 Juin 2013											7 044 372	7 044 372
Solde au 30 juin 2013	41 500 000	4 150 000	9 492 000	39 500 000	3 500 000	4 889 125	2 855 416	2 221 950	3 037 008	22 879 363	7 044 372	141 069 234

NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2013	2012	2012
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring			
- Dans le capital	4 157 175	4 157 175	4 157 175
- Dans les réserves	3 314 373	2 903 485	2 903 485
- Dans le résultat	(A) 404 659	347 189	672 790
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA			
- Dans le capital	43 879 465	43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion	7 220 071	5 697 156	5 169 777
- Dans les réserves	13 213 060	8 063 503	8 063 503
- Dans le résultat	(A) 3 468 938	4 116 406	8 238 422
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD			
- Dans le capital	1 400	1 400	1 400
- Dans les réserves	8 886	2 283	2 283
- Dans le résultat	(A) 3 114	3 279	6 603
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS			
- Dans le capital	3 500 100	3 500 100	3 500 100
- Dans les réserves	-	-	-
- Dans le résultat	-	-	-
Total des intérêts minoritaires	79 171 241	72 671 441	76 595 003
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) 3 876 711	4 466 874	8 917 815

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	30-juin		31-Déc
	2013	2012	2012
- intérêts conventionnels	37 069 738	33 834 883	69 784 985
- Intérêts intercalaires	446 862	351 638	971 657
Revenus bruts de leasing	(A) 37 516 600	34 186 521	70 756 641
- Intérêts de retard	(B) 537 490	643 591	1 273 073
Total des autres produits	537 490	643 591	1 273 073
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(335 137)	(259 972)	(609 430)
. Intérêts de retard	(451 821)	(240 232)	(750 062)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	258 826	540 358	830 476
. Intérêts de retard antérieurs	230 626	111 255	272 989
Variation des produits réservés	(C) (297 506)	151 409	(256 027)
Total des revenus du leasing	(A)+(B)+(C) 37 756 584	34 981 521	71 773 688

NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période close le 30 juin 2013, se présente ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
- Commissions de factoring	2 420 175	2 077 199	4 361 054
- Intérêts de financement	3 462 620	2 599 795	5 709 399
<u>Total</u>	<u>5 882 794</u>	<u>4 676 993</u>	<u>10 070 453</u>

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	5 930 332	5 810 984	11 855 763
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	4 180 267	2 641 100	5 681 768
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 806 136	2 834 136	6 341 673
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	200 196	217 778	456 932
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>13 116 931</u>	<u>11 503 998</u>	<u>24 336 136</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	1 322 371	386 278	840 296
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	1 665 641	1 448 013	3 500 867
- Autres	116 887	918 760	1 366 795
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>3 104 899</u>	<u>2 753 051</u>	<u>5 707 958</u>
<u>Total général</u>	<u>16 221 830</u>	<u>14 257 049</u>	<u>30 044 094</u>

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	5 086 962	3 698 483	8 392 972
- Dotations aux provisions collectives (*)	112 096	-	1 196 774
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(3 500 186)	(2 554 451)	(5 854 933)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	507 467	131 557	467 035
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(376 376)	-	(201 375)
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés (Tunisie Leasing)	7 146	-	2 311 154
- Reprises sur créances abandonnées des entreprises en difficultés	(7 146)	-	(2 150 159)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	-	(160 995)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	770 555	1 178 740	783 474
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(1 345 439)	(486 427)	(563 010)
Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	<u>1 255 079</u>	<u>1 967 902</u>	<u>4 220 936</u>

NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	200 000	-	899 949
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(6 898)	-	(13 796)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	2 375 700	173 680	264 737
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>2 568 802</u>	<u>173 680</u>	<u>1 150 890</u>

NOTE 25 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 Août 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

I – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

TLG Leasing-Factoring-LLD

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2013

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers consolidés intermédiaires du Groupe TLG couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2013. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Les comptes au 30 juin 2013 de la Tunisie LLD, Tunisie Valeurs, STIF, SPCS et Tuninvest International Sicar, dont la contribution au résultat consolidé du semestre s'élève à **1 105 KDT**, n'ont pas fait l'objet d'audit ou de revue limitée.

Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence éventuelle du point exposé ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers intermédiaires consolidés annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 Août 2013

Les Co-commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

FINOR

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Mustapha MEDHIOUB

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

LE GROUPE SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-

Siège social :Rue Hédi Noura 1001 Tunis

Le groupe Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2012. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes, Fathi SAIDI (CFA) et Nedra Jlassi Semmar (Groupement SNJ- IMAC).

<i>Groupe S.T.B</i>			
BILAN CONSOLIDE			
Arrêté au 31 Décembre 2012			
<i>(Unité : en milliers de dinars)</i>			
	<u>Notes</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
<u>ACTIF</u>			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		507 269	122 625
Créances sur les établissements bancaires et financiers		287 661	136 500
Créances sur la clientèle		5 749 835	5 650 916
Portefeuille titres commercial	2.1	315 982	248 580
Portefeuille d'investissement	2.2	169 412	158 837
Titres mis en équivalence	2.3	94 184	80 470
Ecarts d'acquisition		-974	-496
Valeurs immobilisées		97 063	96 320
Actif d'impôt différé		4 483	4 607
Autres actifs		631 223	661 668
TOTAL ACTIF		7 856 138	7 160 027
<u>PASSIF</u>			
Banque centrale et C.C.P		182 689	144 641
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		398 250	155 756
Dépôts et avoirs de la clientèle		5 667 627	5 407 286
Emprunts et ressources spéciales		581 963	484 864
Passif d'impôt différé		30 257	14 008
Autres passifs		729 054	596 982
Total Passif		7 589 840	6 803 537
Intérêts Minoritaires	2.4	-37 169	-31 135
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		124 300	124 300
Réserves consolidées	2.5	208 934	274 711
Actions propres *	2.7	-2 859	-2 851
Résultat Consolidé	2.5	-26 908	-8 535
Total Capitaux Propres		303 467	387 625
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		7 856 138	7 160 027

Groupe S.T.B

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE

Arrêté au 31 Décembre 2012

(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Note</u>	<u>2 012</u>	<u>2 011</u>
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions,avals et autres garanties données		1 033 836	1 114 031
Crédits documentaires		517 595	617 709
Actifs donnés en garantie			0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 551 431	1 731 740
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financement donnés		139 623	189 776
Engagements sur titres		3 953	3 942
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		143 576	193 718
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
Engagements de financement reçus			
Garanties reçues		1 569 358	1 574 655
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 569 358	1 574 655

<i>Groupe S.T.B</i>				
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE				
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2012				
<i>(Unité : en milliers de dinars)</i>				
		<u>Notes</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
PR 1	Intérêts et revenus assimilés		312 024	323 781
PR 2	Commissions (en produits)		57 263	58 550
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières		27 065	22 440
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement		9 162	9 621
	Total Produits d'Exploitation Bancaire		405 514	414 392
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées		-180 828	-200 373
CH 2	Commissions encourues		-3 982	-3 976
CH 3	Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières		-171	-56
	Total Charges d'Exploitation Bancaire		-184 981	-204 405
PRODUIT NET BANCAIRE			220 533	209 987
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-95 369	-100 509
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-7 018	-536
PR7	Autres produits d'exploitation		42 475	40 097
CH6	Frais de personnel		-112 432	-107 331
CH7	Charges générales d'exploitation		-47 515	-39 952
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-8 116	-7 891
CH8	Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		5 256	4 213
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 186	-1 922
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		974	-1 517
CH11	Impôt sur les bénéfices		-31 398	-10 034
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			-32 610	-13 473
PR 9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			-32 610	-13 473
PR 9/CH10	Intérêts minoritaires dans le résultat	2.4	-5 702	-4 938
PART DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES			0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE AVANT MODIFIUCATION COMPTABLE			2.5	-26 908
	Effet de la modification comptable		-119 612	-117 276
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE APRES MODIFIUCATION COMPTABLE			2.8	-152 222
MODIFIUCATION COMPTABLE				-130 749

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2012
(Unité : en milliers de dinars)

	Note	31/12/2012	31/12/2011
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		387161	406 930
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-214042	-199 611
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		1366	-5 400
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		328012	244 896
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		-230969	-382 361
Acquisitions/cessions des titres de placement		-70494	-49 574
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-112755	-133 388
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		102618	32 277
Impôts sur les sociétés payés		-16233	-23 133
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		174 664	-109 364
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		8 942	8 134
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		4 703	-15 811
Acquisitions / cessions des immobilisations		-8 730	-6 009
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		4 915	-13 686
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions		2550	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		92 565	37 489
Dividendes versés		-796	-207
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		94 319	37 282
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		273 898	-85 768
Ajustement suite au variation du périmètre			-7 699
Liquidités et équivalents en début de la période		91 515	184 982
Liquidités et équivalents en fin de la période		365 413	91 515

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2012**

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative au regroupement d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 du 19 mars 1999 et N° 2001-12 du 4 mai 2001.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

1.2.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe STB comprend :

- La société mère : STB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la STB exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la STB exerce une influence notable.

Sont exclus du périmètre de consolidation :

- Les sociétés en liquidation ;
- Les sociétés dont les états financiers sont indisponibles.
- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice;
- Les sociétés dont la STB a cessé d'exercer une influence notable ;
- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée ;
- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la STB, ou se trouvent sous contraintes durables.

Le tableau suivant synthétise le périmètre, les méthodes de consolidation et les pourcentages d'intérêts utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du groupe STB.

Par ailleurs, il est à signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 4 sociétés sur un périmètre de consolidation composé de 25 sociétés.

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe			ETATS FINANCIERS 2012
	2012	2011	Var %	2012	2011	2012	2011	Var %	
1. STB BANK (société Mère)	99,43 %	99,53%	-0,1%	I-G	I-G	99,43 %	99,78%	-0,35%	C.E
2. STB INVEST	99,01 %	99,01%	0,00%	I-G	I-G	98,24 %	98,55%	-0,31%	C.E
3. SOFI ELAN SICAF	58,59 %	58,59%	0,00%	I-G	I-G	57,05 %	57,20%	-0,15%	C.E
4. STB MANAGER	99,96 %	99,96%	0,00%	I-G	I-G	91,20 %	91,10%	0,1%	C.E
5. SOCIETE FINANCIERE DE GESTION "SOFIGES"	96,70 %	96,70%	0,00%	I-G	I-G	92,99 %	93,01%	-0,02%	C.E
6. STB SICAR	99,51 %	99,43%	0,08%	I-G	I-G	85,37 %	83,53%	1,84%	C.E
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,91 %	99,91%	0,00%	I-G	I-G	97,82 %	98,13%	-0,31%	C.E
8. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	99,99 %	99,99%	0,00%	I-G	I-G	99,36 %	99,70%	-0,34%	C.E
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00 %	50,00%	0,00%	I-G	I-G	49,72 %	49,89%	-0,17%	C.E
10. SOCIETE ED DKHILA	67,87 %	67,87%	0,00%	I-G	I-G	67,41 %	67,64%	-0,23%	C.E
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97 %	99,97%	0,00%	I-G	I-G	96,27 %	96,17%	0,1%	C.E
12. BFT	78,77 %	78,77%	0,00%	I-G	IG	78,28 %	78,55%	-0,27%	C.E
13. SICAV L'INVESTISSEUR	70,89 %	68,08%	2,81%	M-E	M-E	69,90 %	67,33%	2,57%	C.E
14. SICAV L'AVENIR	98,69 %	98,68%	0,01%	M-E	M-E	95,83%	95,96%	-0,13%	
15. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE « B.A.T »	30,00 %	30,00%	0,00%	M-E	M-E	29,83 %	29,93%	-0,1%	
16. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	43,42 %	43,42%	0,00%	M-E	M-E	43,17 %	43,32%	-0,15%	
17. STE EL WEAFAK LEASING	21,71 %	21,71%	0,00%	M-E	M-E	20,70 %	20,77%	-0,07%	
18. S.T.C.V VERITAS	27,06 %	27,06%	0,00%	M-E	M-E	26,91 %	27,00%	-0,09%	
19. SICOAC	23,57 %	23,57%	0,00%	M-E	M-E	23,44 %	23,52%	-0,08%	
20. SONI BANK	25,00 %	25,00%	0,00%	M-E	M-E	24,86 %	24,94%	-0,08%	
21. S.E.D SOUSSE NORD	24,92 %	24,92%	0,00%	M-E	M-E	24,78 %	24,86%	-0,08%	
22. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	21,64 %	21,64%	0,00%	M-E	M-E	21,16 %	21,23%	-0,07%	
23. S.P.C.M "ELFEJJA"	16,67 %	20,00%	-3,33%	M-E	M-E	16,58 %	19,96%	-3,38%	
24. SMT (MAISON BLANCHE)	38,90 %	39,01%	-0.11%	M-E	M-E	38,68 %	38,92%	-0.24%	
25. SIDCO SICAR	34,34%	-	-	M-E	-	32,07%	-	-	

- I-G : consolidation par intégration globale ;
- M-E : consolidation par mise en équivalence ;
- (-): Voir tableau Variation du périmètre du groupe STB (2012-2011) ;

1.2.2. Variation du Périmètre de consolidation du groupe STB (2012-2011)

Le périmètre de consolidation du groupe STB arrêté au 31/12/2012 est touché par une seule variation par rapport à l'exercice précédent et ce, suite à l'entrée de la SIDCO SICAR qui a communiqué ses états financiers dans les délais.

La liste des sociétés exclues du périmètre de consolidation ainsi que les motifs d'exclusion est présentée en annexe 1 de ces notes.

1.2.3. Méthode de consolidation

⇒ **Les sociétés consolidées par intégration globale**

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

⇒ **Les sociétés mises en équivalence**

Les sociétés mises en équivalence sont les filiales de la banque dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".

- Eliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif.

Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

1.3.2. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

NOTE 2 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

2.1. Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2012 un total de 315 981 MDT contre 248 580 MDT au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	209 546	132 557
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	106 435	116 023
TOTAL	<u>315 981</u>	<u>248 580</u>

2.2. Portefeuille titre d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2012 un total de 169 412 MDT contre 158 837 MDT au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	111 024	74 414
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	58 388	84 423
TOTAL	<u>169 412</u>	<u>158 837</u>

2.3. Titres mis en équivalences

Au 31 décembre 2012, le total de cette rubrique a grimpé à 94 184 MDT contre 80 470 MDT au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

Société Mis en Equivalences	2 012	2 011
1. SICAV L'INVESTISSEUR	1 039	1 058
2. SICAV L'AVENIR	1 272	1 269
3. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	1 118	997
4. SICOAC	2 687	2 795
5. STCV VERITAS	1 387	1 272
6. UNION TUNISIENNE DE BANQUE «U.T.B »	39 561	38 042
7. STE EL WEAFAK LEASING	5 607	5 118
8. SONI BANK	23 335	16 493
9. EL FEJJA	3 452	3 013
10. MAISON DU BANQUIER	1 021	929
11. SED SOUSSE NORD	9 555	9 484
12. SIDCO SICAR	4 150	-
TOTAL	<u>94 184</u>	<u>80 470</u>

2.4. Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2012, le total de cette rubrique s'élève à (-37 169) MDT contre (- 31 135) MDT au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

Société	31/12/2012			31/12/2011		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
1. S.T.B	-59	1721	1 662	19	766	785
2. STB INVEST	6	592	598	9	527	536
3. SOFI ELAN SICAF	175	3 348	3 523	333	3 280	3 613
4. S.T.B MANAGER	53	42	95	67	10	77
5. SOFIGES	3	563	566	-37	575	538
6. S.T.B SICAR	186	143	329	-53	90	37
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	44	-58	-14	-11	-32	-43
8. S.T.R.C	7	-48	-41	7	-21	-14
9. GENERALE DES VENTES	-197	950	753	-60	1 114	1 054
10. STE ED DKHILA	39	2 904	2 943	27	2 914	2 941
11. ACTIVHOTELS	-10	-77	-87	-20	-58	-78
12. BFT	-5 948	-41 548	-47 496	-5 219	-35 362	-40 581
TOTAL	<u>(-5 701)</u>	<u>(-31 468)</u>	<u>(- 37 169)</u>	<u>(-4 938)</u>	<u>(-26 197)</u>	<u>€ 31 135</u>

2.5. Réserves et Résultat Consolidés

Au 31 décembre 2012, le résultat consolidé, s'est situé à (-26 908) MDT contre (-8 535) MDT au 31 décembre 2011. Par ailleurs, les réserves consolidées qui ont atteint 208 934 MDT, ont fait l'objet d'un réajustement, par une prise en charge par le groupe d'insuffisances de provisions (2.6) ; le détail est présenté comme suit :

Société Consolidée		Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
		2 012	2 011	2 012	2 011
◇ SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT		<u>188 336</u>	<u>255 657</u>	<u>-32 164</u>	<u>-12 748</u>
1	STB	331 734	378 666	-15 665	4 111
2	STB INVEST	12 854	11 331	331	616
3	SOFI ELAN SICAF	1 570	1 539	233	445
4	STB MANAGER	415	85	552	689
5	SOFIGES	4 123	4 252	40	-501
6	STB SICAR	449	139	1 083	-267
7	IMMOB.DE.L'AVENUE	-970	357	1 977	-557
8	STRC	- 7 815	- 7 715	1 112	2 347
9	LA GENERALE DES VENTES	-1 038	-882	-194	-60
10	ED DKHILA	2 337	2 384	81	57
11	ACTIVHOTELS	-2 091	-1 471	-270	-514
12	BFT	-153 232	-133 028	-21 444	-19 115
◇ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE		<u>20 598</u>	<u>19 054</u>	<u>5256</u>	<u>4 213</u>
13	SICAV L'INVESTISSEUR	233	234	7	25
14	SICAV L'AVENIR	-6	-4	26	27
15	BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	-357	-289	126	-63
16	SICOAC	2 162	2 265	3	7
17	STCV VERITAS	870	805	403	352
18	UNION TUNISIENNE DE BANQUE « UTB »	2 317	-101	-222	293
19	STE EL WEFAK LEASING	-1 446	215	728	580
20	SIDCO SICAR	290	-	-115	-
21	SONI BANK	11 515	11 185	3 633	2 831
22	MAISON BLANCHE	-1 119	-1372	-121	-48
23	EL FEJJA	1	-5	451	18
24	MAISON DU BANQUIER	-824	-912	40	36
25	SED SOUSSE NORD	6 962	7 033	297	155
TOTAUX		208 934	274 711	-26 908	-8 535

2.6. Insuffisance de provisions imputée sur les réserves du Groupe

Insuffisance de provisions imputée sur les réserves du Groupe	Société	Montant
1. provision pour risques et charges.	Activhotels	100 000
TOTAL		100 000

2.7. Rachats des actions propres par des sociétés du groupe :

Au 31 décembre 2012 Ce poste affiche un solde de 2 859MDT; Il renferme les rachats d'actions effectués par la société consolidante.

Annexe I

Liste des Sociétés Normalement Consolidables, mais exclues de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2012 conformément aux dispositions de la NCT n°35

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
1	SKANES PALACE	6 195 000	99.76%	En liquidation.
2	AFRICA SOUSSE	9 800 000	96.94%	En liquidation.
3	STE ANONYME DE CONSTR. ELECTROMECHANQUES "SACEM"	5 174 000	85.94%	En liquidation.
4	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)	3 540 000	70.28%	En veilleuse.
5	STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUDIOV."STDCA"	10 000	50%	En liquidation..
6	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM "HOTEL NOUR EL AIN"	2 299 500	49.66%	En liquidation.
7	STE RAMLA TOZEUR	5 947 800	47.88%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
8	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA	4 259 840	42.68%	Au 31 décembre 2012, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
9	ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	2 555 000	46.81%	En veilleuse..
10	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"	3 429 000	45.29%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
11	CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"	725 000	42.07%	En veilleuse.
12	STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"	1 523 000	41.96%	Au 31 décembre 2012, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
13	STE D'ACTIVITE TQUE "HOTEL ZODIAC"	4 637 000	37.44%	Au 31 décembre 2012, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
14	STE HOTEL BYZANCE	2 675 000	35.07%	Au 31 décembre 2012, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
15	EL MARASSI	1 380 000	34.78%	Au 31 décembre 2012, la filiale est en liquidation.
16	Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen"JERBA MARITIM	4 087 500	36.70%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.

17	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)	2 059 000	31.03%	Au 31 décembre 2012, la filiale est en liquidation.
18	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"	1 000 000	30%	Au 31 décembre 2012, la filiale est en liquidation.
19	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS	250 000	30%	En veilleuse.
20	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"	1 015 000	28.33%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012.
21	CIE TQUE ARABE "CTA" (MARINA MONASTIR)	15 098 120	28%	Au 31 décembre 2012, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
22	STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"	3 520 000	25%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2012.
23	STE COND. IMPR. & PUBLICITE "CIP"	532 525	26.24%	Au 31 décembre 2012, la filiale est en liquidation.
24	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE	1 000 000	25%	En veilleuse.
25	STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"	200 000	25%	En veilleuse.
26	STE HOTEL YOUNES	3 987 000	24.76%	Au 31 décembre 2012, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
27	STE HOT ET DE DEV TQUE "HOTEL DREAMS BEACH"	3 182 000	24.58%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2012.
28	STE HOTELIERE "BEL AIR"	5 423 510	23.97%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
29	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR	6 236 055	23.56%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2012.
30	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI "SOCIK"	200 000	22.50%	Cette filiale est en phase d'investissement, elle n'élabore pas d'états financiers.
31	STE DES IND. METALLURGIQUES "SIMET"	2 025 000	21.47%	Au 31 décembre 2012, la filiale est en liquidation.
32	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS	4 319 000	21%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2012.
33	S.H.T. LES BERGES 2000 "Hôtel l'Atrium"	1 375 000	20.18%	La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
34	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL	2 150 000	20%	Au 31 décembre 2012, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
35	STE DE DEVPT DU TOUR.SAHARIEN « PALMYRE »	8 808 500	26.86%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2012.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers consolidés du Groupe STB relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés du Groupe de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Société Tunisienne de Banque (STB), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. A l'exception des questions évoquées au paragraphe 3.1, nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Justification de l'opinion avec réserves

3.1 Nos travaux d'audit de la société mère STB ont été limités par :

- La non exhaustivité de la base de données des garanties reçues par la STB ainsi que l'indisponibilité de documentations (inscription d'hypothèque, engagement d'inscription AFI, AFT, rapports d'expertise...) justifiant la valeur de certaines garanties réelles retenues par la STB ;
- L'absence de réponses à nos demandes d'informations sur les litiges en cours par les avocats mandatés par la STB ;
- L'absence d'informations valablement restituées par le système comptable au titre des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base de situations communiquées par les structures internes à la STB ;

Aussi, les garanties réelles reçues par la STB en couverture des risques encourus sur sa clientèle ne sont pas prises en compte au niveau de la rubrique « Garanties reçues », et ce, comme il a été ci-haut reporté, faute d'un inventaire exhaustif de ces garanties ;

- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double. Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de l'exercice.

3.2 Les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne « BFT », intégrée globalement, ont fait l'objet d'une opinion défavorable en raison de l'incertitude significative qui pèse sur la capacité de la BFT à poursuivre son exploitation et sur sa capacité de recouvrer ses actifs et de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Un éventuel retrait de la BFT du périmètre de consolidation du groupe STB impacterait significativement de nombreux éléments des états financiers consolidés du groupe STB.

3.3 Ainsi qu'il a été donné en avis au niveau de notre rapport général de l'exercice 2011, nos travaux d'audit de la société mère STB ont mis en évidence l'existence de risques provenant des exercices antérieurs insuffisamment couverts par des provisions. En suite donnée à notre rapport, les travaux engagés par la banque au cours des exercices 2011 et 2012 ont permis d'établir le provisionnement complémentaire requis pour la couverture de ces risques à 287 millions de dinars dont 159 millions de dinars identifiés et constatés en modifications comptables en 2011 et 128 millions de dinars identifiés et constatés en modifications comptables en 2012.

Les modifications comptables, constatées en ajustement des capitaux propres d'ouverture, n'ont pas donné lieu au retraitement en proforma des états financiers de l'exercice 2011 présentés à titre comparatif et ce pour des limites inhérentes au système d'information de la banque qui ne permet pas de rattacher les provisions complémentaires aux exercices appropriés.

En conséquence, nous estimons que les tendances de la situation financière et des performances du Groupe STB ne sont pas à établir avec les données comparatives non retraitées de l'exercice 2011.

3.4 Le tableau des engagements de la STB (société mère) comporte des garanties réelles pour 303 millions de dinars considérées par la banque pour l'estimation des provisions relatives à des actifs compromis (créances classées 4 et 5 et principalement relatives au secteur touristique) et qui remontent à l'exercice 2006 et antérieurs.

L'ancienneté de ces garanties est de nature à remettre en cause l'hypothèse de la liquidation rapide sur le marché telle qu'exigée par l'article 10 de la circulaire n°91-24 de la BCT pour la considération de ces garanties.

L'estimation des corrections à apporter à la juste valeur de ces garanties, et conséquemment des provisions complémentaires à constituer, requiert, à notre avis, de nouvelles expertises indépendantes et la reconsidération au niveau du tableau des engagements des éléments juridiques et procéduraux d'empêchement à la réalisation.

3.5 Les capitaux propres de la société mère STB comportent un compte intitulé « réserves pour fonds social » qui représente les montants affectés au financement des activités fonds social. Le

rapprochement du solde de ce compte qui s'élève à 7 millions de dinars avec les encours des prêts sur fonds social qui s'élèvent à 23 millions de dinars dégage un déséquilibre entre les ressources et les emplois de l'ordre de 16 millions de dinars dont l'origine n'a pas pu être justifiée par la banque.

3.6 Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du Système Comptable des Entreprises, la STB (société mère) n'a pas procédé en 2012 à l'inventaire physique de ses immobilisations qui s'élèvent en net à 82 millions de Dinars.

3.7 Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers », des états financiers de la société mère STB, comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT dinars, BCT devises et correspondants devises.

Au cours de l'exercice audité et sur la base d'identifications individuelles de ces suspens une provision complémentaire de 38,630 millions de dinars a été constatée. Cette provision est affectée à raison de 30,661 millions de dinars aux suspens anciens et 7,969 millions de dinars aux suspens de l'exercice.

Aussi, les comptes « correspondants locaux » et le compte intitulé « BCT compte BDET /BNDT » présentent des anciens soldes figés et non rapprochés.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

En attendant, les résultats des travaux d'apurement, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres du groupe que les travaux d'apurement pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

3.8 Ainsi qu'il a été donné en information au niveau de la note **1.3.2**, l'impôt différé est constaté uniquement au titre des éliminations des opérations intra-groupe.

Les actifs et les passifs d'impôt éventuels sur les autres différences temporaires découlant des états financiers individuels des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ne sont pas constatés au niveau des états financiers du groupe.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées aux paragraphes 3.1 à 3.8, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe STB au 31 décembre 2012, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les informations sur les comptes consolidés du groupe STB et contenues dans le rapport du conseil d'administration destiné à l'Assemblée Générale appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « justification de l'opinion avec réserves ».

Tunis, le 22 août 2013

Les Co-commissaires aux comptes

CFA

Fathi Saidi

Groupement SNJ-IMAC

Nedra Jlassi Semmar

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2013 pour tout placement sollicité après le 31 août 2013.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GARANTI ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ « BEST LEASE »

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme (OPF), de Placement Garanti et d'Admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société « Best Lease ».

Dans le cadre du prospectus, la société « Best Lease » a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Réserver au moins un (01) siège au Conseil d'Administration au profit de(s) représentant(s) des détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme. Ce(s) représentant(s) sera (ont) désigné(s) par les détenteurs d'actions « Best Lease » acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter, et proposé(s) à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- Mettre à jour le manuel de procédures et ce, par l'élaboration d'un manuel d'audit interne, la mise à jour des traitements comptables inhérents à l'activité de leasing et la séparation des tâches incompatibles au niveau des agences ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne ;
- Tenir une communication financière, au moins une fois par an ;
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau du rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, les actionnaires de la société « Best Lease » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir auprès de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Par ailleurs, les actionnaires de référence de la société « Best Lease »(*), détenant actuellement 94,77% du capital de la société, se sont engagés :

- ✓ à ne pas céder plus de 5% de leurs participations respectives au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction ;
- ✓ à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société mettant en péril l'avenir de celle-ci et nuisant aux intérêts des actionnaires.

En outre, et en vertu des termes du prospectus, les souscripteurs au placement garanti, s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période d'une année à partir de la date de la première cotation en Bourse.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « BEST LEASE » AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du 26/06/2013 son accord de principe quant à l'admission des actions de la société « Best Lease » au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'admission définitive des 30 000 000 actions de nominal un (1) dinar chacune, composées de 20 000 000 actions anciennes et de 10 000 000 actions nouvelles à émettre, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- La présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- La justification de la diffusion dans le public des 33,33% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour de l'introduction.

Le Conseil a également pris acte de l'engagement de la mise en place d'un contrat de liquidité et d'un contrat de régulation.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions « Best Lease » se fera au marché principal de la cote de la Bourse, au cours de 2,100 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Décision ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 16/03/2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « Best Lease » tenue le 19/04/2013 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse.

Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19/04/2013 a décidé d'augmenter le capital social de la société « Best Lease » d'un montant de 10MD pour le porter à 30MD et ce par l'émission de 10 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'introduction de la société sur le marché principal de la Bourse de Tunis.

(*)Al Tawfik Development House, Arab Leasing International Finance et Al Baraka Bank

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer le prix d'émission, les modalités et conditions de cette augmentation de capital et remplir d'une manière générale toutes les formalités nécessaires pour la réalisation de l'augmentation en vue de son introduction en bourse.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'AGE du 19/04/2013, le Conseil d'Administration dans sa réunion du 09/07/2013 a décidé de fixer le prix d'émission des nouvelles actions à 2,100D (soit 1D de nominal et 1,100D de prime d'émission) avec une jouissance en dividende à partir du 1er janvier 2013.

Droit Préférentiel de Souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « Best Lease » réunie le 19/04/2013 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital projetée à de nouveaux souscripteurs. En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans l'augmentation de capital au profit de nouveaux souscripteurs. Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Actions offertes au public :

L'opération d'introduction des actions Best Lease à la cote de la bourse se fera par la mise sur le marché dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique de 10 000 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 dinar chacune représentant 33,33% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

L'émission se fera par le moyen de :

- Une **Offre à Prix Ferme** de 4 000 000 actions représentant 40% du total des actions à émettre en numéraire, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
 - Un **Placement Garanti** (conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse) auprès d'investisseurs avertis locaux(*) agissant pour compte propre de 6 000 000 actions représentant 60% du total des actions à émettre en numéraire, centralisée auprès de la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse.
- Le placement garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les souscripteurs à ce placement s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période de 12 mois à partir de la date de la première cotation en Bourse.

(*) Sont considérés investisseurs avertis lorsqu'ils agissent pour compte propre :

- Les institutions financières internationales et régionales ;
- La Caisse de Dépôts et de Consignations ;
- Les établissements de crédit ;
- Les sociétés d'investissement ;
- Les Organismes des Placement Collectif en Valeurs Mobilières ;
- Les compagnies d'assurance et de réassurance ;
- Les sociétés de gestion de portefeuille de valeurs mobilières ;
- Toute société qui remplit au moins deux des trois conditions suivantes :
 - ✓ Effectif moyen annuel supérieur à 200 personnes ;
 - ✓ Total du bilan supérieur à 20MD ;
 - ✓ Chiffre d'affaires ou recettes nettes supérieures à 40MD.

1- Présentation de la société

Dénomination sociale : Best Lease

Siège social : 54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle Ville 1002 Tunis.

Forme juridique : Société Anonyme.

Législation particulière applicable : La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 Mai 2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi n°94-90 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

Date de constitution : 14/04/1999

Capital social : 20 000 000 dinars, divisé en 20 000 000 actions de valeur nominale 1 dinars entièrement libérées.

Objet social : La société a pour objet la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole et ou services. La société peut également réaliser toute opération financière, industrielle ou commerciale ou projet en relation directe ou indirecte avec le leasing.

Aussi, la société peut prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport ou achat de titres et droits sociaux, constituer de nouvelles sociétés ou toute autre manière conformément à la réglementation en vigueur.

Généralement, la société peut effectuer toute opération financière, industrielle, commerciale, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus cité.

2- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **28/08/2013** au **27/09/2013** inclus.

La réception des demandes de souscription dans le cadre du Placement Garanti se fera à partir du **28/08/2013**. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Garanti pourrait être clos par anticipation sans préavis et dans tous les cas au plus tard le **27/09/2013**.

3- Date de jouissance des actions

Les actions nouvelles, émises dans le cadre de cette Offre, porteront jouissance en dividende à partir du **01/01/2013**.

4- Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre, le prix de l'action « Best Lease », tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à 2,100D.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société « Best Lease » dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des demandes de souscription par les investisseurs avertis locaux agissant pour compte propre désirant souscrire à des actions « Best Lease » dans le cadre du Placement Garanti s'effectue auprès de la BNA Capitaux au comptant au moment de la demande de souscription.

5- Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société « Best Lease » exprimées dans le cadre de cette Offre à Prix Ferme.

L'intermédiaire en bourse BNA Capitaux est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions « Best Lease » exprimées dans le cadre du Placement Garanti.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible n° 32000788115002926116 ouvert auprès d'Al Baraka Bank conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'offre porte sur 10 000 000 actions, soit 33,33% du capital social après réalisation de l'augmentation du capital telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19/04/2013.

Le placement des titres auprès du public se fera selon la procédure d'Offre à Prix Ferme et d'un Placement Garanti.

6-1- Offre à Prix Ferme :

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 4 000 000 actions Best Lease à émettre en numéraire seront offertes et réparties en 3 catégories :

Catégorie A :

1,25% des actions offertes, soit 50 000 actions seront réservées au personnel de la société « Best Lease ».

Etant précisé que les souscripteurs à cette catégorie ne doivent pas souscrire dans les autres catégories.

La souscription à cette catégorie sera centralisée chez l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux.

Catégorie B :

60% des actions offertes, soit 2 400 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers, sollicitant au minimum 10 001 actions et au maximum 150 000 actions pour les non institutionnels, soit 0,5% du capital après augmentation, et 1 500 000 actions pour les institutionnels, soit 5% du capital après augmentation.

Catégorie C :

38,75% des actions offertes, soit 1 500 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 10 000 actions.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à souscrire dans l'une de ces catégories ne peuvent pas souscrire au Placement Garanti et inversement.

Les OPCVM souscripteurs parmi les catégories B ou C doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que définis au niveau de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à cinquante (50) actions ni supérieur à 0,5% du capital social après augmentation, soit 150 000 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social, soit 1 500 000 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes de souscription pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de souscription. Tout non-respect de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande de souscription qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé ;
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps, sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et couverture en fonds des demandes de souscription émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Mode de répartition des titres et modalités de satisfaction des demandes de souscription

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 4 000 000 actions « Best Lease » à émettre en numéraire seront réparties en trois (3) catégories :

Catégories	Part d'allocation	Nombre d'actions allouées	Montant en DT
<u>Catégorie A :</u>			
Demandes réservées au personnel de la société « Best Lease »	1,25%	50 000	105 000
<u>Catégorie B :</u>			
Demandes réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 10 001 actions et au maximum 150 000 actions pour les non institutionnels et 1 500 000 actions pour les institutionnels	60%	2 400 000	5 040 000
<u>Catégorie C :</u>			
Demandes réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 10 000 actions	38,75%	1 550 000	3 255 000
Total	100%	4 000 000	8 400 000

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour la catégorie B : Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital après augmentation pour les non institutionnels.

Pour la catégorie C : Les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie B puis C.

Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en bourse établissent par catégorie les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT l'état des demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de BNA Capitaux - intermédiaires en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB.

La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet.

6-2- Placement Garanti

Dans le cadre du Placement Garanti (conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse), 6 000 000 actions « Best Lease » à émettre en numéraire seront offertes à des investisseurs avertis locaux agissant pour compte propre et désirant acquérir au maximum :

- 1 500 000 actions, représentant 5% du capital après augmentation pour les institutionnels ;
- 150 000 actions, représentant 0,5% du capital après augmentation pour les non institutionnels.

Le placement garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les souscripteurs à ce placement s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période de 12 mois à partir de la date de la première cotation en Bourse.

Les souscripteurs dans le cadre du Placement Garanti n'auront pas le droit de souscrire dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du placement garanti pourraient être affectés à la catégorie B, puis C de l'Offre à Prix Ferme.

Transmission des demandes:

A l'issue de l'opération de Placement, BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de BNA Capitaux et comporter son cachet.

Le résultat du placement fera l'objet d'un avis publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF, le jour de la déclaration du résultat de l'Offre.

Soumission et vérification des demandes :

L'état récapitulatif relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence de souscription dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

7- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti, le résultat de l'Offre au public fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre, et en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription sont frappées.

8- Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités souscrites retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 07/08/2013 aux actions anciennes de la société « Best Lease », le code ISIN TN0007580012.

La société « Best Lease » s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse.

9- Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié aux Bulletins Officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et du Conseil du Marché Financier.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis aux bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

10- Avantage fiscal

Il est à signaler que l'article 1er de la loi n° 2010-29 du 07 juin 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la Bourse, stipule que :

«Le taux de l'impôt sur les sociétés prévu par le premier et quatrième alinéa du paragraphe I de l'article 49 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, est réduit à 20% pour les sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis à condition que le taux d'ouverture du capital au public soit au moins égal à 30%, et ce, pendant cinq ans à compter de l'année de l'admission. Cette réduction est accordée aux sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis au cours de la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2014 ».

11- Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une période d'un an à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de « Best Lease », sera établi entre la BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse et les actionnaires de « Best Lease » : Al Tawfik Development House, Arab Leasing International Finance et Al Baraka Bank portant sur 1 000 000 d'actions et 1 000 000D.

12- Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société « Best Lease » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir auprès de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Best Lease, 54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle Ville – 1002 Tunis, de BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, sise Avenue Tahar HADDAD Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site de BNA Capitaux: www.bnacapitaux.com.tn.

Les états financiers intermédiaires de Best Lease arrêtés au 30 juin 2013 seront publiés au bulletin officiel du CMF.